TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 373 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 23 - LUNDI 24 AOUT 1981

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B. 40 p ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 70 p ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 11.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'échec de la conférence de l'OPEP

Altruismes

Il y avait quelque audace de la part des pays les plus durs de l'OPEP à vouloir obtenir un compromis qui aurait entraîné un renchérissement du pétrole. L'excédent actuel de l'offre sur la demande — sans doute supérieur à 100 millions de tonnes par an, soit l'équivalent de la *consommation* d'un pays comme la *France — ne justifiait* pas de telles prétentions.

En voulant imposer sa loi *sans souplesse*, avec la volonté apparente d'humilier les pays qui l'ont obligée, lors de la crise de 1979-1980, à relever ses prix plus qu'elle ne le voulait, l'Arabie Saoudite ne pouvait cependant qu'entraîner l'échec de la conférence de Genève.

Fort désormais d'une production au moins *cinq fois* supérieure à celle de n'importe *quel* autre membre de l'Organisation, le royaume *fait certes le marché* tant que celui-ci est déprimé. Qu'il augmente ses prix, et nul ne pourra empêcher les prix du pétrole de monter. Qu'il maintienne un niveau élevé de production, et la plupart des autres *pays de* l'OPEP perdront des clients.

Cette position n'est pas sans risque. Les contradictions de la politique saoudienne au cours de ces quatre jours ont montré que les dirigeants de Ryad n'étaient pas unanimes sur la voie à suivre. Et Cheikh Yamani, conscient du danger qu'il y a à accumuler trop d'amertume chez ses partenaires, a cru bon de concéder une baisse de la production qui, il le sait, ne changera rien au surplus actuel d'or noir sur le marché.

L'Arabie Saoudite n'en restera pas moins le pays qui a contraint d'autres membres — et d'abord le Nigéria — à baisser leurs prix. La satisfaction des capitales occidentales et les éloges de la modération de Ryad viennent le souligner.

Avec une certaine hypocrisie, les pays industrialisés affirment que l'échec de Genève apportera un répit à l'économie mondiale, et surtout à celle *des pays en voie de* développement fortement affectés dans leurs paiements extérieurs par le triplement ces deux dernières années du prix du brut.

Cet altruisme des pays riches aurait été plus convaincant si la conférence organisée par les Nations unies à Nairobi sur les sources d'énergies nouvelles et renouvelables ne s'était achevée elle aussi le 21 août sans qu'aucun engagement financier ait été pris par les nations industrialisées. Or, à en croire la *Banque mondiale*, il faudra planter 50 millions d'hectares en *bois de feu* d'ici à l'an 2000 pour satisfaire la demande de bois de chauffage et de cuisson, et l'amélioration de la condition énergétique des pays les plus pauvres ne nécessitera pas moins de 54 milliards de dollars par an d'ici à la fin du siècle.

Les pays industrialisés auraient *pourtant* tout intérêt à aider le tiers-monde à développer *des sources d'énergie* alternatives car sinon la consommation *mondiale* de pétrole sera telle que l'Arabie Saoudite n'arrivera pas à empêcher de nouvelles flambées des prix.

Le prix moyen du pétrole va baisser

Les treize ministres du pétrole des pays membres de l'OPEP, réunis depuis le 18 août à Genève pour tenter de réunifier les prix du brut, se sont séparés, le 21 août, sans parvenir au moindre accord. L'Arabie Saoudite maintiendra donc le prix du pétrole de référence à 32 dollars le baril, a *affirmé cheikh Yamani, qui* a toutefois annoncé une réduction de la production saoudienne d'un *million de barils par jour à partir du 1er septembre*.

Le Nigéria et Abou-Dhabi ont déjà décidé d'abaisser leurs tarifs, et d'autres pays pourraient suivre, ce qui rend certaine une diminution du prix moyen du pétrole de l'OPEP.

Ce même 21 août, s'est achevé, à Nairobi, la conférence des Nations *unies sur les sources* d'énergies nouvelles et renouvelables. Un programme d'action a été adopté, mais le tiers-monde n'a pu obtenir d'engagements financiers auprès des pays industrialisés.

De notre envoyé spécial

Genève. — « *A partir du mois de septembre, notre production sera réduite de un million de barils par jour. Ensuite le niveau de notre production sera annoncé à la fin de chaque mois.* » Cheikh Yamani, le ministre saoudien, après avoir résisté à tout compromis amenant les prix saoudiens au-dessus de 34 dollars et provoqué ainsi, aux yeux, des pays les plus « durs », l'échec de la conférence de Genève devait, par ses paroles, atténuer les amertumes. Cette annonce d'une baisse de la production de l'Arabie Saoudite — faite à la presse et non aux autres ministres de l'OPEP — y parvient partiellement puisqu'un chef de délégation pouvait dire : « *Vous voyez nous ne nous sommes pas réunis pour rien.* »

Il s'agissait là d'un octroi de faible importance. Cheikh Yamani est persuadé. Il l'a répété le 21 août, qu'une réduction de la production du royaume « *ne changera rien à la situation actuelle d'excédent de l'offre sur la demande* ». Dans le même temps il a confirmé cette « *médecine amère* » qu'il promettait à l'OPEP. « *Puisqu'un accord n'a pas été possible sur le prix du pétrole de référence à 34 dollars, nous maintiendrons notre prix à 32 dollars jusqu'à la fin de 1982* ». Il est vrai qu'il a ensuite répondu en arabe à un journaliste libyen qui lui demandait pourquoi il se rendrait à la conférence d'Abou-*Dhabi en décembre s'il avait déjà* fixé ses prix pour 1982 : « *Il peut se passer beaucoup de choses d'ici décembre* ».

Pourquoi l'OPEP *a-t-elle* pris le risque d'un tel échec, pourquoi *a-t-elle* été incapable de réunifier ses prix et quelles sont les conséquences de *cette nouvelle* division ? Les réponses varient selon les *ministres*. Cheikh Ali Khalifa al Sabah, ministre du pétrole du Koweït, affirme qu'il n'était pas favorable à une telle conférence et qu'il n'a acquiescé à la requête du Nigéria que « *par esprit de solidarité* ». C'est aussi la réponse *du ministre algérien M. Nabi*.

Les travaux ont cependant été bien mal préparés. La visite à Caracas, une semaine avant la conférence, du prince Al Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, n'a pas empêché le ministre vénézuélien, M. Calderon Berti, d'être le principal artisan de l'échec du compromis saoudien sur un prix de 34 dollars pour le brut de référence. Cela a d'ailleurs suffisamment irrité Cheikh Yamani pour qu'il accuse pratiquement le ministre vénézuélien de mensonge : « *Nous savons*, a-t-il répété le 21 août, *que le prix de vente du pétrole vénézuélien est calculé à partir d'un prix de référence de 35 dollars.* » M. Calderon Berti avait pourtant clamé pendant quatre jours qu'il ne descendrait pas « *en dessous de 36 dollars* ». « *Des raisons psychologiques ont empêché certains pays d'admettre la proposition saoudienne* », commentait le ministre du Koweït. Il est difficile de faire accepter à sa population — et à son *opposition politique* — que l'on baisse ses prix de vente quand, comme le *Venezuela*, l'on n'a *aucune* difficulté à écouler sa *production. Même* si cette baisse est théorique.

Faut-il rechercher aussi des raisons « psychologiques » dans le revirement de l'Irak ? Plus proches que jamais de Ryad, les Irakiens n'en ont pas moins regagné le camp des « *durs* » après l'échec de leur proposition de compromis à 35 dollars.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 9.)

M. Cheysson à New-Delhi

L'Inde attend beaucoup de la nouvelle politique française à l'égard du tiers-monde

Le ministre français des relations extérieures quitte Paris, ce samedi 22 août en début d'après-midi, pour une *visite officielle* de deux jours en Inde, la première effectuée par un membre du nouveau gouvernement français à New-Delhi. Au *cours de ses* entretiens avec son homologue indien, M. Rao, et avec le premier ministre, *Mme Indira Gandhi, M. Cheysson abordera les questions* économiques — Pechiney et la C.F.P. viennent de remporter deux *importants succès commerciaux*, — mais surtout politiques.

A quelques semaines de la réunion de Cancun, l'Inde, qui apprécie les prises de position de Paris sur les relations Nord-Sud, attend beaucoup de la nouvelle politique française à l'égard du tiers-monde. Et si des divergences existent entre les deux pays sur l'Afghanistan — New-Delhi *maintenant des relations* étroites avec Moscou, — l'Inde commence toutefois à s'inquiéter des *effets déstabilisateurs pour la région de* la présence *militaire* soviétique en Afghanistan, comme l'explique ci-dessous notre *correspondant*.

De notre correspondant

New-Delhi. — M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, arrive dimanche, 23 août à New-Delhi pour une *visite officielle* au *cours* de laquelle il s'entretiendra avec son *homologue indien M. Narasimha* Rao, avec le premier ministre, Mme Indira Gandhi *et* avec le ministre du commerce, M. Pranab Mukherjee. Au *cours* de son séjour, qui s'achèvera lundi par une conférence de presse, M. Cheysson devrait également rencontrer MM. Sanjiva Reddy et Mohammad Hidayatullah, respectivement président et vice-président de l'Union.

Contrairement à la *visite effectuée* en avril par le premier ministre britannique, Mme Thatcher, dont on savait, avant même qu'elle ne commence, qu'elle se réduirait au constat de positions largement divergentes, celle du chef de la diplomatie française se présente sous les meilleurs auspices.

Il *est vrai* qu'il n'existe, *entre* Paris et New-Delhi, aucun contentieux qui soit de nature à altérer les relations entre les deux pays.

Les autorités indiennes accordent un préjugé favorable au représentant du gouvernement qui, depuis mai, préside aux destinées de la France.

D'abord parce que ce gouvernement, il faut le reconnaître, récolte les *fruits* de *l'action* de ses prédécesseurs. La visite de *M. Giscard* d'Estaing en *janvier* 1980 — il fut le premier chef *d'Etat à être reçu* par Mme Gandhi après son retour au pouvoir — *ayant incontestablement* donné un nouvel élan à la coopération franco-indienne. Ensuite parce que, en la personne de M. Cheysson, l'Inde reçoit le représentant d'un gouvernement socialiste, un adjectif que les dirigeants indiens, Mme Gandhi en tête, se plaisent à accoler à leur politique.

Enfin et surtout, parce que pour New-Delhi M. Cheysson incarne une diplomatie qui, d'emblée, par la bouche de M. Mitterrand, a placé les problèmes du tiers-monde et ses relations avec les nations industrialisées au premier rang de ses préoccupations. Comment, en effet, l'Inde — président en 1980 du groupe des soixante-dix-sept — ne serait-elle bien disposée à l'égard d'un gouvernement favorable à « *une mobilisation tiers-mondiste* » pour reprendre une expression de *M. Jean-Pierre Cot, ministre* délégué à la coopération et au *développement ? Comment*, à la veille du premier sommet nord-sud, *qui se tient en octobre* à Cancun, l'Inde, partisan de l'instauration d'un nouvel *ordre* international, n'attendrait-elle pas beaucoup d'une nation qui se veut « *à l'écoute des besoins* » des pays en voie de développement et entend avoir, avec eux, « *un dialogue d'égal à égal* » ? Une Inde qui, à Cancun justement, voudrait s'affirmer comme le porte-parole du tiers-monde (elle en représente près du quart des habitants) et pour qui la France peut, dans les relations nord-sud, apparaître comme un utile intermédiaire — voire un précieux allié — à l'égard des autres grands Etats industriels.

PATRICK FRANCÈS.

(Lire la suite page 3.)

POINT

Chômage : qui va payer ?

Mobilisation générale contre le chômage : chefs d'entreprise, syndicats, consommateurs, sont appelés à la rescousse par M. Jean Auroux. Dans plusieurs déclarations à la presse, le ministre du travail assure « tout le monde doit apporter sa contribution » *pour que la courbe du chômage soit stabilisée en 1982 et s'infléchisse en 1983. C'est l'objectif daté du gouvernement.* « Je voudrais, *insiste M. Auroux*, que chaque Français ait conscience de sa responsabilité dans la vie économique. »

Le ministre du travail relance-t-il ainsi la controverse sur la création d'une cotisation de chômage acquittée par les fonctionnaires et les agents des entreprises nationales ? S'appuyant sur les déclarations de M. Mitterrand lors de la campagne présidentielle, le ministre chargé de la fonction publique, M. Anicet Le Pors, avait mardi dernier, de nouveau écarté de façon formelle cette éventualité. Vendredi, M. Auroux a affirmé : « Je n'exclus aucune hypothèse. Les arbitrages interministériels ne sont pas faits. »

Le conseil des ministres du 26 août, qui examinera les mesures à prendre pour renflouer les caisses de l'UNEDIC (assurance-chômage), devrait trancher. Il faut trouver, tout de suite, 6 milliards de francs, et... penser à l'année prochaine, car, estime M. Auroux, la lourde barre des deux millions de chômeurs « va être malheureusement atteinte avant fin 1981 ».

La décision est difficile à prendre : taxer, au nom de la solidarité, les secteurs public et nationalisé, c'est mécontenter un électorat qui, pour une large part, a voté pour M. Mitterrand. Augmenter alors les cotisations patronales et salariales de façon sensible ? Si hausse il y a, M. Auroux souhaite qu'elle soit « très limitée » : *il ne s'agit pas de décourager des employeurs déjà moroses.*

Troisième solution, qui peut être « panachée » *avec les précédentes : une participation financière accrue de l'Etat. Après tout l'Etat, c'est tout le monde...*

LES AUTORITÉS FRANÇAISES TENTENT DE RESTREINDRE LES ACTIVITÉS DES OPPOSANTS IRANIENS

(Lire page 2.)

POINT DE VUE

Hier et demain

par PIERRE LEFRANC (*)

Il n'est pas inutile, aujourd'hui, de se pencher sur les origines de la défaite de l'ancienne majorité. De mon point de vue, elles remontent au choix fait en 1969 par celui qui décida de tenter d'assurer la *succession* du général de Gaulle. Georges Pompidou n'aimait pas les *engagements trop marqués*. Il estimait que toute position tranchée *tombe dans l'excès et souhaitait*, lui aussi, gouverner au centre avec l'appui d'un rassemblement sans limites précises. Pour être élu et pour assurer la suite, il s'employa donc à élargir sa majorité en y incluant essentiellement le groupe de ses compatriotes qui ont toujours estimé, et estiment encore, qu'il est *déplorable de bousculer les potiches*, que Paris vaut bien une messe, *que l'étranger a raison*, que la France est un pays de second plan, et que *si d'autres veulent se charger* de le protéger, c'est très bien ainsi. Sans remonter au-delà de 1940, ces partisans de l'effacement national ont fourni la clientèle des défaitistes, des pétainistes, ont perpétué les gouvernements impuissants de la IVe République, ont soutenu le projet de l'armée européenne et *souhaitent aujourd'hui* la fusion de notre pays dans un ensemble américanisé : *en résumé ceux-là ont* lutté depuis le 18 juin 1940 contre tout ce *que voulait et représentait* de Gaulle.

Le gaullisme, tel que le chef de la France *libre*, le président du R.P.F. et le fondateur de la Ve République, l'a pratiqué au fur et à *mesure* de son *action*, c'est le service d'une ambition pour la France. Cette attitude qui implique un *constant mouvement en avant* a été comprise, partagée et soutenue, par *toute Française et tout Français* au cours de près de quarante années, *quelles que fussent leurs* appartenances. Naturellement, placer et maintenir notre pays à un haut niveau exige des efforts permanents et, quoi qu'on pense de nos concitoyens, ceux-ci acceptèrent de peiner, sans doute « parce qu'on leur *parlait un langage qui* les touchait et que celui qui s'adressait *à eux bénéficiait de leur* confiance. Certes, de 1958 à 1969 *les circonstances générales étaient* plus favorables qu'elles ne le sont maintenant, mais de *Gaulle* a franchi des passages autrement difficiles et nous sommes nombreux à penser qu'il aurait, au travers du mauvais temps que nous connaissons, mené la barque d'une main plus sûre et avec des meilleures chances de *réussir la traversée*.

S'installant à l'Elysée, Georges Pompidou se vit confronté à un choix : poursuivre dans la voie de la rigueur en laissant les mous à leur scepticisme ou, les bras largement ouverts, laisser entrer dans la famille l'escouade des bruyants centristes qui n'avaient cessé de faire obstacle à l'action de de Gaulle. La première solution ouvrait sur un combat de tous les instants, et le nouveau président, suivant ainsi sa pente naturelle, choisit la seconde *qui, en évitant nombre de conflits* offrait, de surcroît, l'avantage considérable à ses yeux de lui procurer une majorité qui lui soit personnelle, se différenciant ainsi de son illustre, mais combien encombrant, prédécesseur.

De ce choix et des concessions qu'il portait en lui, a découlé la suite. *Prétendre assurer le gaullisme* et donner satisfaction à ses permanents adversaires, voici la contradiction qui allait provoquer le doute chez les Français et, par conséquent, leur désaffection.

Cette contradiction connut maintes illustrations de 1969 à 1974, dont le renvoi de M. Chaban-Delmas et de sa *nouvelle société*, elle s'exprima, en 1974, par l'appui donné à M. Giscard *d'Estaing par les héritiers spirituels* de Georges Pompidou, et *fournit de nombreux exemples tout* au long du dernier septennat où le mouvement *gaulliste* perdit son identité en soutenant un chef de l'Etat centriste dont les choix se situaient, bien souvent, tout juste à l'opposé des principes affirmés par de Gaulle.

Au surplus, M. Chirac voulant, en bon disciple, concilier les inconciliables, fut entraîné à commettre quelques erreurs graves qui sont apparues comme le résultat d'une priorité donnée à la manœuvre sur *la défense des idées*. Laissons aux ex-conseillers et amis de l'ancien *premier ministre de M. Giscard d'Estaing* la tâche de brosser le portrait *de leur champion et d'établir* la liste de ses fautes, ils s'y emploient avec *diligence* et *sans complexes*.

(Lire la suite page 4.)

(*) Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

AU JOUR LE JOUR

Gâteries

L'idée d'offrir aux Irakiens du « caramel », combustible nucléaire moins proliférant, pour la construction du réacteur de Tamuz est séduisante. Mais il n'est pas sûr que les intéressés se laissent convaincre par cette gâterie. Ils ont montré qu'ils n'étaient pas des enfants, bien qu'ils soient fort gourmands.

Allant plus loin dans cette politique d'exportation de friandises, on pourrait concevoir des missiles sucres d'orge, fabriquer des chars aux noisettes, des bombes aux noix de Grenoble et du napalm sucré.

Pour une guerre en douceurs.

BRUNO FRAPPAT.

« LE CHOIX DES ARMES », d'Alain Corneau

La tragédie des malentendus

Depuis *Police Python 357*, les films d'Alain Corneau reposent sur la tradition du roman policier, du roman noir à la française, même si avec *Série noire* il s'est inspiré de l'américain Jim Thompson. On veut y voir, le succès commercial aidant, la *preuve enfin reconnue* que le « polar » n'est pas un genre mineur. *Cette preuve, d'autres l'ont faite* bien avant Corneau (quand ce ne serait que *Jean-Pierre Melville*) et ce n'est pas cela qui intéresse et passionne le plus chez lui, mais l'évolution de son langage cinématographique.

Le Choix des armes a été écrit par Alain Corneau et Michel Grisolia, *auteur lui-même de romans policiers* forts originaux, dont l'un, *l'Inspecteur de la mer*, a été abominablement massacré par Jean Herman, Michel Audiard et Georges Lautner pour *Flic et voyou* (1). Le scénario du *Choix des armes* obéit, en apparence, à des codes, des situations connues : *un vieux truand*, Serge, s'évade de prison grâce à un jeune *voyou, Mickey le Dingue*. Grièvement blessé à la suite d'une trahison, il vient se réfugier et mourir chez Noël, un ancien complice retiré du milieu, dirigeant un haras aux environs de Paris. La police s'en mêle, bien sûr, et Mickey, qui s'est cru dénoncé par Noël, le poursuit de sa vengeance, à tel point que le paisible éleveur reprend les armes pour se débarrasser de lui, avec l'aide d'amis toujours en activité sous des dehors respectables.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 6.)

(1) Michel Grisolia, à partir de ce scénario, a écrit un roman dans *sa propre manière littéraire*, publié, comme les précédents, aux éditions Jean-Claude Lattès.

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Iran

Les autorités françaises tentent de restreindre les activités des opposants iraniens

Les autorités françaises paraissent s'inquiéter des activités des opposants iraniens installés en France. A la suite d'une conférence de presse tenue vendredi 21 août à Paris par l'amiral Habibollahi, le chef du commando qui avait arraisonné la vedette *Tabarzin*, les forces de l'ordre ont perquisitionné le siège du mouvement Azadegan, que dirige l'amiral monarchiste. Un communiqué du ministère de l'intérieur indique que le but de l'opération était « de rechercher et de saisir *les armes qui seraient illégalement détenues* ». Le communiqué « *rappelle que toute infraction à cet égard sera normalement sanctionnée conformément à la loi* ».

Des « *sources autorisées* » ont, en outre, reproché aux membres du commando qui s'étaient emparés du *Tabarzin* d'avoir, par leurs diverses déclarations à la presse, outrepassé l'obligation de réserve à laquelle sont tenus tous les étrangers séjournant en France. Les membres du commando, précise-t-on, n'ont pas obtenu le droit d'asile, mais seulement celui de résider dans le pays. En d'autres termes, les autorités françaises se réservent la possibilité de les expulser.

Au cours de sa conférence de presse, l'amiral Habibollahi a adressé ses « *plus vifs remerciements au gouvernement et au peuple français pour leur hospitalité, digne des traditions démocratiques de la France* ». Il a précisé qu'il ne comptait pas demander l'asile politique en France et qu'il partirait « *peut-être dans une semaine* » dans un pays étranger qu'il a refusé de nommer. « *Notre combat contre le clergé fasciste iranien ne fait que commencer. Nous avons plusieurs plans d'action, mais il est trop tôt pour en parler* », a-t-il indiqué.

On apprend, d'autre part, que les vingt-deux autres membres du commando ont quitté Paris et séjournent dans la banlieue parisienne ou en province, notamment à Nice et Montpellier.

Bien que monarchiste, l'amiral Habibollahi affirme que son « *organisation est uniquement nationaliste et que ce sera au peuple d'Iran, dès que la démocratie sera rétablie, de choisir sa forme de gouvernement* ». Le mouvement Azadegan, dont il s'est refusé à préciser les effectifs, « *n'est soutenu par aucun pays étranger mais ne refuse l'aide d'aucune force iranienne, y compris celle des Moudjahidin du peuple* » (gauche islamique). Enfin, après avoir exprimé son respect pour M. Chapour Bakhtiar, avec qui il a « *collaboré dans le passé* », il a rejeté toute collaboration avec M. Bani Sadr, « *plus responsable que le clergé de la disparition de l'Iran* ».

L'épouse de l'ex-président iranien est parvenue à s'évader d'Iran et est arrivée ce samedi matin 22 août à l'aéroport de Roissy, à bord d'un vol régulier d'Air France, en provenance de Pékin, via Karachi. Mme Osra Bani Sadr est accompagnée de son fils Ali, âgé de huit ans.

Le compagnon d'exil de M. Bani Sadr, M. Massoud Radjavi, le chef des Moudjahidin, a déclaré, dans une interview accordée au quotidien *la Croix*, qu'il était venu à Paris pour que l'« *insurrection générale* » contre le régime de l'imam Khomeiny « *ait lieu le plus rapidement possible* ». Il a souligné que son mouvement ne s'allierait *jamais* aux communistes du Toudeh ou aux monarchistes.

Nouveaux affrontements avec les Moudjahidin

D'autre part, la chaîne américaine de télévision A.B.C. a affirmé vendredi qu'elle avait en sa possession des documents prouvant qu'Israël avait vendu à l'Iran 250 pneus destinés à des avions de construction américaine Phantom et que la transaction avait été conclue grâce à des intermédiaires français. Selon A.B.C., les documents prouvent que de l'équipement à usage militaire a été vendu à l'Iran avec le consentement du gouvernement israélien. Cependant, un représentant du département d'Etat a déclaré qu'Israël avait donné l'assurance aux Etats-Unis qu'il n'avait livré à l'Iran aucun équipement militaire.

A Téhéran, un communiqué officiel diffusé par la radio a annoncé que les pasdaran (gardiens de la révolution) ont découvert vendredi dans le centre de Téhéran, une cache de Moudjahidin du peuple. Au cours des affrontements qui ont eu lieu lors de cette opération, un pasdar est mort, deux Moudjahidin ont été tués par l'explosion d'une grenade que l'un d'eux avait en main et quatre autres ont été arrêtés, a précisé la radio.

Dans la même journée, six autres caches de Moudjahidin et de membres du Peykar (marxiste-léniniste) avaient été découvertes à Téhéran, et quatre autres à Tabriz (Azerbaïdjan, nord-ouest de l'Iran). Jeudi, les pasdaran avaient déclenché une importante opération dans l'ouest de Téhéran contre un « centre de commandement » des Moudjahidin (*le Monde* du 22 août).

Israël

Le parti travailliste est paralysé par des querelles intestines

De notre correspondant

Jérusalem. — « *M. Begin peut dormir tranquille...* », tel était le commentaire d'un député travailliste *le 18 août, au sortir d'une réunion tumultueuse du groupe parlementaire* Maarakh (parti travailliste et MAPAM), où venaient de se manifester, une fois de plus, de graves dissensions au sein de la principale formation *de l'opposition. Malgré le redressement enregistré* lors des élections du 30 juin, le Maarakh, qui compte désormais autant de sièges à la Knesset que le Likoud (1), est de nouveau en plein désarroi et ne *paraît plus actuellement en mesure de menacer le deuxième gouvernement* Begin — pourtant fragile, — ainsi qu'il se le promettait au lendemain du scrutin.

Même si la coalition au pouvoir ne dispose que de deux voix de majorité, celles-ci apparaissent pour l'instant suffisantes *du fait de la faiblesse de l'opposition. C'est là le principal* atout de M. Begin, comme ce fut le cas lors des quatre premières années de son mandat. Les occasions d'apporter la contradiction au gouvernement *n'ont pas manqué dernièrement à propos, par exemple,* des raids sur Bagdad et sur Beyrouth, de l'acceptation de fait d'un cessez-le-feu avec l'O.L.P. ou de la détérioration des relations entre Jérusalem et Washington. *Mais, sur chacun de ces sujets, et d'autres encore,* le parti travailliste est loin d'avoir une position claire et unanime. Il semble ne s'être toujours pas remis de sa défaite historique de 1977, qui lui a fait perdre le pouvoir qu'il détenait *depuis la création de l'Etat. Il n'en* a pas encore tiré les leçons, reconnaissent volontiers certains de ses membres, et ne cesse d'être en proie à des querelles intestines qui le paralysent.

Depuis longtemps contestée, la direction de M. Shimon Pérès avait *été apparemment réaffermie par une nette victoire remportée au dernier* congrès national en décembre 1980. On croyait alors à un nouveau départ, et on pensait que la rivalité historique qui opposait le président du parti à *M. Itzhak Rabin, ancien premier ministre, allait pouvoir être* enfin dépassée. Quelques jours avant les élections, les dirigeants du parti avaient même réussi une spectaculaire mais trompeuse « réconciliation » entre les deux frères ennemis. M. Pérès avait proposé à M. Rabin d'être le numéro deux (ministre de la défense) de son *« cabinet fantôme », et M. Rabin avait accepté.*

Vaine démonstration d'unité : depuis le demi-échec ou le demi-succès des élections, M. Rabin et la minorité qu'il représente, véritable opposition dans l'opposition, sont *repartis en guerre.*

A la base, de nombreux militants dénoncent l'immobilisme du parti, au point qu'un mouvement se dessine pour réclamer notamment un renouvellement profond des instances dirigeantes qui n'ont guère changé *depuis près de dix ans. M. Pérès a tout d'abord laissé entendre* qu'il était disposé à se soumettre à une telle exigence. M. Rabin a fait savoir aussitôt que *« la succession était désormais ouverte »,* semblant se préparer à reprendre le contrôle du parti et feignant d'ignorer que la demande d'un rajeunissement des *cadres pouvait également le concerner.* De ce fait, M. Pérès est apparemment revenu sur son intention et a indiqué qu'il n'était pas question pour le moment de céder la direction du parti. Mais l'autorité du président, *qui n'a jamais été très grande, est de plus en plus discutée, même par ceux qui l'ont jusqu'à présent appuyé.* Personnage peu populaire, M. Pérès se voit reprocher les insuffisances de la campagne électorale du parti. Des sondages, rappelle-t-on, *auraient montré que* les travaillistes, sous la conduite de M. Rabin, auraient eu beaucoup plus de chances de revenir au gouvernement. M. Elishou Speiser, nouvel *homme fort du parti, qui avait fondé un groupe spécialement destiné à soutenir M. Pérès, fait preuve maintenant* d'indépendance, attitude dont tentent de profiter les amis de M. Rabin.

La situation est d'autant plus confuse que le parti travailliste reste très hétérogène, *divisé depuis toujours en de multiples tendances* qui se distinguent davantage pour des raisons historiques qu'idéologiques. Ce vaste rassemblement comprend des « colombes » et des « faucons » dans chacun des groupes qui le *constituent. De surcroît, le clivage entre ashkénazes (originaires d'Europe) et sépharades* (originaires des pays arabes) vient de s'accentuer. Au cours de la réunion du 18 août, les représentants des deux communautés se sont violemment affrontés, *les sépharades accusant les ashkénazes* de limiter leurs représentants dans les différentes commissions parlementaires. Cette nouvelle cause de division est particulièrement inquiétante car les dernières élections ont confirmé que le parti travailliste *avait encore perdu de son* influence au sein de la communauté *sépharade, majoritaire* aujourd'hui dans le pays. Celle-ci est de plus en plus représentée par le Likoud, ce qui alimente la confiance de M. Begin.

FRANCIS CORNU.

(1) Avec le récent ralliement de Mme Shoulamit Aloni du Mouvement des droits civiques, le Maarakh a 48 sièges, tout comme le Likoud.

UN CIMETIÈRE MUSULMAN RASÉ PRÈS DE JÉRUSALEM

Jérusalem (A.F.P.). — *Le cimetière musulman du village d'Abbou Gosh, proche de Jérusalem,* a été rasé le 29 juin dernier par *des bulldozers pour permettre la* construction d'une école, révèle l'hebdomadaire israélien « Kol Hair » (la Voix de Jérusalem). Selon ce journal, les bulldozers, conduits par des ouvriers arabes israéliens du village d'Abbou Gosh, ont détruit les tombes du cimetière et chargé sur des camions les ossements qui ont été enterrés à nouveau dans une fosse commune de la région.

Ces travaux ont été décidés après consultation des autorités religieuses musulmanes, selon le journal. Le docteur Soubhi *Abou Gosh, un notable du village,* cité par l'hebdomadaire israélien, a affirmé que « la religion islamique autorise toute construction sur le site d'un cimetière musulman si l'édifice est destiné au public ». Les jeunes Arabes du village ne sont pas du même avis *et s'indignent* de la « brutalité » avec laquelle ont été conduits les travaux.

AFRIQUE

LE VOYAGE DE M. JEAN-PIERRE COT AU NIGÉRIA

La France assurera la sécurité de ses alliés africains

Déclare le ministre délégué à la coopération et au développement

M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, s'est entretenu vendredi 21 août, à Lagos, avec le chef de l'Etat nigérian, El Hadj Shehu Shagari.

M. Cot, qui effectue une visite *officielle* de quarante-huit heures au Nigéria, a remis à M. Shehu Shagari un message personnel de M. Mitterrand dans lequel le chef de l'Etat déclare que la France « *salue l'influence éminente et le rôle majeur du Nigéria sur la scène internationale pour atteindre les objectifs qui sont aussi les nôtres : indépendance de la Namibie et cessation en Afrique australe de l'odieux système de l'apartheid* ».

« *Les pays africains*, souligne en outre le président français, *peuvent compter sur la solidarité de la France pour avancer vers leur indépendance économique et pour obtenir une plus juste rémunération de leurs matières premières.* »

Lors de son entretien avec M. Shagari, M. Cot a confirmé, dit-on dans les milieux français, que la France s'engagerait à ne plus fournir d'armes à la Libye, si ses dirigeants continuaient à poursuivre leur politique actuelle sur le continent africain, et notamment l'occupation du Tchad.

D'autre part, dans une interview accordée à l'agence de presse du Nigéria, M. Cot a confirmé que « *la France maintiendra ses troupes sur le territoire de ses alliés africains jusqu'à ce que ceux-ci soient en mesure de prendre eux-mêmes en charge leur sécurité* ».

« *Tant qu'il y aura des troupes cubaines en Angola et des troupes libyennes au Tchad, et que les Russes et les Américains vendront des armes sophistiquées aux pays africains, il nous sera difficile de répondre négativement aux demandes formulées par nos amis qui craignent pour leur sécurité* », a déclaré le ministre.

● « *La présence de Cubains en Angola n'est pas une menace pour l'Afrique du Sud, mais elle n'en représente pas moins un facteur qui rend difficile la mise en place de toute solution en Namibie* », a déclaré le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha. Bien que l'Afrique du Sud ne fasse pas du départ des Cubains d'Angola une condition à un règlement pacifique de la question namibienne, « *leur présence crée une atmosphère de conflit, de turbulences, et encourage les attaques de M. Nujoma* » (le leader de l'organisation des peuples du Sud-Ouest africain, SWAPO), a-t-il fait observer. — *(A.F.P.)*

Zaïre

DES OPPOSANTS DEMANDENT LA CONSTITUTION D'UN TRIBUNAL INTERNATIONAL POUR JUGER UN ANCIEN GOUVERNEUR DU SHABA.

La Fédération des Zaïrois à l'étranger, association proche de l'ancien premier ministre M. Nguza Karl I Bond, qui vit en exil à Bruxelles, propose que l'ancien gouverneur du Shaba, M. Monchakini Banzikala, accusé du massacre d'une trentaine d'Européens en 1967 (*le Monde* du 14 septembre 1967) soit jugé par un tribunal international. M. Manzikala, emprisonné en Belgique pour grivèlerie, a été mis en liberté, vendredi 21 août, par la chambre des mises en accusation du tribunal de Bruxelles. La loi belge interdisant les poursuites pour des crimes commis à l'étranger par des étrangers, les familles belges des victimes du massacre de Lubumbashi souhaiteraient que les autorités françaises demandent l'extradition de l'ancien gouverneur, au nom de deux Français, M. Michel Thibaut, pilote d'avion qui aurait été tué par les hommes de main du gouverneur, et Mlle Marie-Louise Savant, qui aurait subi de graves sévices.

On explique à la chancellerie qu'il faudrait pour obtenir l'extradition de M. Manzikala, soit une plainte avec constitution de partie civile, soit que le procureur de la République ordonne une enquête. Dans ce cas, le juge d'instruction nommé pourrait alors délivrer une commission rogatoire qui permettrait d'obtenir des autorités zaïroises des informations afin de reconstituer le crime reproché à M. Manzikala. Mais on insiste sur les difficultés d'une telle démarche qui, si elle est possible en droit, est improbable dans les faits.

Liban

Le regain de tension serait dû à des divergences syro-saoudiennes

De notre correspondant

Beyrouth. — La tension remonte dangereusement à Beyrouth, où circulent les rumeurs les plus alarmistes sur une prochaine phase de violence. La semaine qui s'achève a été marquée par la reprise des bombardements, atteignant les deux secteurs de la capitale, et par une intensification des accrochages le long de la ligne de démarcation.

La Force arabe de dissuasion (FAD) accuse les forces phalangistes d'avoir voulu occuper un immeuble tenu par les troupes syriennes, sur la ligne de front. Les phalangistes accusent, en revanche, l'armée de Damas de tirer avec un canon installé derrière le musée national sur les deux secteurs de la ville.

En quarante-huit heures, jeudi et vendredi, ces bombardements ont fait six morts (cinq en secteur chrétien, un en secteur palestino-progressiste) et quatre-vingt-cinq blessés (presque autant dans chacune des deux parties de la ville). De plus, un obus a atteint un navire qui en a heurté un autre en appareillant précipitamment.

Les bombardements et autres formes d'actes de guerre n'ayant au Liban qu'une valeur politique, les Libanais cherchent à expliquer la recrudescence des activités militaires. C'est ainsi que certains établissent un lien entre la présente tension et l'aggravation des divergences entre la Syrie et l'Arabie Saoudite. Les deux pays sont les principaux partenaires d'un comité arabe quadripartite dit « de vigilance » censé trouver une solution à la crise libanaise. Ce comité devait précisément se réunir ce samedi 22 août au niveau des ambassadeurs pour préparer une réunion plénière, les 3-4 septembre, des ministres des affaires étrangères.

Damas manifesterait son irritation à l'égard de Ryad à la suite de l'élaboration par M. Bechir Gemayel d'un mémorandum assurant qu'il n'entretient pas de relations avec Israël. Les autorités syriennes ne sont pas convaincues de la sincérité du dirigeant phalangiste, tandis que les Saoudiens, au contraire, se déclarent satisfaits. Les divergences syro-saoudiennes débordent largement le cadre du Liban. Le récent « plan de paix » de l'émir Fahd, prince héritier d'Arabie Saoudite, a reçu l'aval de M. Arafat, chef de l'O.L.P., mais pas celui de Damas.

LUCIEN GEORGE.

La tension entre Tripoli et Washington

La Libye est prête à défendre le golfe de Syrte même si cela devait conduire à une guerre mondiale

déclare le colonel Kadhafi

Avant son départ pour Abou-Dhabi, où il est arrivé ce samedi matin 22 août, le colonel Kadhafi a tenu, vendredi soir 21 août, à Addis-Abeba, une conférence de presse, au cours de laquelle il a déclaré que la Libye était prête à défendre le golfe de Syrte même si cela devait entraîner une guerre avec les Etats-Unis ou conduire à une troisième guerre mondiale.

Commentant la destruction, mercredi, de deux appareils libyens par l'aviation américaine, le président libyen a estimé que les Etats-Unis « *étaient en train de jouer avec le feu et menaçaient la paix mondiale* ».

« *Le golfe de Syrte continuera à faire partie intégrante du territoire libyen* », a-t-il affirmé, ajoutant que si les agressions des Etats-Unis se poursuivaient et si « *l'OTAN devait intervenir, nous disposons, nous aussi, d'alliés dans le monde.* »

Arrivé jeudi en Ethiopie en visite officielle, après un séjour à Aden, au cours duquel il a signé un traité d'amitié avec les chefs d'Etat du Yémen du Sud et de l'Ethiopie, le colonel Kadhafi a réaffirmé que les manœuvres de la VI[e] flotte américaine dans « *les eaux territoriales libyennes* » étaient « *préméditées* » et « *visaient à une invasion* » de la Libye.

Tour à tour, le président du Tchad, M. Goukouni Oueddei, le groupe représentant à l'ONU vingt et un pays arabes, l'organisation de la conférence islamique, ont condamné « *l'agression flagrante des Etats-Unis contre la Libye* ». Cependant, au Caire, l'officieux *Al Ahram* a rejeté la responsabilité de l'incident aérien sur le colonel Kadhafi. La Libye, estime le quotidien égyptien, « *pratique une politique dangereusement aventureuse* » et doit, par conséquent, « *assumer la responsabilité de ses actes* ».

● Selon M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président par intérim du M.R.G., « *la vraie garantie efficace d'utilisation strictement civile du centre de Tamuz résiderait dans la livraison à l'Irak d'un combustible moins enrichi, à faible teneur en uranium, et inutilisable pour la fabrication d'une bombe atomique. Ce combustible antiprolifération, dit caramel, alimente les réacteurs* Isis et Osiris *du centre français de Saclay. Il serait éminemment souhaitable qu'il en soit de même pour le centre irakien de Tamuz* ».

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE A *DEMISSIONNE* le vendredi 21 août. M. Eduardo Oxenford, ancien président de l'Union des industriels argentins, était en désaccord avec le ministre de l'économie, M. Lorenzo Sigaut, sur la politique douanière de Buenos-Aires. M. Oxenford estimait prioritaire l'établissement de nouvelles protections en faveur de l'industrie. Sa démission révèle de profondes divergences au sein de l'équipe économique du gouvernement mis en place en mars dernier par le général Viola. — *(A.F.P.)*

Bangladesh

● LES SUITES DE L'ASSASSINAT DU PRESIDENT ZIAUR RAHMAN. — La cour martiale a prononcé dix-neuf peines de mort contre des officiers de l'armée, parmi lesquels figure l'ancien secrétaire général de la présidence. Les parents des condamnés ont envoyé des pétitions demandant leur grâce à l'actuel président, M. Sattar. D'autre part, Amnesty International a protesté contre ces condamnations et les conditions dans lesquelles s'est déroulé le procès. — *(A.F.P.)*

Danemark

● UN REFERENDUM AU GROENLAND. — Les Groenlandais décideront par référendum, le 23 février 1982, s'ils veulent sortir de la C.E.E. ou y rester. En 1972, les habitants de l'île s'étaient prononcés à une large majorité contre l'entrée dans la C.E.E., mais le Groenland était encore partie intégrante du Danemark. Ce n'est qu'en mai 1979 qu'il a obtenu un statut d'autonomie partielle, rendant possible l'organisation d'une consultation séparée. *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LE GOUVERNEMENT A SUSPENDU POUR DEUX JOURS, le vendredi 21 août, la diffusion d'une émission satirique de la radio officielle, dont les animateurs avaient manqué de respect envers le chef de la hiérarchie catholique du pays, Mgr Miguel Ovando, archevêque de Managua. « *Il n'est pas possible*, précise le décret de suspension du ministère de l'intérieur, *d'accepter que, sous couvert d'ironie, on porte atteinte à la dignité des personnes, et qu'à travers elles on blesse le sentiment religieux du peuple.* » — *(A.F.P.)*

Paraguay

● UN DETENU A DISPARU le 19 août de la prison militaire d'Asuncion, où il observait une grève de la faim depuis le 27 juillet dernier pour protester contre sa détention sans jugement depuis décembre 1978, a indiqué le vendredi 21, le comité de défense des droits de l'homme dans le Cône sud latino-américain à Sao-Paulo. Il s'agit de M. Remigio Gimenez, ancien membre du parti libéral d'opposition, qui avait été appréhendé par la police brésilienne à la frontière, et remis aux autorités paraguayennes. — *(A.F.P.)*



EUROPE

LA CRISE POLONAISE

L'augmentation du prix du pain accroît la tension entre Solidarité et le gouvernement

Alors qu'aucune date n'est encore fixée pour les négociations qui doivent s'ouvrir prochainement, à Varsovie, sur l'accès de Solidarité à la télévision, celle-ci vient de lancer une vive attaque contre le syndicat indépendant, accusé de s'être engagé « sur la voie d'un simple parti d'opposition ».

En même temps, la forte augmentation du prix du pain, annoncée par le gouvernement, contribue à accroître la tension qu'entretiennent plusieurs conflits locaux.

De notre envoyée spéciale

Varsovie. — La situation continue à être tendue en Pologne en raison du durcissement progressif des autorités, de plusieurs conflits en cours et de la confusion autour de la première augmentation des prix, celui du pain, annoncée par le pouvoir.

M. Kania, chef du parti ouvrier unifié, s'est entretenu vendredi 21 août avec M. Stefan Ignar, président du parti paysan — formation satellite — des difficultés politiques, économiques et sociales du pays. Selon l'agence PAP, « *ils ont évoqué la façon dont les deux partis peuvent coopérer pour surmonter la crise et améliorer la situation dans le pays ainsi que les moyens de maîtriser les dangers que font courir au socialisme et à l'existence nationale les adversaires intérieurs de la Pologne populaire soutenus par les forces de la subversion impérialiste* ».

La veille, le général Jaruzelski avait déclaré à des directeurs d'entreprise : « *La ligne de bonne volonté et d'ouverture à l'égard de tous ceux qui veulent servir la patrie socialiste reste obligatoire ; mais nous assistons à l'activité de forces extrémistes qui veulent prendre le pouvoir. Aucune illusion n'est permise. Conformément à la loi, nous ferons tout pour restaurer la confiance sociale et lutter contre tous ceux qui ruinent l'unité socialiste et son économie. Le pouvoir populaire saura se défendre !* »

Un commentateur de la télévision a désigné clairement le bouc émissaire des autorités, dans la soirée de vendredi. Evoquant « *les journées sans journaux* » organisées par Solidarité, il a affirmé : « *Il ne s'agit pas d'un quelconque syndicat, mais d'une force politique d'opposition qui s'est engagée sur la voie d'un simple parti d'opposition. Quel est le gouvernement ou le parti au pouvoir qui ouvrirait les colonnes de sa presse, ses antennes de radio et le petit écran à un parti politique hostile et, qui plus est, qui clame de plus en plus fort qu'il faut changer le système et renverser le gouvernement ?*

» *Il n'y a pas longtemps encore, quand Solidarité s'abritait derrière la feuille de vigne du syndicalisme, les conversations sur le problème de la place du syndicat dans les* mass media *avaient peut-être un sens. Maintenant, on ne peut que rappeler que Solidarité dispose de sa propre presse, qu'il inonde le pays de brochures et de tracts qui ont de plus en plus un caractère provocateur et hostile à l'Etat.* »

Confusion

Le porte-parole de la procurature générale, M. Mamota, a indiqué que quatre-vingt-six instructions judiciaires étaient en cours, concernant des publications, tracts et affiches signés, dans la plupart des cas, par les sections régionales de Solidarité, selon la loi sur la censure qui est en vigueur depuis 1946, car la nouvelle loi adoptée par le Parlement n'entrera en vigueur que le 1er octobre. Actuellement, toute publication éditée hors censure peut être considérée comme illégale et son auteur puni d'un an de prison, a indiqué M. Mamota. C'est la « *multiplication* » de telles publications qui a poussé le parquet à réagir, « *conformément à son devoir* ». Dans ces conditions, on peut se demander à quoi serviront les négociations sur les *mass media* entre le gouvernement et Solidarité, qui doivent avoir lieu prochainement, mais dont la date n'a pas encore été fixée.

La confusion la plus totale règne à propos de la première augmentation de prix décidée par le gouvernement et concernant le pain, la farine, les pâtes et les gruaux. L'agence PAP a annoncé tout d'abord que, à partir du lundi 24 août, le prix de la miche de pain de 800 grammes passerait de 6,70 zlotys à 16 zlotys (+ 140 % environ), celui du kilo de farine de 10 à 24 zlotys. Des allocations compensatoires seraient versées aux travailleurs et à leur famille (150 zlotys par mois, soit 25 francs par personne) et aux retraités dont les revenus mensuels ne dépassent pas 3 500 zlotys (1) (200 zlotys, soit environ 33 francs). Cette mesure concernerait 26 millions 700 000 des 32 millions de Polonais. En sont exclus, en effet, ceux qui travaillent dans l'artisanat privé et les paysans qui ne travaillent pas dans le secteur nationalisé et ne perçoivent pas d'allocations familiales. La presse a publié vendredi matin cette information, annulée par la suite par l'agence PAP, puis la radio et la télévision ont annoncé à la mi-journée que cette augmentation aurait lieu seulement le 1er septembre.

Le service de presse de Solidarité a affirmé que cet ajournement était dû à l'intervention de MM. Rulewski et Rusinek, responsables syndicaux des questions alimentaires. Ils ont protesté auprès du directeur général du ministère du commerce intérieur, car les membres de Solidarité n'ont pas été encore consultés sur les allocations compensatoires. Certains syndicalistes souhaitent, en effet, que celles-ci ne soient pas uniformes mais modulées selon les montants des revenus.

Des conflits éclatent d'autre part pour diverses raisons en divers points du pays. Ainsi, par exemple, à Olsztyn, à 300 kilomètres au nord de Varsovie, les typographes continuent à refuser de confectionner le quotidien du parti pour la Mazurie. Ils veulent que la télévision démente les assertions selon lesquelles ils auraient empêché leurs camarades de travailler durant les journées sans journaux ; ils veulent aussi être payés pour les travaux qu'ils ont faits les jours où ils n'ont pas composé les journaux. Les typographes du syndicat de branche, ex-officiel, se sont joints au mouvement.

A Radom (où eurent lieu des révoltes, fortement réprimées, durant l'été 1976), un calendrier de grèves a été adopté par la section de Solidarité, car la délégation gouvernementale attendue n'est pas venue comme prévu reprendre les pourparlers interrompus il y a un an « *sur la réhabilitation des ouvriers victimes de la répression* » de 1976.

Enfin, à Gdansk, des représentants de Solidarité, affirme le journal de l'armée, souhaitent que l'on enlève du mémorial de Westerplatte, où tombèrent les premiers obus de la seconde guerre mondiale, le char de fabrication soviétique qui y figure et qui avait été utilisé en 1945 par la brigade polonaise formée en U.R.S.S., qui participa aux combats contre les Allemands à Gdansk et à Gdynia à la fin de la guerre. Cette affaire suscite, selon l'organe de l'armée, de vives protestations parmi les anciens combattants.

AMBER BOUSOGLOU.

(1) Le salaire mensuel moyen est de 6 700 zlotys (1 115 francs).

LA LUTTE ET LA GUERRE

Par suite d'une erreur de traduction, nous avons prêté à M. Lech Walesa, dans *le Monde* du 21 août, des propos belliqueux qui n'étaient pas les siens. Nous aurions dû écrire en effet : « la lutte [et non pas la guerre »] est commencée, et nous devons la gagner ».

Roumanie

DÉMISSION D'UN MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DONT LA FILLE VEUT ÉMIGRER

M. Leonte Rautu, ancien vice-premier ministre, a été libéré mardi 18 août, « *à sa demande* », de ses fonctions de membre du bureau politique du P.C. roumain et de celles de recteur de l'académie Stefan-Gheorghiu (école du parti) « *à la suite de la demande de membres directs de sa famille de quitter définitivement le pays* », a annoncé l'agence Agerpress.

Agé de soixante et onze ans, M. Rautu, qui est d'origine juive, était entré au comité central en 1948. Il avait été élu au comité politique exécutif (équivalent du bureau politique) en 1965 et avait été chargé pendant plusieurs années de la propagande. Bien que son profil politique ne fût pas nettement affirmé, il passait pour l'un des survivants du groupe dit moscovite au sein de l'équipe dirigeante. Il était en particulier fort impopulaire dans les milieux intellectuels.

M. Rautu a trois enfants. Une de ses filles aurait demandé à émigrer, probablement en Israël. La démission de M. Rautu est à rapprocher de la récente attaque de M. Ceausescu, chef du P.C. et de l'Etat roumains, contre ceux « *qui vont chercher à l'Ouest une vie meilleure* » (*le Monde* du 19 août). Au cours des dernières années, les enfants d'au moins deux ministres et d'un ancien vice-premier ministre ont, parmi d'autres personnalités, quitté le pays.

Norvège

● UN OMBUDSMAN POUR LES ENFANTS. — Mme Moelfrid Grude Flekkoey a été nommée, vendredi 21 août, médiateur officiel des enfants. Elle aura pour tâche d'enquêter sur les plaintes qui lui seront adressées, notamment en cas de mauvais traitements infligés à des enfants. La Norvège est ainsi le premier pays à disposer d'un ombudsman chargé de défendre les intérêts des enfants. — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

El Salvador

Les insurgés reprennent l'initiative

De notre correspondant

Mexico. — En reprenant leurs actions de sabotage dans la capitale et en passant à l'offensive au centre et à l'est du pays, les révolutionnaires salvadoriens ont en un mois profondément transformé la guerre civile qui se déroule dans leur pays.

Tout s'est passé suivant un plan apparemment minutieusement préparé. Le 19 juillet, les sabotages visant à priver le pays d'électricité ont commencé. La deuxième phase, mise en route le 1er août, tendait à freiner la capacité de mobilisation des forces de sécurité. Elle s'est traduite par la destruction de huit ponts importants, par un grand nombre d'attentats contre les voies de chemin de fer, par la multiplication des barricades et des tranchées sur presque toutes les routes de la moitié est du pays, par des embuscades contre les convois militaires.

Le phénomène nouveau tient à l'augmentation du volume d'actions et surtout à la coordination entre les différentes organisations qui composent le Front Farabundo mardi pour la libération nationale. Les révolutionnaires sont peut-être en train de dépasser les problèmes que leur manque d'unité leur avait posés au moment de l'offensive de janvier.

San-Salvadoor, pratiquement « nettoyée » depuis le milieu de l'année dernière, a connu, elle aussi, une recrudescence de l'activité de guérilla. La capitale est pour la première fois sérieusement privée d'électricité et surtout de téléphone. Enfin, un commando insurgé est parvenu à s'introduire le 12 août dans le quartier général de la police où il a fait sauter trois véhicules, dont un blindé.

Une guerre de mouvement

Dans les campagnes, les révolutionnaires ont commencé à s'emparer de villages défendus par la garde nationale ou par l'armée. Ainsi le 12 août, après quarante-huit heures d'attaque, les troupes du F.M.L.N. sont entrées dans Perquin, à l'est du pays, près de la frontière hondurienne. Elles ont fait dans cette opération trente-quatre prisonniers et se sont emparés du plus important stock de matériel militaire récupéré depuis le début de la guerre. Une certaine pression a commencé à se faire sentir sur la ville de San-Francisco-Goteras, capitale départementale.

Dans la phase actuelle, il est évident que les insurgés ne tarderont pas à se replier. Mais ils ont mis à profit leur offensive pour reprendre le cerro de Guacamaya, montagne d'importance stratégique qui contrôle le centre du département de Morazan.

En réponse à ces actions, la junte a mobilisé trois mille hommes pour reprendre Perquin dont elle a fini, au bout d'une semaine de silence, par reconnaître la perte. La contre-attaque a déjà commencé par un pilonnage d'artillerie accompagné de bombardement aérien. Mais l'état-major et ses conseillers américains semblent hésiter à lancer l'infanterie dans la bataille de peur que les révolutionnaires n'en profitent pour attaquer en d'autres points du pays.

Pendant la même période, l'armée de la junte a marqué un point important en s'emparant de la montagne La Canada, à la frontière du Honduras. Mais pour y parvenir, elle a dû opérer depuis le territoire hondurien, donnant ainsi le départ de la régionalisation du conflit. Les Etats-Unis ont envoyé vingt et un conseillers militaires qui opèrent le long de la frontière, côté hondurien, dans l'espoir de couper toute source d'approvisionnement aux révolutionnaires. Les 12 et 13 août, le général Policarpio Paz Garcia a reçu, à Tegucigalpa, successivement le général Lucas Garcia, président du Guatemala, et M. Napoléon Duarte, accompagné du colonel Abdul Gutierrez, respectivement président et vice-président de la junte salvadorienne. Il s'agissait officiellement de discuter de problèmes commerciaux. Mais des rumeurs insistantes circulent selon lesquelles les trois chefs d'Etat ont parlé de la création d'une force d'intervention rapide commune aux trois pays. Des Portoricains et des contre-révolutionnaires cubains et nicaraguayens y participeraient. Une telle force bénéficierait sans doute de l'appui des Etats-Unis qui viennent déjà de créer une unité dans cet esprit au Salvador : la brigade Atlacatl. Cette dernière pourrait même servir de point de départ à la nouvelle unité multinationale.

Pour les Américains, qui comptaient sur l'asphyxie progressive des guérilleros, cette « mini-offensive » indique qu'ils doivent reconisdérer leur stratégie. Ils n'auraient alors que deux issues : considérer leur stratégie. Ils n'au- d'une solution politique, ou recourir à l'escalade militaire.

FRANCIS PISANI.

● *Dix-sept cadavres mutilés* ont été découverts près de la localité de Chalchuapa, à 20 kilomètres à l'ouest de San Salvador. Selon un magistrat, les victimes étaient des sympathisants des insurgés de gauche. Selon la comimision salvadorienne des droits de l'homme, vingt-six mille personnes, des civils pour la plupart, ont péri depuis deux ans en Salvador. La majorité ont été victimes des « escadrons de la mort », qui s'attaquent à des personnes suspectes de sympathie pour les révolutionnaires du Front démocratique. — (*A.P.*)

ASIE

Cambodge

Le projet de réunion des trois mouvements antivietnamiens se heurte aux réticences de M. Son Sann

M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), quitte Paris pour sa base, dimanche 23 août, à la frontière khméro-thaïlandaise. Il doit y superviser la prochaine phase de négociations avec les Khmers rouges, tenter de résoudre le différend qui l'oppose au chef de ses forces armées, le général Dien Del, et sans doute s'entretenir avec les responsables thaïlandais. Ceux-ci, selon certaines sources, auraient accentué leurs pressions sur le F.N.L.P.K. pour l'amener à être plus accommodant avec les Khmers rouges. Quelques jours plus tard, le prince Sihanouk se rendra à Singapour. L'ancien chef d'Etat et dirigeant du FUNCINPEC (Front d'union national pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif) souhaiterait y réunir une conférence tripartite (Sihanoukistes, F.N.L.P.K. et Khmers rouges).

Toutefois, la rivalité qui oppose M. Son Sann et le prince Sihanouk est trop forte actuellement pour que l'union des trois composantes cambodgiennes, souhaitée par les pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est), les Etats-Unis et la Chine, puisse voir le jour prochainement ; en tout cas pas avant la session de l'Assemblée générale des Nations unies, qui s'ouvre en septembre. Le prince Sihanouk accepte de soutenir la candidature de M. Son Sann à la tête d'un gouvernement de coalition, à condition qu'il reconnaisse son FUNCINPEC sur un pied d'égalité ; il taxe son ancien premier ministre d'irréalisme pour vouloir écarter les Khmers rouges des responsabilités futures. Enfin, il propose des élections libres qu'il est persuadé de remporter.

Pour sa part, M. Son Sann, qui estime que son F.N.L.P.K. représente la seule force non communiste organisée sur le terrain, se contente de répondre qu'il demandera, au moment opportun, son avis au peuple cambodgien. Il se fait plus dur à l'encontre des Khmers rouges, posant trois conditions à une éventuelle collaboration : qu'il reçoive auparavant un armement suffisant ; que les Khmers rouges prouvent qu'ils « *ont vraiment changé* », ainsi qu'ils le prétendent ; et enfin qu'ils démontrent « *leur repentir et leur patriotisme* » en acceptant d'exiler leurs principaux dirigeants.

M. Son Sann semblait, au début de l'année, sur le point de prendre la tête de la résistance khmère : les Khmers rouges étaient prêts à beaucoup de concessions, et le prince Sihanouk était éloigné à Pyongyang. Ses exigences, qu'il juge légitimes, ont fait échouer l'affaire, au grand dam des pays qui le soutiennent. Aujourd'hui, le retour sur la scène du prince Sihanouk, plus habile politique, pourrait lui couper l'herbe sous le pied. D'autant que Chinois et Américains, plus soucieux de faire pression sur Hanoï, acordent la primauté aux partisans de M. Pol Pot.

La lassitude est de plus en plus apparente parmi les pays qui soutiennent la résistance antivietnamienne, face à ce qu'ils considèrent comme des querelles de personnes injustifiées. Le sous-secrétaire d'Etat américain M. Holdridge nous disait en juillet qu'il regrettait que les groupes d'opposants khmers ne parviennent pas à s'entendre. « *Nous n'avons pas abandonné tout espoir* », ajoutait-il. Il est d'ailleurs paradoxal que nombre d'opposants cambodgiens passent plus de temps à parler des différends qui les opposent que de l'ennemi contre lequel ils souhaitent s'unir.

C'est dans ce contexte que Pékin vient de reconnaître, au lendemain de la visite en Asie du Sud-Est de son premier ministre, M. Zhao Ziyang, qu'il existait des « divergences » entre la Chine et l'ASEAN sur le Cambodge. Ces divergences — « *normales* » selon Chine nouvelle — portent sur les méthodes à employer pour obtenir le départ des Vietnamiens et non sur l'objectif lui-même. Les Chinois soutiennent plus fermement les Khmers rouges (*le Monde* du 19-20 juillet) et préconisent un « *combat commun* » des Etats-Unis et des pays asiatiques contre l'« *expansionnisme soviétique* ». Cette intransigeance se fonde en partie sur la certitude qu'ils ont que les Khmers rouges conserveront leur siège aux Nations unies. Le prince Sihanouk estime, lui, qu'ils pourraient perdre des voix par rapport à l'année dernière.

PATRICE DE BEER.

● ERRATUM. — *Le Monde* daté 16-17 août a publié un appel en faveur d'Angkor par la Coopérative internationale pour le développement socio-économique. Certes, l'ensemble monumental d'Angkor doit être restauré de toute urgence. Mais ce n'est pas une aile du temple d'Angkor-Vat qui, démontée pierre par pierre, attend depuis plus de dix ans d'être remontée. C'est le temple du Baphuon qui était en cours de remontage en 1970.

DIPLOMATIE

La visite de M. Cheysson à New-Delhi

(Suite de la première page.)

Une Inde qui, soucieuse de diversifier des relations que certains, ici même, estiment parfois trop orientées vers l'Union soviétique, semble depuis quelque temps se tourner davantage vers l'Europe occidentale, et la France en particulier, qu'il s'agisse de coopération économique ou d'achat d'armements. Le *Mirage 2000* est le seul appareil non soviétique à pouvoir rivaliser avec le F-16 américain qui, à la grande inquiétude des stratèges indiens, pourrait un jour prochain équiper l'aviation pakistanaise.

Intéressante, la visite de M. Cheysson l'est aussi, dans la mesure où l'on assiste actuellement à un certain rééquilibrage de la politique extérieure indienne. Force est en effet de constater que l'affaire afghane, sans remettre en cause les relations bilatérales existant, depuis des années, entre Moscou et New-Delhi « *Elles sont protégées comme par une cloison étanche* » constate un observateur étranger qui n'en parle pas moins de « *mariage de raison* », — a quelque peu terni l'image de « *l'ami privilégié* » et amené l'Inde à esquisser un rapprochement avec la Chine et le Pakistan. Evidente en ce qui concerne Pékin (*le Monde* du 30 juin), la reprise du dialogue est certes plus laborieuse avec Islamabad, les relations restant marquées par le souvenir des conflits passés, dont le Cachemire demeure l'obsédant symbole

Si l'Inde, à la différence du nouveau gouvernement français, n'a jusqu'à présent, souhaité le départ des troupes soviétiques qu'en termes fort mesurés — la formulation indienne étant toujours équilibrée par une dénonciation des ingérences extérieures, c'est-à-dire américaines, pakistanaises ou chinoises, — elle n'en est pas moins consciente des effets déstabilisateurs que cette présence a sur la situation de la région. Ainsi, alors que l'opinion publique indienne apparaît traumatisée par la menace constituée à ses yeux par le renforcement du potentiel pakistanais et par la politique nucléaire de ce pays, les dirigeants indiens se montrent davantage préoccupés par la vulnérabilité du Pakistan, les risques de désintégration de ce pays et la possibilité de voir, à terme, Moscou s'entendre avec Islamabab, l'U.R.S.S. revenant ainsi à l'époque où elle pratiquait une politique d'équilibre dans le sous-continent indien. D'où le souhait, exprimé à maintes reprises par New-Delhi, de voir se créer une situation permettant aux Soviétiques de quitter l'Afghanistan, quitte à accepter la présence à Kaboul d'un gouvernement favorable à l'U.R.S.S.

Jusqu'à présent, cependant, les réserves de New-Delhi se sont exprimées davantage par une évolution de sa diplomatie (rapprochement avec la Chine et le Pakistan) que par une condamnation de la présence soviétique en Afghanistan. Encore que, candidate au leadership des non-alignés, l'Inde ait finalement accepté, lors de la conférence de New-Delhi en février 1981, de rallier le courant majoritaire modéré (prenant ainsi nettement ses distances à l'égard de l'aile gauche pro-soviétique) et, de transiger sur l'Afghanistan et le Cambodge en acceptant les amendements proposés par le Pakistan et Singapour.

Certes, l'Inde a reconnu en juillet 1980 le régime pro-vietnamien de M. Heng Samrin alors que la France s'est prononcée pour « *un Cambodge indépendant, débarrassé de la présence militaire étrangère.* » Certes, en ce qui concerne l'Afghanistan, elle n'a jamais approuvé, à l'instar de Moscou, la proposition des Dix. Et alors que la France semble privilégier un règlement international, elle plaide plutôt pour une solution régionale. Il n'en reste pas moins que la souplesse dont New-Delhi a fait preuve sur ces deux dossiers controversés permet d'envisager un nouveau rapprochement entre les positions de la France et de l'Inde.

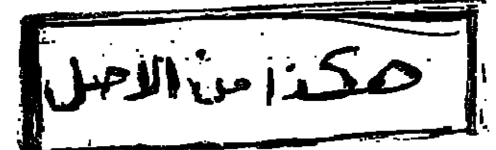
Reste la coopération bilatérale marquée par les incontestables succès enregistrés récemment par deux firmes françaises. Pechiney, d'une part, qui sera le maître d'œuvre d'un très important complexe d'aluminium établi dans l'Orissa, un projet de 1.5 milliard de dollars, le plus important investissement réalisé en Inde dans ce secteur. La Compagnie française des pétroles, d'autre part, qui vient de renouveler, en l'élargissant, le contrat d'assistance technique (d'un montant supérieur à 50 millions de dollars) destiné à augmenter la production du gisement off shore de Bombay High (1).

Fort de ces deux réussites, la France espère qu'une firme française (Renault, surtout, ainsi que Peugeot, sont sur les rangs face, notamment, à Volkswagen et Ford Australie) se verra finalement confier l'important projet automobile que le gouvernement indien a décidé de mettre en œuvre à Gurgaon, dans l'Haryana.

« *Entre la France et l'Inde,* nous déclarait un responsable indien, *n'existe aucun sujet de polémique. Nos pays ont l'un pour l'autre un mutuel respect et désirent mieux se connaître. Il ne reste plus à nos espérances qu'à se concrétiser.* » Des propos plus que cordiaux que confirmerait l'annonce d'une visite officielle de Mme Gandhi à Paris, en novembre prochain.

PATRICK FRANCES.

(1) De 7,5 millions de tonnes actuellement, elle devrait passer à 20 millions de tonnes en 1985.



Le Monde politique

UN BILAN DE L'I.F.O.P.

Comment M. Mitterrand a gagné et pourquoi M. Giscard d'Estaing a perdu...

L'IFOP consacre le troisième numéro de sa brochure périodique Quoi ? à un bilan des sondages politiques effectués à l'occasion de l'élection présidentielle et des élections législatives. La première partie de ce document traite des problèmes de méthode : estimation des résultats, travail sur les échantillons, indices de popularité, simulation d'élections. La seconde partie propose des indications fournies par les sondages sur quelques thèmes : les nouveaux électeurs, l'image des candidats à l'élection présidentielle, l'évolution des électorats de MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing.

Les nouveaux électeurs

Entre 1974 et 1981, six millions de jeunes gens, environ, sont *devenus électeurs*, l'âge de vote ayant été abaissé à dix-huit ans au cours de cette période : cinq *millions et demi de personnes ont* décédé entre ces deux dates.

L'IFOP indique que les intentions de vote des nouveaux électeurs au deuxième tour de l'élection présidentielle se sont répartis ainsi, sur la base de cent, le chiffre figurant entre parenthèses donne la proportion pour l'ensemble des Français :

M. Giscard d'Estaing 43 (51)
M. *Mitterrand* 57 (49)
Ne se prononcent pas 19 (20)

Cette étude réalisée avant la consultation, bien sûr, et qui ne traduit pas encore le choix final du corps électoral montre, déjà, que si l'indécision des nouveaux électeurs était identique à celle *de tous les autres, leur faveur* allait nettement au candidat de la gauche. Curieusement, ce sont les plus jeunes (18-20 ans) qui sont plus giscardiens (48 %) tout en continuant d'accorder la majorité à M. Mitterrand. Le jugement des nouveaux électeurs sur le bilan du septennat est sévère : 58 % d'entre eux le déclarent plutôt négatif, alors que pour l'ensemble des Français la proportion *n'est que* de 47 %.

21 % des nouveaux votent comme leurs parents et l'analogie *se constate surtout chez* les enfants des cadres supérieurs et des patrons ; 31 % votent plus à gauche, *surtout chez les cadres* moyens et employés : 12 % votent plus à droite. En majorité (51 %), ils n'attendaient pas de changement de l'élection présidentielle et ils étaient plutôt pessimistes, surtout les plus jeunes.

Les cols blancs

L'IFOP a étudié l'évolution de l'électorat de M. Mitterrand depuis 1965. *Il apparaît que le candidat* socialiste a progressé pareillement (sept points) chez les hommes, de 51 % à 58 %, et chez les femmes de 39 % à 46 %. Il obtient de plus en plus de voix chez les électeurs âgés de moins *de 49 ans et* un peu moins chez ceux qui ont plus de 65 ans. Son audience électorale baisse de *41 % à 31 % — surtout depuis 1974* — chez les agriculteurs — mais s'accroît chez les cadres moyens et employés (de 45 % à 61 %) et les ouvriers (de 55 % à 68 %) encore qu'en 1974 elle atteignait 73 % chez ces derniers. L'étude de l'électorat du P.S. aux cours des dernières consultations législatives confirme ces tendances.

L'IFOP a cherché à savoir qui avait lâché M. Giscard d'Estaing. Son étude se fonde sur trois sondages réalisés entre novembre 1979 et mai 1981. Elle montre que l'électorat giscardien s'est féminisé (de 55 % à 58 %) et a *vieilli, surtout par les femmes.* L'audience électorale baisse de 18 % à 15 % chez les cadres moyens et *employés — les cols blancs —* et de 23 % à 21 % chez les ouvriers. D'autres études complètent celle sur la structure de l'électorat. Ainsi l'image de M. Giscard d'Estaing est-elle apparue comme celle du candidat le plus mal *placé pour la capacité* de tenir les promesses et l'esprit de réforme. L'inquiétude devant la structure économique à venir *s'est accélérée* depuis 1976 et a correspondu à la chute de popularité du président. Sa *réputation de compétence économique* a pesé contre lui. M. Barre a bien joué le rôle d'écran réservé au premier ministre en *souffrant* plus de la popularité déclinante du président que celui-ci n'a subi celle, pourtant médiocre, de *son second* chef de gouvernement. Au total, la conjugaison de deux mouvements de désaf*fection de l'opinion ne pouvait* que déboucher sur un faible soutien populaire. — A. L.

● *Une grève générale* a paralysé, le vendredi 21 août, dans l'île de la Réunion, les principales branches d'activité du secteur privé. Le mot d'ordre avait été lancé par la C.G.T. réunionnaise, première organisation syndicale du département, pour *« protester contre des hausses de prix continues et excessives, briser l'offensive des patrons et des spéculateurs, préserver les conditions du changement en faveur des travailleurs »*. Des rassemblements de quelques centaines de personnes ont eu lieu dans les quatre communes les plus importantes de l'île. Cette journée d'action avait reçu le soutien du parti communiste réunionnais. — *(Corresp.)*

Hier et demain

(Suite de la première page.)

A aucun moment, le gaullisme n'aurait dû se confondre avec un centrisme fantomatique ; au contraire, il lui appartenait de se distinguer, *de bousculer l'immobilisme,* d'exister par lui-même, de refuser de se laisser neutraliser, quitte à renverser le gouvernement ; il lui revenait surtout de présenter *une solution de rechange cohérente* et riche en perspectives, une solution hardie qui serait aussitôt apparue comme celle du changement.

Oui, l'origine de la défaite remonte *au jour où une majorité qui reposait* essentiellement sur l'idéologie gaulliste a renoncé à son inspiration et perdu son homogénéité pour devenir un aggloméral d'intérêts électo*raux sans conviction* ; de ce jour, cette majorité sans âme se voyait condamnée. Elle vient d'être exécutée par un corps électoral qui a choisi le mouvement.

Que, dans ces conditions, les *socialistes vierges de responsabilités,* débarrassés de leur inquiétante alliance avec les communistes et se présentant comme les moteurs d'un nouveau bond en avant aient gagné, *de peu mais incontestablement, quoi d'étonnant ?* Rien de surprenant, surtout si l'on a su noter que, au second tour des présidentielles, près de deux millions de voix de l'ex-*majorité ont choisi, avant tout, de* chasser le président sortant, symbole du centrisme, soit en votant pour son adversaire sans l'approuver, soit en refusant par un vote blanc une alter*native qui ne leur convenait pas ;* et si l'on a également remarqué que, au premier tour des législatives, il s'est trouvé trois millions d'abstentionnistes inhabituels, ce dernier fait s'expliquant, *paraît-il, par le refus des gaullistes de voter pour des* candidats centristes, et *vice versa,* résultat du calcul immoral et catastrophique de la candidature unique.

Ceci pour constater que la victoire *de l'ancienne opposition est indubitablement la conséquence de l'abandon* par les dirigeants successifs des mouvements gaullistes de ce qui constituait aux yeux de tous leur raison d'être.

De grandes possibilités restent ouvertes

Maintenant regardons vers l'avenir. On nous dit que de Gaulle et ses principes sont devenus *l'histoire, qu'ils appartiennent à tout le monde.* Cette formule démobilisante contient une part de vérité. Il est vrai que toutes les forces politiques se réfèrent à de Gaulle, que toutes *considèrent comme leur bien les acquis qu'on doit au général* et qu'elles ont le plus souvent combattu. Il en est ainsi des institutions, de la force de dissuasion, de la détente avec l'Est, etc. *Tant mieux. Quel plus grand succès pouvait-on espérer ?* Toutefois, demeurent posés d'immenses problèmes dont les solutions que de Gaulle a préconisées *ne sont pas encore acceptées* : la participation, la réforme du système *monétaire* international, la solidarité avec les pays sous-développés, le contrôle des vecteurs *nucléaires, et d'autres encore.* On le voit, il reste beaucoup à faire.

Une liberté nouvelle

Notre pays est là avec ses richesses, ses savants et ses artistes ; notre nation existe avec ses qualités et ses *défauts : nous disposons de vastes ressources* et souffrons de graves déficiences : autour de nous le monde ne s'améliore pas et de nombreux Etats cherchent *leur voie ; esquisser ce tableau, c'est constater que, quelle* que soit la tendance de nos gouvernements, de grandes possibilités nous restent ouvertes à condition que nous soyons *décidés* à les *exploiter.*

Voir grand pour les Français et pour la France en s'inspirant de la philosophie de de Gaulle sera toujours d'actualité ; les occasions de défendre son idée de la France *ne manqueront jamais ; c'est pour*quoi il y aura encore dans un an, dans deux ans, dans vingt ans, des gaullistes pour dire : *« La France, ça existe, faisons en sorte qu'elle soit grande et qu'elle ne déçoive pas les milliards d'hommes qui comptent sur elle. »* Pour que leur voix soit entendue, ces gaullistes-là, au-dessus des conjonctures politiciennes, doivent rester fidèles *à leurs convictions* et surtout prêts à agir.

Sous peine de se couper des racines profondes, aucune majorité, d'où qu'elle vienne, ne pourra négliger *cette force que le premier résistant de France a su révéler et* galvaniser ; aucun président ne disposera de crédit dans le monde si, *par malheur,* il arrivait que les Français *ne croient plus* en la *France. L'élan puissant* qui habite chacune et chacun d'entre nous, rouge, blanc ou rose, sera toujours vivant et actif tant qu'un étranger franchissant *nos frontières aura le sentiment d'entrer* dans le pays où chaque jour on découvre une liberté nouvelle.

PIERRE LEFRANC.

A L'EXTRÊME DROITE

Le GUD lance un nouveau mouvement de jeunes : Renouveau nationaliste

Les dirigeants du GUD (Groupe union-défense), organisation étudiante liée au Parti *des forces* nouvelles (P.F.N., extrême droite) et particulièrement active à la faculté de droit de la rue *d'Assas* (Paris-II), ont pris l'initiative de créer une nouvelle organisation de jeunesse, le Renouveau nationaliste, qui se propose de regrouper dans une structure unitaire les jeunes militants d'autres *mouvements d'extrême droite* et les jeunes ouvriers nationalistes. Ils ont pris contact, notamment, avec les *membres du Front* des étudiants nationalistes (FEN), proche du Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.), animé par M. Jean-Charles Malliarakis, et avec certains membres du Front national de la jeunesse (F.N.J.), organisation de jeunesse du Front national que préside M. Jean-Marie Le Pen.

Ces échanges de vues se sont traduits, jusqu'à présent, par une première campagne d'affichage sur la nécessité de *« barrer la route au communisme »* et par la tenue d'un séminaire, du 25 au 31 juillet, près de Saint-Raphaël *(Var), avec la participation* d'une soixantaine de personnes. Afin de faciliter la constitution d'une structure unitaire, le *GUD* avait, dès le 17 juin, après le premier tour des élections législatives, prononcé sa dissolution. *Celle-ci a été officiellement* confirmée au *Journal officiel* du 8 juillet. M. Serge Rep, ancien secrétaire *général du GUD* et avocat du mouvement, a notamment souligné : *« Nous ne craignions pas une dissolution, car le GUD a toujours agi dans la légalité. Mais avec la victoire de la gauche, le mouvement que nous avions créé en 1969 n'était plus adapté au combat politique qu'il faudra mener à la rentrée. »*

Pour l'instant, la direction de Renouveau nationaliste est assurée par un bureau politique de cinq membres, au sein duquel les *dirigeants* du GUD sont majoritaires. Le porte-parole en est M. Charles-Henri Varaut, étudiant en droit.

La première réunion publique de cette nouvelle *organisation* doit avoir lieu en octobre à la *faculté de la rue d'Assas ou au* Palais de la mutualité.

L'initiative des dirigeants de l'ex-GUD suscite, toutefois, une *polémique*. Le *représentant* du bureau national du Front national de la jeunesse (F.N.J.), qui siège au comité central du parti de M. Le Pen, a affirmé, vendredi 21 août, en effet, que la branche « jeunes » du Front national *« n'a rien à voir avec cette tentative organisée,* selon lui, *par des mercenaires du R.P.R. qui se chargeront, comme d'habitude, des basses œuvres du parti de la rue de Lille ».* Il a ajouté : *« Si aucun membre du F.N.J. n'a participé au camp du Renouveau dans le Var, nous croyons savoir qu'un certain nombre d'anciens militants du M.N.R. étaient présents, les mêmes qui avaient participé à la campagne de M. Valéry Giscard d'Estaing aux côtés de leurs futurs alliés du Renouveau qui, pour des raisons financières, savaient se louer aux deux camps rivaux de l'ex-majorité. »*

La création de Renouveau nationaliste ne soulève, en revanche, aucune objection de la part du P.F.N.

L'élection sénatoriale partielle du Var

CONFLIT AU SEIN DE LA FÉDÉRATION SOCIALISTE

(De notre correspondant.)

Toulon. — Les instances nationales du parti socialiste devront trancher un conflit qui oppose plusieurs sections socialistes du Var et M. Alain Bombard à la fédération du P.S. de ce département, à propos de la désignation du candidat socialiste à l'élection sénatoriale partielle du 27 septembre.

L'organisation de ce scrutin a été rendue nécessaire par l'élection, lors des dernières législatives, de M. Guy Durbec, maire socialiste d'Ollioules, sénateur qui s'est démis de ce dernier mandat pour siéger à l'Assemblée nationale. Les cent vingt sections du département ont choisi le candidat à la succession le 11 juillet dernier, plaçant M. Raymond Nicoletti, conseiller général, maire de Salernes, largement en tête (465 mandats) devant MM. Biancotto, maire d'Hyères (152 mandats) et Alain Bombard, conseiller général (129 mandats). Ce résultat a été contesté par plusieurs sections et par M. Bombard qui s'élèvent contre le fait qu'un laps de temps trop court leur a été accordé, entre l'appel aux candidatures et le vote des sections, pour mener à bien leur campagne interne.

Une « commission d'enquête » de la direction du P.S. s'est rendue sur place à la fin du mois de juillet. On reproche également à M. Nicoletti des prises de position non orthodoxes, notamment sur la lutte contre le chômage et la peine de mort, dont il est partisan. Réunie jeudi 20 août, la direction de la fédération du Var a confirmé son soutien à M. Nicoletti.

Le Monde équipement

TRANSPORTS

Le conflit du contrôle aérien aux États-Unis

• Les grévistes cherchent des appuis internationaux

Trois semaines après le début du conflit de la navigation *aérienne* aux Etats-Unis, la solidarité internationale en faveur des contrôleurs américains licenciés, qui s'est *déjà traduite* par des perturbations dans le trafic transatlantique, pourrait se manifester à nouveau. Conformément à l'engagement qu'elle avait pris, il y a une dizaine de jours, en lançant un « ultimatum » au président Reagan — auquel elle demandait de reprendre le dialogue avec les douze mille grévistes démis de leurs fonctions, — la Fédération internationale des *contrôleurs* du trafic aérien (IFATCA) réunit ce week-end, à Amsterdam, une assemblée générale extraordinaire qui arrêtera le principe d'actions nouvelles.

L'IFALPA dispose d'une marge de manœuvre assez étroite. Beaucoup de ses adhérents — dans soixante pays — sont privés du droit de grève, et tous ne sont pas *motivés* au *même degré*. Elle se heurte en outre à un « adversaire » coriace, persuadé que sa fermeté paiera. Il lui faut donc tenter d'amener le président Reagan à composer sans qu'il perde la face, et trouver pour y parvenir des moyens de pression efficaces qui n'exposent pas ceux qui les emploient à des sanctions. L'IFATCA *pourrait*, dans un premier temps, demander l'arbitrage d'organisations internatio*nales, par exemple* de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), à laquelle on demanderait de constater les infractions à ses propres règlements commises aux Etats-Unis (sécurité, *emploi* du personnel non qualifié...). Elle pourrait aussi s'adresser à l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), dont les experts réunis en mai 1979 à Genève avaient édicté, à l'égard *des contrôleurs aériens,* une soixantaine de dispositions concernant notamment les horaires de travail, les *libertés syndicales* à observer dans la profession — et interdisant notamment le remplacement du personnel *gréviste par des agents non qualifiés.* Mais, dans l'esprit d'une partie des congressistes d'Amsterdam, *cette approche* « diplomatique » n'exclut pas des actions plus directes qui pourraient à nouveau perturber l'écoulement du trafic avec les Etats-Unis.

Sans précédent dans les annales du transport aérien — et peut-être dans celle des conflits sociaux, — cette affaire soulève un certain nombre de questions.

Sécurité : des doutes

La première d'entre elles concerne la sécurité. *Le ciel américain* est-il, depuis le 3 août, aussi sûr qu'avant ? Dès les premiers jours du conflit, les contrôleurs américains ont fait usage de cette arme pour tenter de sensibiliser l'opinion publique. L'administration a d'abord soutenu que la qualité du service n'avait pas souffert du renvoi de 12 000 contrôleurs sur les 17 000 que comptait la profession. Bien des compagnies et des organisations de navigants acquiescèrent.

L'affirmation vaut-elle encore aujourd'hui — et, en tout cas, pour combien de temps ? Il est *rapidement apparu* que les contrôleurs recrutés à la hâte par l'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.) ne pourraient longtemps soutenir un rythme de travail hebdomadaire de soixante *heures et plus — alors que* les grévistes réclamaient la semaine de trente-deux heures. Partis « la *fleur au fusil* », pas mécontents, souvent, d'assouvir de vieilles rancunes professionnelles et syndicales, les non-grévistes commen*cent à se demander s'ils pourront* « tenir » pendant deux ans ce régime : un rythme de travail de quarante-huit heures par semaine.

Déjà les certitudes quant à sécurité de l'espace aérien américain s'effritent. L'organisation de *contrôleurs qui a déclenché* la grève — le PATCO — et le ministère des transports ont échangé des communiqués parfaitement contradictoires à ce sujet, ne permettant pas de savoir si, depuis le début de la crise, le *nombre des « quasi-collisions »* (« *air-miss* ») a été de 10 ou de 35.

Une commission de pilotes américains a rédigé la semaine passée *une série de rapports concluant* que la fatigue et l'insuffisance de qualification des actuels contrôleurs compromettaient la sécurité aérienne, d'autant que s'y ajoutaient une recrudescence des vols à vue militaires et privés et *la fermeture de tours de contrôle* sur des aéroports demeurant néanmoins ouverts à la circulation. Mais peu après, l'association des pilotes américains (l'A.L.P.A., qui compte 33 000 adhérents dans 29 compagnies) réitérait, par la voix de son président, M. John J. O'Donnell, sa confiance dans la fiabilité du système mis en place par le gouvernement. Ce*pendant, dans le courant* de la semaine, alors que la Chambre des représentants envisageait de *faire procéder à des auditions* par une commission parlementaire, trois enquêtes étaient lancées *pour déterminer le degré de sécurité* du dispositif actuel et s'assurer des conditions de travail du personnel : l'une par le bureau national pour la sécurité des transports (N.T.S.B.), une autre par trois « sages » désignés par le ministre des transports, M. Drew Lewis, et une troisième par la Flight Safety Foundation, organisme *privé financé* par les compagnies aériennes.

• Les compagnies font le compte de leurs pertes

Le blocus

Les conséquences économiques du *conflit* ne sont pas encore clairement perceptibles. M. Lewis a pu ironiser sur les économies de carburant réalisées *du fait de* la diminution de trafic imposée par la capacité réduite du système de contrôle — 16 millions de litres par jour, soit 14 % de la consommation ordinaire de l'aéronautique commerciale — ou sur les 200 *millions* de dollars épargnés par l'administration sur les traitements qu'elle aurait dû verser aux agents licenciés pendant les *trois prochaines années.*

L'économie n'est certainement pas le mobile essentiel d'un gouvernement qui a fait savoir sa détermination de déployer au-dessus de *l'Atlantique des avions* radars militaires « AWACS » au cas où la solidarité internationale des contrôleurs compromettrait les liaisons sur cet axe.

Les compagnies aériennes se montrent, elles, davantage préoccupées par les retombées financières du conflit. A part British Airways — qui avait momentanément interrompu ses vols vers les Etats-Unis — les transporteurs européens n'ont guère souffert des perturbations sur l'Atlantique Nord, hormis quelques retards et déroutements. Il n'en irait pas de même en cas de reprise durable des perturbations sur l'Atlantique. Quant aux compagnies intérieures américaines, victimes exclusives des réductions de trafic, elles perdent environ 30 millions de dollars par jour et pensent qu'il leur faudra dix-huit mois pour rétablir l'efficacité de leurs services.

Cette mésaventure vient noircir encore des résultats déjà peu *engageants* : les statistiques de l'ATA (Air Transport Association), qui regroupe la quasi-totalité des compagnies américaines, indiquent une réduction du trafic de 3 % au premier semestre (—0,8 % sur les liaisons internationales, —6,7 % à *l'intérieur*), et qu'elles auraient dû faire le double du bénéfice prévu avant la crise du contrôle aérien (600 à 800 millions de dollars) pour être en état de financer leurs investissements.

Dans ces conditions, on a peine à croire cet expert de Wall Street, *M. Julius Maldutis,* qui pronostique un redressement fin septembre et de bien meilleurs bénéfices en 1982. Le personnel des compa*gnies*, lui, ne s'y trompe pas, quelques employeurs ayant profité de l'aubaine que leur offraient les « aiguilleurs du ciel » pour procéder à des licenciements qui, dans bien des cas, auraient été de toute façon nécessaires. *L'ALPA elle-même se préoccupe* de l'emploi des pilotes, menacés de mise en chômage technique.

La dernière inquiétude née de ce conflit peu ordinaire n'a pas encore reçu le moindre commencement de réponse, mais elle pourrait pourtant peser lourd dans les réactions futures à des mouvements du même genre. Elle consiste à savoir si les Etats peuvent, moralement et politiquement, laisser quelques centaines ou quelques milliers d'hommes enfermer un pays dans ce blocus des *temps modernes* que *signifie* la privation de liaisons aériennes.

JAMES SARAZIN.

● *Au cabinet de M. Fiterman.* — M. Claude Martinand est nommé directeur adjoint du cabinet du *ministre des transports,* en remplacement de M. Pierre Perrod, récemment nommé directeur des transports terrestres (*le Monde* du 7 août).

[Né le 2 novembre 1944 à Lyon, M. Claude Martinand est ingénieur *des ponts et chaussées.* Chef de la division des tracés au centre d'études techniques de l'équipement de Bordeaux en 1969, il devient deux ans plus tard chef de l'arrondissement opérationnel des autoroutes de Gironde. Chef du service de l'urbanisme opérationnel et de la construction de la Gironde en 1974, il est nommé en 1977 chargé de mission auprès du secrétariat général du groupe central des villes nouvelles dont il devient par la suite secrétaire général adjoint.]

● *Une classe luxe chez Laker.* — Selon le journal britannique *Financial Times*, la compagnie Laker Airways, qui assure sur l'Atlantique des vols à bon marché, a l'intention de créer sur ses avions une nouvelle classe tarifaire présentant un confort supérieur. Cinquante-deux sièges seront offerts à partir du 15 octobre, dans ce « Regency Service », sur chacun des onze DC-10 de la *compagnie*, au prix de 250 livres (2 750 F) pour le voyage Londres-New-York. A cette date, le billet « Skytrain » sur la même destination coûtera 90 livres.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

société

JUSTICE

L'AFFAIRE DE LA TUERIE D'AURIOL

Une quatorzième inculpation

De notre envoyé spécial

Marseille. — Mme Françoise Llaurens-Guérin, juge d'instruction chargé du dossier de la tuerie d'Auriol, a inculpé et écroué une quatorzième personne, vendredi 21 août. M. François Giustignani, quarante-neuf ans, invalide civil vivant de petits travaux occasionnels, arrêté le 20 août à Calenzana, en Balagne (Haute-Corse), lui a, en effet, été présenté vendredi à la suite du mandat d'amener lancé contre lui par le magistrat. Membre du SAC marseillais, ami de M. Yves Curtois, autre militant du Service d'action civique, disparu depuis le 15 mai, il a été inculpé de complicité d'homicide volontaire et de non-dénonciation de crime.

Cette inculpation est en rapport avec les rivalités internes au SAC marseillais, mais aussi en relation avec des querelles personnelles entre membres de cette organisation. Il est actuellement impossible de préciser davantage ce qui est reproché à M. Giustignani. De même, on ne sait pas si son interrogatoire par les policiers a permis de connaître les raisons de la disparition de M. Courtois, tout à la fois proche de l'inspecteur stagiaire Jacques Massie et de Lionel Collard, le chef présumé du commando d'Auriol. Certains enquêteurs estiment aujourd'hui que M. Courtois a pu être « exécuté », alors que d'autres supposent qu'il se cache en Corse.

Querelles de robes

Durant cinq heures, vendredi 21 août, Mme Llaurens-Guérin a dirigé un transport de justice sur les principaux « points stratégiques » de l'itinéraire du commando de la tuerie d'Auriol, dans la nuit du 18 au 19 juillet et le 19 juillet au matin. Selon Mᵉ Eliane Keranidas, cette ébauche de reconstitution, en compagnie de deux membres présumés du commando, Didier Campana et Jean-François Massoni, a eu pour but de comprendre les nombreuses allées et venues des cinq membres du SAC après la tuerie. L'avocate a, en effet, relevé comme un élément frappant le nombre de kilomètres parcourus, les 18 et 19 juillet, par les auteurs du massacre d'Auriol.

L'analyse des itinéraires empruntés et le repérage précis des lieux pourraient ainsi conduire à mettre en évidence le rôle de tiers qui auraient pu être les « témoins de faits et gestes du commando. Deux détails méritent d'être signalés : tout d'abord, l'inhumation du corps de Jacques Massie s'est probablement faite vers 10 ou 11 heures du matin en bordure d'un chemin, ce qui représentait — à moins d'être sûr des lieux — un danger certain ; ensuite, Campana n'habitait pas très loin de Nans-les-Pins, et donc de l'endroit où fut creusée la tombe de l'inspecteur stagiaire. Il a été demandé à Campana et Massoni de faire le tour de plusieurs domaines privés, dont certains ne leur auraient pas été inconnus, et de les visiter. Mᵉ Keranidas a précisé que le propriétaire du terrain où a été enseveli Jacques Massie a pu être identifié.

Ces actes d'instruction, nécessaires et importants, ont cependant été partiellement occultés par l'imbroglio des dissensions et déchirements des avocats de la partie civile. De fait, alors que la sœur de l'inspecteur stagiaire exécuté, Mme Marina Massié, avait désigné, mercredi 19 août, Mᵉˢ Alain Lhote et Frédéric Monneret comme conseils, confirmé Mᵉ Jean Roussel et dessaisi Mᵉ Gilbert Collard, la situation a basculé vendredi 21 août (nos dernières éditions).

Interrompant aussitôt ses vacances en Italie, Mᵉ Collard a, en effet, rencontré sur le champ Mme Massié et réussi à la convaincre d'annuler ses dernières décisions. C'est ainsi que l'avocat « congédié » la veille a reçu des mains de Mme Massié une lettre datée du 21 août, dans laquelle sa cliente assure : « *Ne tenez pas compte des regots et demeurez mon défenseur.* »

Ce retournement spectaculaire, qui s'accompagne du retrait du dossier à Mᵉˢ Lhote et Monneret, mérite une explication. Mᵉ Collard a admis qu'une brève « crise de confiance » s'est instaurée dans ses rapports avec Mme Massie. Contrairement aux nombreuses déclarations de l'avocat, Mme Massie n'a, en effet, jamais reçu les « archives » de son frère des mains d'un inconnu dans un café de Marseille. En outre, Mme Massie détenait ces documents depuis plusieurs mois. Sa belle-sœur, Mme Marie-Dominique Massie, les avait remis quelques jours après la tentative d'attentat dont l'inspecteur stagiaire avait été la victime le 26 avril 1981.

Du reste, en formelle opposition avec Mᵉ Collard, son avocat retrouvé, Mme Massie a déclaré, vendredi, que les documents en question « *n'apportent aucune lumière sur la tuerie d'Auriol* ». La partie civile, en affirmant cela, évoque tant le premier lot de documents remis le 13 août que le deuxième, déposé jeudi 20 août, même si elle a pu écarter certaines pièces concernant son frère ou ses familiers.

Mᵉ Collard entend en finir avec ce fâcheux épisode. Il affirme : « *Je suis réintégré dans tous mes droits, cela suffit.* » L'alerte aura tout de même été chaude. Mᵉ Collard explique sa sortie et sa rentrée par « *une opération de manipulation* ». « *On a dit à Mme Massie que j'étais de gauche,* dit-il, *que j'avais Defferre tous les soirs au téléphone, que j'allais politiser l'affaire.* » Mᵉ Collard est, en effet, membre du parti socialiste, ce que n'est pas sa cliente.

Bref, « *Mme Massie a été l'objet de pressions durant mon absence ; on lui a fait peur, on a abusé de sa faiblesse pour faire en sorte de m'éliminer* ». Habile, Mᵉ Collard a donc su rétablir une situation très compromise. Congédié, il s'est fait réembaucher. Vendredi soir, ultime preuve d'une victoire pagnolesque, l'avocat s'est constitué partie civile pour Mme Marcelle Massie, mère de l'inspecteur stagiaire.

Des documents fracassants ou anodins ?

Mᵉ Monneret, pour sa part, est serein, en dépit des attaques publiques de Mᵉ Collard : « *Mme Massie nous a pris comme conseils avec Mᵉ Lhote, mercredi 19 août,* explique-t-il. *Devant le juge d'instruction, qu'elle a vu seule durant une heure, et donc sans pressions, elle a expressément indiqué qu'elle ne voulait plus Mᵉ Collard comme avocat, qu'elle ne lui faisait plus confiance.* » Mᵉ Monneret indique que Mme Massie avait « *un poids sur la conscience* » en raison des documents toujours en sa possession mercredi : « *Je lui ai dit qu'elle risquait, en effet, de graves ennuis, qu'il lui fallait les remettre immédiatement. Une perquisition chez elle était envisageable, et Mme Massie n'aurait plus été crédible.* »

Ainsi, la sœur de l'inspecteur stagiaire a-t-elle remis sans tapage une deuxième vague de documents, jeudi, à Mme Llaurens-Guérin.

Accusé par Mᵉ Collard d'avoir agi de manière douteuse et déloyale auprès de sa cliente, Mᵉ Monneret constate simplement que, le premier jour de son intervention, les documents en possession de Mme Massie ont été remis à la justice dans le but de concourir à la manifestation de la vérité. Il indique, d'autre part, qu'on ne peut suspecter Mᵉ Lhote et lui-même d'avoir voulu « *brouiller les cartes* » pour des raisons politiques : Mᵉ Lhote est membre du parti socialiste et conseiller municipal (P.S.) de Bouc-Bel-Air et Mᵉ Monneret « de gauche ». Dans une lettre datée de vendredi, adressée au juge d'instruction et au procureur de la République, Mᵉ Monneret demande que « *la lumière soit faite* » sur une polémique de mauvais goût. Mᵉˢ Monneret et Lhote, tout comme Mᵉ Collard, ont saisi de cette affaire le bâtonnier de l'ordre des avocats de Marseille.

Dans l'immédiat, une seule chose est sûre : le juge d'instruction aurait pu consulter et analyser, depuis plus de trois semaines, les « archives » de Jacques Massie — « fracassantes », selon Mᵉ Collard, anodines, selon sa cliente, — avec une meilleure coopération de la partie civile. Tel n'a pas été le cas.

LAURENT GREILSAMER.

L'ENQUÊTE DE L'I.G.P.N.

SAC et police

De notre correspondant régional

Marseille. — Depuis une semaine, cinq fonctionnaires de l'Inspection générale de la police nationale (I.G.P.N.), la « police des polices », enquêtent à Marseille. A leur tête, le directeur adjoint de l'I.G.P.N., l'inspecteur général René Barre, ancien responsable du service central des voyages officiels (S.C.V.O.), secondé par le contrôleur général, Albert Mourey. Objet de leur mission : établir si des policiers de la cité phocéenne, membres ou sympathisants du SAC, « *n'ont pas fait preuve de laxisme, voire facilité certaines pratiques* ».

L'information judiciaire ouverte après la tuerie d'Auriol a, en effet, révélé l'interpénétration entre la police marseillaise et le Service d'action civique. Officiellement, quarante-trois policiers seraient adhérents de l'organisation gaulliste. Ce nombre paraît certes relativement faible si on le compare à celui des trois mille deux cents fonctionnaires en tenue ou en civil des polices urbaines, des C.R.S. et du S.R.P.J. (1). Mais il représente cependant près du quart des effectifs du SAC marseillais.

Discrétion

L'inspecteur stagiaire Jacques Massie, assassiné à Auriol, avait, il est vrai, constitué dans les années 75 un groupe important de militants recrutés par prédilection dans les unités de C.R.S., auxquelles il avait successivement appartenu. Par la suite, son prosélytisme semble s'être étendu plus particulièrement à la compagnie spéciale de la voie publique (C.S.V.P.) dans laquelle servent en civil des policiers de la tenue détachés. Le SAC a-t-il aussi accueilli dans ses rangs certains fonctionnaires plus élevés de la hiérarchie ? On l'a prétendu sans que les diverses assertions de ce genre aient pu pour l'instant être vérifiées.

Rien n'a filtré des résultats de l'enquête de l'I.G.P.N. dont le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, est tenu informé, à sa demande, en permanence. L'inspecteur général Barre et ses collaborateurs mènent leurs investigations en s'entourant de la plus grande discrétion. Deux bureaux ont été mis à leur disposition dans les locaux de la préfecture de police. Chaque soir, ils en ferment eux-mêmes les portes à clé et déposent leurs serviettes dans le coffre de la « maison ». Le préfet de police des Bouches-du-Rhône, M. Michel Eon, s'il a consenti, avec courtoisie, à nous recevoir, est lui-même rigoureusement muet.

On croit savoir, pourtant, qu'une douzaine de policiers ont déjà été entendus par les fonctionnaires de l'I.G.P.N. Tous appartiennent à des unités de la police en tenue et plusieurs, semble-t-il, à l'une ou aux autres des trois compagnies de C.R.S. stationnées à Marseille et à la C.S.V.P. Aucun n'est d'un grade quelque peu élevé, si ce n'est deux brigadiers-chefs.

Selon certaines informations, les fonctionnaires de l'I.G.P.N. chercheraient à éclaircir notamment les relations qu'aurait entretenues M. Yves Courtois, le militant du SAC mystérieusement disparu de Marseille depuis plus de trois mois, avec les milieux policiers. Ses relations lui auraient permis, dit-on, « *de rendre de nombreux services* ». En clair, M. Courtois aurait été un « indicateur », informant régulièrement l'« évêché » (le siège de la police marseillaise). La question est de savoir dans quelles conditions.

Les auditions de l'I.G.P.N. ne sont toutefois pas terminées et certaines, plus importantes, ont pu être faites hors de la préfecture de police. L'inspecteur général Barre a également reçu personnellement les responsables locaux des deux principaux syndicats de policiers en tenue (S.N.A.P.T.) et en civil (S.N.A.P.C.) affiliés à la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.). Le directeur adjoint de l'I.G.P.N. souhaitait recueillir leurs témoignages à titre d'information sur les activités de Jacques Massie et de fonctionnaires qui se seraient compromis. « *Nous ne connaissions pas l'inspecteur Jacques Massie,* nous a déclaré l'un d'eux. *Nous sommes cependant étonnés qu'un policier assument les responsabilités qui étaient les siennes au SAC n'ait pas attiré l'attention de la hiérarchie. En tant que syndicalistes nous avons été nous-mêmes fichés et pourtant nous ne sommes pas des extrémistes...* »

L'enquête de l'I.G.P.N. a créé, semble-t-il, un certain malaise à la C.S.V.P. qui compte 85 fonctionnaires. Mais le principal sujet de préoccupation des policiers en tenue est moins lié, pourtant, à l'affaire d'Auriol qu'à l'importante restructuration des polices urbaines qui est actuellement en cours et qui se traduira par de nombreuses mutations inter-quartiers dans les prochains mois.

GUY PORTE.

(1) Selon les chiffres communiqués par la préfecture de police, les effectifs se décomposent en 2 400 gardiens et gradés en tenue et en 280 fonctionnaires en civil, auxquels s'ajoutent environ une cinquantaine d'inspecteurs et commissaires du S.R.P.J. et 380 C.R.S.

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● ECOLE SPECIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR (par ordre de mérite) :

CONCOURS SCIENCES

MM. Destremau, Loridan, Chatelain, Schmitt, De Durat, Perrin, Foucal, Vernis, Haywang, D'Huart, De Mauduit du Plessis, Kolfenter, Lacarrière, Henry Pierre-Yves, Thouard, De Reboul, Muller Denis, Septier, Noailles, Fabrice, Bruder, Leccia, Brouchier, Bezou, Richet, Pizzo, De Pompery, Gay Christian, Sourdois, Guilloud Yves, Bellieau, Gelly, Coste, Martigny, Guibert Bruno, Lefebvre Patrick, Jeanteur, Maléjac, Méchet, Déry, Latapy, Lefauconnier, Marchisio, Cardot, De Lapasse, Fontan, Thiao-Layel, Balducchi, Cesari, Marquion.

Longin, Hauteclocque, Maitrier, Martin (Gérard), Beyer, Sévilla, Gantelmi d'Ille, Thiebault, Berillard, Cailloz, Thenaisie, Le Bay, Favier, Poncelin de Raucourt, Salvi, Champion (Didier), Birault, Roulhac de Rochebrune, Pouplin, Pauthe, Massol, Le Gal de Kerangal, Parlanti, Baudoin, Sellini, Rosc (Didier), Burle (Jean-Charles), Solinski, Barbe, Louis (Christophe), Deluzarches, Salaün, Du Fayet de La Tour, Boiard, Clausse, Roques, Baradat-Darré, Rogy, Barret, Duvignac, Barillon Patrick).

CONCOURS SCIENCES ECONOMIQUES

MM. Waties, Grivaux, Billant, Gaurat, Guilbaud, Jacob, Payrard, D'Andlau, Le Franc.

CONCOURS LETTRES

MM. Deveny, Goursolas, Halbwachs, Guérin-Boutaud De Lavareille), Hogard, Faure, Houssay, Baron, Maurin, Rittmann, Couëspel du Mesnil.

Huberson, Savin, Dupouy, Davy Pascal, Latron, Paulet, Buffard Hervé, Bacquet, Lintingre, D'Humières, Lacaille, Comte, Ladrange, Level, Rion, Mignotte, Quenelle, Hinterlang, Gilbert Thierry, Veneau, Palasset, Gauci, Nannini, Favier, Boidot, Dornier, Dutrieux, Durosoy, De Reviers de Mauny, Pineau, Ruffier d'Epenoux, Suhesme, Dunain, Kastellanos, Chauvet, Mendez, Duffour Jacques, Lerond, Coqueblin, Felten, Purmanek, Tardieu de Maleissye Melun, Neu Sylvain, Delort-Laval, Grimaldi, Yvon Jean-Charles, Calas, Richard Etienne, Willmann, Housset, Lalubin, Jaunin, Rodier, Denis Xavier, Lemond, Leclerc Alain, Belgnon, Louane, Bourrel, Percier, Duhau, François Joël, Carlisi, Chariglione, Gomart, Prunière, Abt Michel, Maciejewski, Hue Bernard, Poncelin de Raucourt, Dautry, De Saint-Quentin, Tertrais, Uro, Viollet, Noubel, Le Pichon, Breun.

SPORTS

FOOTBALL

Lyon reprend la première place du championnat

L'Olympique lyonnais, qui fêtait son millième match consécutif en première division, vendredi 21 août, à l'occasion de la sixième soirée de championnat, a profité de l'événement pour battre Montpellier et reprendre la première place du classement général à Sochaux, battu — au Parc des Princes — pour la première fois de la saison. Un seul club demeure invaincu, Bordeaux, tenu en échec à domicile par Strasbourg. A noter les victoires à l'extérieur de Bastia et de Laval, qui se retrouvent, avec Paris-Saint-Germain et Nancy, à deux points seulement de Lyon, mais aussi le réveil des attaquants stéphanois, à Lens, et la nouvelle déconvenue, à domicile, des Nantais face à Lille.

Pour rencontrer le Dynamo de Berlin-Est, le 26 août, les Stéphanois devront sans doute se passer de leur gardien de but remplaçant Eric Solignac, victime d'une entorse du ligament interne du genou droit dans un choc avec le Lensois Thordarsson. C'est le junior Ceccarelli qui sera Thordarsson. C'est le junior Ceccarelli qui fera probablement ses débuts en Coupe d'Europe.

Appelé à remplacer M. Wurtz pour arbitrer le match vedette de cette sixième soirée de championnat entre Sochaux et Paris-Saint-Germain, M. Lartigot n'avait pas hérité d'une partie facile. Dès le coup d'envoi, il était évident que les footballeurs des deux équipes étaient motivés à l'extrême. Les uns pour justifier et conserver leur première place. Les autres pour faire oublier leur échec précédent contre Monaco et rester à portée des premiers.

Sur cette pelouse transformée en vaste jeu de quilles où chaque joueur recevait en même temps que le ballon un adversaire le chargeant, pied en avant ou dans le dos, M. Lartigot n'avait d'autre recours que de siffler sans répit, ce qu'il a fait mais pas toujours à bon escient, ou de distribuer les cartons d'avertissement, ce qu'il n'a osé faire que cinq fois. Inconscient des dangers qu'il fait courir à ses adversaires par ses agressions aussi bêtes que méchantes, le jeune Luis Fernandez aurait par exemple mérité une demi-douzaine de fois de recevoir le deuxième avertissement signifiant son expulsion du terrain. Georges Peyroche, l'entraîneur parisien, attend-il le premier accident grave pour raisonner ce joueur qui n'a pas encore vingt et un ans ?

Si le comportement de certains joueurs des deux équipes a été lamentable, les options tactiques du Paris-Saint-Germain sur son terrain ne sont pas faites pour améliorer le spectacle. Accrochés par Laval, battus par Monaco, les Parisiens n'en continuent pas moins à opérer avec deux attaquants de pointe en position d'avants-centres — Saar Boubacar et Nambatingue Toko — tandis qu'Ivica Surjak, l'ailier gauche, joue en fait comme quatrième milieu de terrain.

Sans ailiers fixes ou même occasionnels, les Parisiens en sont réduits à tenter de passer par le centre, où les attendent les défenseurs adverses bien regroupés. Face à l'équipe sochalienne, mieux équilibrée par l'abandon du système de défense individuelle au profit d'une défense de zone plus rationnelle, et renforcée cette saison par l'arrière central yougoslave Sime Luketin et par Jacques Zimako, les Parisiens auraient sans doute été tenus en échec sans un coup de pouce de M. Lartigot, décidément très en vue.

Cinq minutes après la mi-temps, Raymond Domenech n'avait d'autre ressource que de retenir Yannick Stopyra par le maillot pour l'empêcher de reprendre de la tête un centre à quelques mètres face au but. L'arbitre, qui pouvait siffler penalty, laissait se poursuivre l'action. Or, sur la contre-attaque, Ivica Surjak profitait de la présence de Jean-Pierre Posca lancé à sa poursuite pour se laisser tomber dans la surface de réparation sochalienne. M. Lartigot sifflait un penalty, transformé par Dominique Bathenay. Les sifflets adressés par les quarante mille spectateurs démontraient alors que les Sochaliens n'étaient pas les seules dupes de la soirée. — G. A.

MILLE MATCHES POUR L'O.L.

Créé le 3 août 1950, et admis en première division à l'issue de la saison 1953-1954, l'Olympique lyonnais a disputé, le 21 août, son millième match consécutif parmi l'élite du football français. Durant cette période, les Lyonnais ont connu cinq présidents, qui ont fait appel à dix entraîneurs et à cent soixante-dix-huit footballeurs professionnels. Le meilleur classement obtenu par les Lyonnais a été une troisième place en 1974 et en 1975.

Comme au classement après la sixième journée, c'est Bordeaux, admis en première division en 1962, qui suit Lyon à l'ancienneté. On trouve ensuite Nantes et Saint-Etienne (1963).

LES RESULTATS

*Bordeaux et Strasbourg	1-1
*Paris-S.-G. b. Sochaux	1-0
Bastia b. *Valenciennes	2-1
Saint-Etienne b. *Lens	5-2
*Lyon b. Montpellier	2-0
Laval b. *Nice	2-1
*Nancy b. Tours	2-0
*Auxerre et Metz	0-0
*Brest et Monaco	2-2
Lille b. *Nantes	2-1

CLASSEMENT. — 1. Lyon, 10 pts ; 2. Bordeaux, Sochaux, 9 ; 4. Bastia, Laval, Nancy, Paris-S.-G., 8 ; 8. Monaco, Lille, 7 ; 10. Saint-Etienne, Brest, 6 ; 12. Valenciennes, Nantes, Strasbourg, 5 ; 15. Montpellier, Metz, 4 ; 17. Tours, Nice, Auxerre, 3 ; 20. Lens, 2.

NATATION. — *L'Union soviétique a battu le record d'Europe du relais 4 × 100 mètres en 3 min. 21 sec. 69/100ᵉ, le 21 août, à Kiev, à l'occasion de la première journée de la rencontre U.R.S.S.-Etats-Unis, largement dominée par les Américains qui ont remporté neuf des dix courses au programme.*

TENNIS. — *Après avoir battu l'Américain Roscoe Tanner, le Français Thierry Tulasne a été éliminé, le 21 août, en quart de finale du championnat de l'Association des tennismen professionnels, organisé à Cincinnati (Ohio) et doté de 200 000 dollars, par le Mexicain Raul Ramirez, 6-1, 2-6, 6-3.*

FAITS ET JUGEMENTS

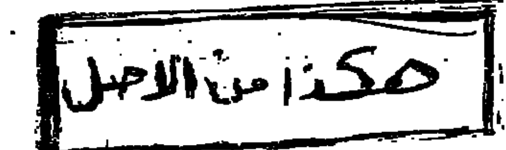
L'attentat de la rue Copernic : les parties civiles auront accès au dossier

Le procureur de la République de Paris a ouvert, vendredi 21 août, une information judiciaire contre X... dans l'affaire de l'attentat de la rue Copernic, commis le vendredi 3 octobre 1980, et qui avait provoqué la mort de quatre personnes. L'affaire avait été confiée à la Cour de sûreté de l'Etat par M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux, « afin que la procédure soit plus efficace », ce qui avait surtout eu pour conséquence d'interdire toute constitution de partie civile et l'accès au dossier avant l'audience. L'une des victimes, M. Gérard Blin, grièvement brûlé, avait d'ailleurs déposé plainte contre X... pour tentative d'assassinat, mais le tribunal de Paris s'était déclaré incompétent (*le Monde* du 27 janvier). L'attentat de la rue Copernic n'étant évidemment pas couvert par l'amnistie en raison de son caractère « grave et odieux », le dossier a donc été normalement transmis à une juridiction de droit commun, après la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat.

Jusqu'à présent l'affaire avait seulement donné lieu à une enquête préliminaire de police contrôlée par la Cour de sûreté de l'Etat.

Le dossier a été confié à M. Guy Joly, premier juge d'instruction. L'information vise la destruction d'immeuble appartenant à autrui par substance explosive ou engin incendiaire, ayant entraîné la mort (article 437 du code pénal). La peine maximale encourue est la réclusion criminelle à perpétuité. Toutefois, le magistrat pourra, s'il y a lieu, retenir en outre le crime d'assassinat.

● *Une explosion d'origine criminelle* a dévasté, samedi matin 22 août, vers 4 heures, la vitrine de l'agence de voyages grecque Olympic, 3, rue Auber, à Paris. Un correspondant anonyme a revendiqué cet attentat en téléphonant à l'Agence France-Presse au nom de l'« Organisation du 3 octobre », mouvement arménien clandestin qui avait déjà, quarante-huit heures auparavant, revendiqué l'attentat contre des bureaux de la compagnie Alitalia, sur les Champs-Elysées (*le Monde* du 21 août).



culture

Le Monde

FORMES

Max Jacob le gaélique

La Bretagne n'oublie pas Max Jacob. Le poète et le peintre. Le génial nova-teur du *Cornet à dés* et le savoureux artiste qui a pu vivre de ses aquarelles et de ses gouaches. Quimper, sa ville natale, qui lui a fait une place de choix en son musée, vient d'agiter son « Cor-net à dessins ». Pont-Aven aussi. Dans la « cité des peintres », la galerie de la Poste, à l'emplacement même où Max prenait pension, a présenté et présente encore maintes œuvres admi-rables, antérieures à 1912, qui émi-greront en septembre au centre de thalassothérapie de Quiberon. Acuité de vision et fantaisie caustique déjà per-ceptibles en ce rarissime dessin exécuté en 1898, peut-être avant... il n'y a pas si loin des bourgeois croqués sans douceur du *Terrain Bouchabelle* aux silhouettes saisies sur le vif par le crayon : *Chef d'orchestre* et pas mal de musiciens, *Fallio et moi*, *Femme à l'ombrelle*, *la Mariée et le Polichinelle*. Et la période cubiste. Et dans sa manière incisive et onctueuse. *Golgo-tha*, *Péniches sur la Seine*, *le Château sur l'Odet* et tant de scènes et de personnages, bretons bien entendu.

Toutes ces manifestations semblent avoir été conçues — mais c'est pure coïncidence — pour accompagner la sortie du beau livre de Lina Lachgar (Henri Veyrier, éditeur) qui se diffé-rencie au moins de la copieuse littéra-ture sur Max par son abondante illus-tration. En réalité, c'est le premier ouvrage iconographique concernant le poète assassiné du camp de Drancy. Mais il n'est pas que cela. Avec fer-veur, Lina Lachgar a tenté une petite synthèse de la vie et de l'œuvre de Max, en ne se contentant pas d'inter-venir personnellement. Elle a utilisé les témoignages déjà publiés et sollicité les autres : ceux de Marcel Jouhandeau, assez grinçant, de Pierre Bertin, de Carmen Colle, d'Henri Sauguet, de Jean Hugo, de Marcel Béalu, de Jeanne Leclerc, de Louis Aragon (mais oui !), de Georges Auric, etc. Le tout donne une vue d'ensemble assez juste d'un Max Jacob cocasse et déchirant dont la stature ne fera que grandir à mesure que s'effaceront les gloires passagères.

Sur la route de Pont-Aven, arrêtez-vous à Laval. A cause d'Alfred Jarry ? Peut-être. A cause du douanier Rous-seau ? Il vaut le détour. A cause aussi de Maurice Rocher, qui est originaire de ce pays-là. La rétrospective que lui a organisée le musée de Laval (1) est un pas de plus vers la « reconnais-sance » d'un peintre qui se dessine, si l'on peut dire et contradictoirement, à son corps défendant. Un peintre qui a fait sienne la maxime de *l'Imitation* : « *Ne pas chercher l'ombre d'un grand homme* », et qui, douloureusement, cherche à communiquer son « insatis-faction d'être », à projeter aux yeux de ses contemporains sa chair mise à vif.

Elle est facilitée à Laval, cette communication, par la publication, dans le catalogue, d'importants frag-ments du journal intime de l'artiste, qui y met son cœur à nu comme il le fait en ses toiles et ses gouaches. On s'apercevra, à cette lecture et à cette vision, qu'il n'y a pas de hiatus entre l'œuvre orthodoxement croyante d'un des fondateurs de l'Art sacré et celle qui exprime la révolte à l'état pur d'un expressionniste qui ne triche pas. Entre par exemple la *Pieta* de 1950, la *Mise au tombeau* de 1964, l'*Ecce Homo* de 1964, la *Crucifixion* de 1967 et la violence caricaturale qui cloue au pilori les notables et leurs dames. *Le Général des jésuites*, *la Mort du président*, *l'Ancien Combattant*, *le Boucher*, *la Mariée*, *la Veuve*... le tout synthétisé dans un immense jeu de massacre : *la Noce chez le photographe*.

Enfin, j'avoue ma prédilection pour la série des gouaches récentes, en noir et blanc avec toute la gamme des gris intermédiaires, où les figures et les gestes des personnages se fondent en une mêlée furieuse. Maurice Rocher avait noté cependant : « *Je ne puis rien être d'autre que figuratif.* » Avec cette volonté, avouée il est vrai, de « dépasser le réel ». Peut-être ces gouaches « dérangeront »-elles un peu moins que les huiles qu'on ne regarde pas sans malaise et sans plaisir, tant la qualité picturale, poursuivie avec une exigence inlassable, transcende le propos d'un contestataire qui ne blasphème que par amour.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Jusqu'au 10 septembre.

MUSIQUE

Excursion à Breteuil

Que peut-on faire à Paris le dimanche lorsque rien de précis ne vous y retient, et à plus forte raison lorsqu'on s'est déjà posé la même ques-tion la veille, c'est-à-dire le 15 août ? Aller à Breteuil, naturellement, au château de Breteuil à quelques kilo-mètres de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, terminus de la li-gne de Sceaux où, comme l'indique le prospectus, un service de cars vous attend pour vous mener à l'entrée de la salle de concert. Celle-ci se trouve au rez-de-chaussée d'une aile du château, un château de belle apparence aux murs crépis et aux fenê-tres entourées de briques rouges perdu au milieu de son parc dans la campagne verdoyante. Le concert est à 17 heures ; en quittant les Halles vers 15 h. 30, on peut se promettre de fouler le sol de la petite gare de Saint-Rémy une heure plus tard. Ce bâtiment ne présente pas cependant un intérêt suffisant pour vous dédommager du voyage, car faut-il préciser qu'à 16 h. 30 il n'y a plus d'autobus à destination du château et pas davantage de taxi ?

Comme on imagine diffici-lement le moyen de parcourir 7 kilomètres en une demi-heure, on a envie d'envoyer à tous les diables les trans-ports publics, la gare de Saint-Rémy, le château, voire le marquis et la marquise de Breteuil qui, avec Stanislas Vigerie, sont les fondateurs des Fantaisies artistiques de Breteuil. On désespère et on a tort, car si l'on était moins parisien, on s'intéresserait davantage aux coutumes loca-les et l'on saurait qu'à Saint-Rémy-lès-Chevreuse la pra-tique de l'auto-stop n'est nul-lement honteuse. L'automobi-liste qui, vous ayant pris en charge, n'hésite pas à faire un détour pour vous conduire au pied du château, vous ex-plique qu'il lui arrive encore assez souvent d'abréger ainsi la peine des piétons malgré eux.

Le programme du concert donné le 16 août au château de Breteuil par Sylvie Ous-senko (soprano) et Lucie-Ro-bert Diessel (pianiste) n'est pas de ceux qui visent à obte-nir un succès facile. Les cinq poèmes de Marie Stuart, de Schumann, avec lesquels il s'ouvrait, sont empreints d'une austérité qui exclut toute complaisance. Les Odes d'Ho-race de Marcel Trémois, d'un modernisme tempéré, présen-tent cette même gravité de ton. D'une facture plus inso-lite, Shaking-in d'Alfred Goodmann exige des inter-prètes une sûreté d'intonation et une mise en place rythmi-que sans défaut qui leur ont valu de vifs applaudissements en dépit du caractère assez ingrat de l'œuvre.

AUDACE ET SURETÉ

Les lieder de Liszt ne font pas partie des pages les plus célèbres du compositeur et peut-être n'est-ce pas là qu'il a donné le meilleur de lui-même. Les idées originales n'en sont pas absentes pour autant et l'occasion n'est pas à dédaigner d'écouter en concert Mignon, le Berger et la Lorelei, peut-être de les découvrir dans une inter-prétation pleine de fougue, de nuance et de conviction. Découverte encore que les six mélodies sur des poèmes de Paul Eluard écrites en 1967 par Georges Delerue, un compositeur que l'on associe trop exclusivement à ses suc-cès dans le domaine de la musique de film et qui fait preuve ici, sans recherches excessives d'originalité, d'une invention mélodique agréable et en parfaite harmonie avec les poèmes.

Plus connue comme pia-niste et comme pédagogue que comme compositeur, Lu-cie Robert mériterait de l'être tout autant mais le goût des étiquettes hâtivement collées et sa modestie naturelle font à cela de sérieux obstacles. Pourtant ses sept mélodies sur des poèmes de Marie-Louise Durry, composées en 1967 alors qu'elle était pen-sionnaire de la Villa Médicis (et qui n'avaient jamais été interprétées), témoignent d'une audace tranquille et d'une grande sûreté de main. Sous-titrés : sept mouvements perpétuels, ces mélodies pos-sèdent la particularité de se développer très librement sur un accompagnement consti-tué exclusivement d'une for-mule — arpège, accord, brève séquence mélodique — diffé-rente pour chaque pièce, répétée imperturbablement avec seulement des modifica-tions d'intensité.

Le procédé, puisque c'en est un, offre des limites, naturel-lement, cependant elles ne sont jamais franchies et l'atmosphère ainsi entretenue, à la fois austère et envoû-tante, donne à ce texte tra-gique, d'une violence tout intérieure, une dimension lyrique à laquelle on ne résiste pas. C'était là peut-être le moment le plus fort de ce récital, celui dans lequel Sylvie Oussenko s'est mon-trée le plus à l'aise et a pu donner la pleine mesure de ses possibilités. Les mélodies de Schubert qui suivaient (la Truite, Marguerite au rouet, An die Musik), conti-nuant sur la même lancée, ont obtenu elles aussi un vif succès, mais il était plus pré-visible.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochains concerts : récitals de piano par Alain Motard (le 6 septembre) et Colette Fernier (le 13 septembre). Renseigne-ments : téléphone : 052-05-11 et 052-05-02.

CINÉMA

La tragédie des malentendus

(Suite de la première page.)

A s'en tenir là, on se retrouverait du côté de chez Melville et Giovanni : amitié virile, truands contre flics, fatalité sociale. Mais, d'une part, malgré ces références, le scénario n'est pas écrit d'une façon conven-tionnelle, d'autre part, la mise en scène de Corneau, tout en assumant les codes du roman policier français, les renouvelle par une pure et magis-trale étude de comportement dans un environnement social moderne, et par des ellipses du récit (le montage est remarquable) éliminant, dans une action où la violence fulgure, tout ce qui n'est pas nécessaire à sa logique interne, aux rapports de force entre les personnages.

En fait, le film oppose deux géné-rations de truands et policiers. D'un côté, les vieux : Noël, ses amis, le commissaire Bonnardot, qui ont un passé commun, des méthodes communes ; de l'autre, les jeunes : Mickey, Ricky le Camé, l'inspecteur Sarlat, qui agissent comme des chiens fous, jouent leur propre jeu et dérèglent les lois implicites éta-blies entre leurs aînés. Ceux-ci, quoi qu'ils fassent, n'y peuvent rien. Noël sort de sa retraite pour protéger sa femme Nicole (les liens profonds unissant ce couple, à la vie à la mort, sont admirablement suggérés dans la première séquence, où appa-raissent Yves Montand et Catherine Deneuve), et sa longue traque de Mickey le Dingue le met en face d'une réalité qui est le véritable « fatum » de cette tragédie des malen-tendus. Mickey est un produit de la délinquance né dans le pourrissoir des cités-dortoirs. La banlieue où s'agitait le paumé, le perdant de *Série noire* reparaît dans son déla-brement sinistre, son atmosphère de malchance, son conditionnement pe-sant, tout ce qui fascine jusqu'au malaise le réalisateur. Au monde harmonieux, clos et « poétique » du haras se substituent les pavillons lugubres, les petites rues sans joie, les terrains vagues et les H.L.M. lépreuses.

Corneau donne une vision hallu-cinante à force d'intimisme du loge-ment où Dany, le camarade d'enfance de Mickey, vit avec ses trois gosses, et sa femme hébétée devant un métier à tapisserie. A parcourir les lieux où Mickey a passé sa jeu-nesse, Noël comprend que ce voyou est un être humain comme lui, destiné à perdre la partie et auquel il faut laisser sa chance. Antipathique en diable au début, le tueur cinglé devient pitoyable et faible. Le génie — le mot n'est pas trop fort — de Gérard Depardieu ajoute à cet éclairage du personnage par la mise en scène. Le comédien a, certes, le physique et les manières d'un loubard. Il dépasse cette défi-nition extérieure. Il s'arrache du cœur et des tripes la vérité de Mickey perd pied, tout d'un coup (la scène est stupéfiante), devant la gérante robuste et forte en gueule d'une station-service, qui, sans avoir peur de lui, crache son mépris et sa haine des voyous, le revolver sous le nez ; de Mickey pleurant sur une poubelle son amour pater-nel repoussé ; de Mickey racontant à Nicole, son otage dont la compré-hension l'apprivoise, sa vie foutue. L'intervention de Sarlat remet tout en question. D'une bavure policière venue de l'ambition d'un coup d'éclat, Alain Corneau tire une sur-prenante métamorphose. Un trans-fert de comportement s'effectue de Mickey à Sarlat (Gérard Lanvin, dont on a déjà apprécié les dons, prend, ici, une dimension extraordinaire). Le beau, élégant et bouillant ins-pecteur, saisi de rage et de panique, devient un hystérique de l'arme à feu, un tueur roulant des yeux égarés, qui va s'effondrer au milieu de son gâchis.

Corneau avait déjà trouvé son univers cinématographique. Mais le style du *Choix des armes* est d'une maîtrise absolue dans ce « genre policier » que le réalisateur affec-tionne. Qui d'autre que lui pourrait faire passer, d'une façon aussi sim-ple et aussi bouleversante, la scène finale (transfert d'amour cette fois), construite sur une situation mélo-dramatique ?

La direction d'acteurs est prodi-gieuse. Yves Montand, qui fut l'inter-prète de Corneau dans *Police Python 357* et *la Menace*, joue, à fleur de peau, l'inquiétude d'un homme vieilli, menacé dans son bonheur, froidement décidé puis chancelant dans ses certitudes, et brisé par le malheur. Catherine Deneuve est superbe dans ses silences, son énergie vitale, sa fidé-lité amoureuse. Le plus étonnant peut-être est que, dans ce film à vedettes — et quelles vedettes ! — il n'y a pas de vedettariat mais un travail d'équipe en quelque sorte affectif. Michel Galabru, Christian Marquand, Jean-Claude Dauphin (dé-barrassé de son romantisme), Richard Anconina, entre autres, sont excel-lents dans les seconds rôles. La direction photo de Pierre-William Glenn, la musique de Philippe Sarde, sont en accord parfait avec la conception et la réalisation du film. On n'a pas si souvent l'occasion de s'enthousiasmer...

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

La fin du monde

« Romain Pontife garde de t'approcher — De la cité que deux fleuves arrose — Ton sang viendra auprès de là cracher — Toy et les tiens quand fleu-rira la Rose. »

C'est ce quatrain cité, ma-traqué, à la radio, à la télé, dans les journaux, c'est cette histoire de Rose qui a fait s'en-voler le bouquin, on s'arrache Nostradamus, *relu et expliqué par Jean-Jacques de Fontbrune, paru dans l'indifférence géné-rale avant les élections. Curieux, non ? Les Français ne sont pas en état de grâce, ils sont en état de choc. Ils sont littérale-ment assommés par leur audace. Avoir osé renverser la droite et porter la gauche au pouvoir, c'est un truc à déclencher l'Apocalypse, le ciel va leur tomber sur la tête ! Exact : Nos-tradamus (fortement sollicité par son exégète, soyons justes), nous promet en effet une troi-sième guerre mondiale croqui-gnolette, un beau feu d'artifice.*

S'il a vu juste, il avait de bons yeux, peut-être, cependant, à trois cents ans de distance, il peut y avoir du flou dans les contours (la ville aux deux fleu-ves par exemple, ce n'est pas Rome, que l'on sache, c'est Lyon, mais bon d'accord, nous n'allons pas le chipoter pour si peu).

Si la Rose c'est la rose, l'em-blème du P.S. (de son temps, nous disait-on vendredi soir à Apostrophes, *ça signifiait tout simplement la Renaissance, mais bon admettons), et s'il ne s'est pas trompé dans ses comptes ; (ses prophéties s'appuient sur la chronologie biblique), alors la République n'en a plus pour longtemps.*

« L'an mille cent nonante neuf sept mois, du ciel viendra un grand roi »... *Et même avant ! Impatient, dirait-on, son traduc-teur le fait surgir, ce sauveur, dès 1983. Je ne sais pas ce qui l'y autorise et on ne le lui a pas demandé à l'antenne. On ne l'a pas non plus cuisiné sur l'identité de cet envoyé de Dieu, appelé tantôt le coq, tantôt Hercule, tantôt Chiren (ana-gramme Henric).*

Le Canard enchaîné, lui, pense au prince Riton, de la dynastie des Giscard. Possible. La seule chose qu'on ait vraiment tenu à vérifier — on nous l'a lon-guement montrée à l'écran — c'est l'édition à laquelle s'est référé son interprète. Il s'agit de la copie intégrale de l'édition de 1568 parue en 1605. Devant ces pages couvertes de carac-tères gothiques on s'est incliné, pas convaincu pour autant, sinon de la place de toute évidence réservée aux Fontbrune, père et fils — c'est une affaire de famille — parmi les excentriques et les originaux, parmi tous ceux — il y en a neuf cents — qui figurent dans le Livre des bizarres *de Guy Bechtel et Jean-Claude Carrière.*

CLAUDE SARRAUTE.

● *L'Institut national de l'au-diovisuel* (INA) organise du 7 au 12 octobre au Centre Pompidou cinq journées sur le thème « Télé-vision et psychiatrie ».

(Rens. : INA, 23, bd Jules-Ferry, 75011 Paris ; tél. : 355-44-84.)

LA C.G.T. MET EN CAUSE L'IMPARTIALITÉ DE LA TÉLÉVISION

Dans un communiqué publié le 20 août, la C.G.T. déclare : « *La télévision d'aujourd'hui ne con-traste guère avec celle d'hier, que ce soit en déformant l'informa-tion, comme ce fut le cas lors de la manifestation contre la bombe à neutrons, ou en boycottant une conférence de presse du secrétaire général de la C.G.T. le 19 août.* »

Au sujet de la manifestation contre la bombe à neutrons, An-tenne 2 rappelle qu'elle a consacré à cet événement un reportage complété par un commentaire, le tout durant un peu plus de trois minutes. De son côté, FR 3 déclare avoir donné l'information le mardi 18 août dans ses deux journaux de 19 et 22 heures. A TF 1, on reconnaît ne pas avoir « couvert » l'événement pour des raisons techniques et non pas idéologiques.

En ce qui concerne la confé-rence de presse de M. Séguy, les rédactions de TF 1 et d'Antenne 2 affirment n'avoir reçu aucune invitation. FR 3, pour sa part, indique qu'elle ne pouvait assu-rer la couverture de la confé-rence, la seule équipe de tournage dont elle dispose n'étant pas dis-ponible à cette heure-là. Si la C.G.T. reconnaît avoir oublié d'envoyer un courrier à TF 1, elle maintient en revanche ses propos concernant Antenne 2.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Théâtre musical de Paris (261-19-83) : la Vie parisienne (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 22 h. 30, dim., 15 h.).
Astelle-Théâtre (202-34-31) : les Bonnes (sam., 20 h 30)
Athénée (742-67-27) : Faisons un rêve (sam., 21 h. ; dim., 15 h 30)
Bouffes-Parisiens (296-97-03) Diable d'homme (sam. 21 h.; dim., 15 h.).
Carreau du Temple (274-43-11) : les Tribulations de Triboulet (sam., dim., 19 h.) ; George Dandin (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 20 h. 30) ; l'Amour médecin (sam. et dim., 22 h.).
Comédie-Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysée (sam., 21 h., dim., 15 h. 30)
Comédie de Paris (281-00-11) : les Bijoux de famille (sam. 20 h. 30).
Daunou (261-69-14) : Et ta sœur (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : D. Lavanant (sam., 20 h. 30); Tranches de vie (sam., 21 h. 45) ; Racontez-moi votre enfance (sam., 23 h., dim., 21 h. 45).
Espace Marais (271-10-19) : ...Ka (sam., 21 h.); All that love... (sam., 22 h 15).
Fontaine (874-74-40) : les Trois Jeanne (sam. 21 h.)
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 15); On continue à l'appeler Pantalon (sam., 21 h. 45).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre Rouge : Douce (sam., 20 h. 30). Clodo de Dieu (sam., 20 h. 45, dern.) — Théâtre noir : Jean Bête à la foire (sam., 18 h. 30); Marie la Louve (sam., 20 h. 30) ; Un oiseau dans le plafond (sam., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09). — Arsenic et Vieilles Dentelles (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.)
Montparnasse (320-89-90) : Exercices de style (sam., 21 h.)
Nouveautés (770-52-76) : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre (sam., 21 h., dim., 16 h.)
Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 20 h. 45, dim., 15 h 30)
Poche Montparnasse (548-92-97) : Accordez vos violons (sam., 21 h.).
Roquette (805-78-51) : le Fétichiste (sam., 21 h. 30) ; la Tournée (sam., 22 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h 45, dim., 15 h 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Essayez... c'est pas sorcières (sam., 20 h. 30) ; Nous, on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h.).
Théâtre Présent (203-02-55) : 1929 ou le rêve américain (sam., 20 h 30, dim., 17 h.)
Théâtre de l'Union (770-90-94) : Festival Molière (l'Avare, sam., 21 h.) ; (les Fourberies de Scapin, dim., 21 h.).

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-15-84), I : Areuh = MC ? (sam., 20 h 15) ; A. Didier (sam., 21 h. 30) ; Des bulles dans l'encrier (sam., 22 h 30). — II. Attachez vos ceintures (sam., 21 h. 30). Pit et Rik (sam., 22 h. 30). — II. Pluriello (sam., 20 h. 30); Lessier Family (sam., 21 h. 45): A. Agier (sam., 23 h.), Electrochoc (sam., 0 h. 15).
Café d'Edgar (322-11-02) : la Jacassière (sam., 20 h 30); Mangeuses d'hommes (sam., 21 h. 45); Tiens, voilà deux boudins (sam., 21 h 45).
Café de la Gare (272-52-51) : Marianne Sergent (sam., 20 h. 30) ; Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ? (sam., 22 h.).
Coupe-Chou (272-07-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30).
Fanal (233-91-17) : Pourquoi ? (sam., 20 h.) ; Francis Blanche (sam., 21 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50). I : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; T'es pas vu mes bananes (sam., 22 h. 15).
Le Point-Virgule (726-67-03) : J. Charby (sam., 20 h 30) ; les Demoiselles de Rochechouart (sam., 21 h. 30) : Du ronron sur les blints (sam., 22 h 45)
Splendid (887-33-82) : Enfin seul (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Florence Brunald (sam., 20 h. 30) ; Il en est... de la police (sam., 22 h 30)
Tremplin de Paris (258-85-26) : 30 centimètres à l'ombre (sam., 20 h. 15).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sept ans de bail, bye bye (sam., 21 h ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

La danse

Cour de la mairie du 4e (278-60-56) : les Ballets historiques du Marais (sam., dim., 21 h.).

Concerts

Notre-Dame : R. Knesram (Cabanilles, Buxtehude, Franck) (dim., 17 h. 45).
Lucernaire : J.-L. Tupin, M. Clément (Vivaldi, Giuliani, Ibert) (sam., 19 h. 45).
Piazza Beaubourg : A. Kremski (Ravel, Debussy, Scriabine) (sam. et dim., 21 h.).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : J. Marguillard (Bach, Brahms, Vierne) (dim., 16 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : G Colliers London all Stars (sam., et dim., 21 h 30).
Caveau de la Montagne (354-82-39) : M Gaudry, A Jean-Marie, A. Conduant (sam., dim., 21 h.)
Chapelle des Lombards (357-24-24) : Ted Daniel Quintet (sam., 20 h. 30) ; Azuquita (sam., 23 h.).
Dreher (233-48-44) : Slim, M. Denis (sam. et dim., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : Quiproquo (sam., 22 h.).
Lucernaire (544-57-34) : Lorelei rock (sam., 22 h. 30).
New Morning (523-51-41) : Henri Guedon (sam. et dim., 21 h.).
Petit-Opportun (236-01-36) : M. Fosset, P. Caratini (sam., dim., 23 h.).

FESTIVAL ESTIVAL (633-61-77)

Hôtel Inter-Continental : P. Strauch (Bach, Kodaly, Xenakis) (sam., 18 h. 30).

Festival en région parisienne

Sceaux, Orangerie (660-07-79) : Erik Berchot (Chopin) (dim., 17 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 22 - Dimanche 23 août

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : M Coccinelle, de Bernard-Deschamps ; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : la Tosca, de C. Koch ; 19 h. : l'Opéra des gueux, de P. Brook ; 21 h. : Marat-Sade, de P Brook. — Dim., 15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Pièges, de R. Siodmak ; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : Prix de beauté, d'A. Genina ; 19 h. : What price glory, de J. Ford ; 21 h. : Nuages flottants, de M. Naruse.
Beaubourg (278-35-57), sam. : 15 h. : Films d'auteurs et films rares : l'Or des mers, de J. Epstein ; 17 h. : Amère victoire, de N. Ray ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Femme du boulanger, de M. Pagnol ; 21 h. 30 : Films d'auteurs et films rares : Actes de Marusia, de M. Littin. — Dim., 15 h : Films d'auteurs et films rares : Sa Majesté la femme, d'H. Hawks ; 17 h. : Ce soir ou jamais, de M. Deville ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Paradis perdu, d'A. Gance ; 21 h. : Films d'auteurs et films rares : Je vis dans la peur ; Si les oiseaux savaient, d'A. Kurosawa.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.), (*) : v ang., U G.C. Odéon, 6e (325-71-08) Normandie, 8e (359-42-18) V fr Bretagne, 6e (222-57-97) U.G.C., Gare de Lyon, 12e (343-01-59) U G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) Helder, 9e (770-11-24) Maxeville, 9e (770-72-86). Mistral, 14e (539-52-43) Magic-Convention, 15e (828-20-64) Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) Biarritz, 8e (723-69-23). U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44). U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U G C Gobelins, 13e (336-23-44). Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43) Magic-Convention 15e (828-20-64). 3 Murat, 16e (651-99-75)
LES ANNEES LUMIERE (Sui., v. ang.) Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LA BOUM (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LES CHARIOTS DE FEU (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38)
CHARULATA (Ind v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)
LE CHOC DES TITANS (A., v.f.), U G C Opéra 2e (261-50-32) Rex, 2e (236-83-93). Miramar, 14e (320-89-52)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) Elysées Point-Show, 8e (359-36-14)
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99). Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). Marbeuf, 8e (225-18-45) V fr. :
LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
L'EQUIPEE DU CANONBALL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V fr. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Français, 9e (770-33-88).
FAUT PAS POUSSER (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) Fauvette, 13e (331-60-74). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES FOLIES D'ELODIE (Fr.) (*) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 3-Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LES FRUITS DE LA PASSION (Fr.-Jap., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'IMPLACABLE NINJA (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Tourelles, 20e (364-51-98).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSIMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
JAZZ SINGER (A., v.o.) Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46)
LE JOUR SE LEVE ET LES CONNERIES COMMENCENT (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Normandie, 8e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée-de Bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MESSALINE IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.f.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44).
MOI, CHRISTIANE F... (All., v.o. (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NEIGE (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C - Danton, 6e (329-42-62).
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PETROLE PETROLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86)
LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
PLUIES D'ETE (Bré., v.o) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER (Fr.) : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o): 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THE ROSE (A., v.o.) Bonaparte, 6e (326-12-12)
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Vf. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
UNE MERE, UNE FILLE (Fr.-Hon., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial - Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Clichy, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74)
ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Vf. : Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Noctambules, 5e (354-42-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ;
LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHOIX DES ARMES, film français d'Alain Corneau (*) - Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis - Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91); Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
REINCARNATIONS, film américain de Gary A. Sherman (**). — V.o : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); U.G.C -Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. - Ermitage, 8e (359-15-71) — V f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44). Mistral 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00): Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES, film français de Jean-Marie Poiré. — Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont - Berlitz, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (423-69-23) ; U.G.C - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23); Mistral, 14e (539-52-43); Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
THIS IS ELVIS, film américain de Malcolm Leo et Andrew Solt. — V.o. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70); Impérial-Pathé, 2e (742-72-52); Cluny-Palace, 5e (354-07-76) Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'HOMME DE FER, film polonais d'Andrzej Wajda — V.o. Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11); 14 Juillet-Beaugrenelle 15e (575-79-79). — V.f . Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 22 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Variétés : Numéro un.
Alice Donna interprétera « Mary Perkins », « Les Claquettes », entre autres, et sera entourée de Serge Lama, Robert Charlebois, Carlos, Serge Reggiani, etc.
21 h 40 Série : Madame Columbo.
Le mystère des jeux clandestins. (Réal. B. Badiyi).
Kate enquête sur un double meurtre en rapport avec un trafic de jeux clandestins.
22 h 35 C'est arrivé à Hollywood.
La femme affranchie
La représentation de la femme dans le cinéma hollywoodien : des extraits de films : la Rebelle, *avec Katharina Hepburn ;* Appelez-mois madame, *avec Ethel Merman ;* le Seigneur de l'aventure, *avec Bette Davis, etc.*
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Dramatique : Les Héritiers.
La propriété. Réal S Leroy Avec M. Dubois, C. Bouillette, P Chesnais...
Une sombre histoire autour d'un héritage.
22 h 5 Hommage à Max-Pol Fouchet.
Henri Matisse, histoire d'une œuvre.
23 h 5 Journal

23 h 15 Gala des vainqueurs du concours Eurovision de la chanson.
En direct de Mysen (Norvège), Jean-Claude Pascal, Isabelle Aubret, Fridda Boccara, Sandie Shaw, etc.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Téléfilm : la Course contre la mort.
Scénario : P. Deguerre Jr. Réal. : R. Mayberry. Une production de T.V. américaine.
Matthew Considine, alias Marty Scanlon, doit protéger, pour la somme de 25 000 dollars, Paul Dvorak, alias Leonard Staveck, qui est un témoin capital dans la procédure criminelle engagée contre Vence Leone.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Dessins animés : Hommage à Tex Avery.
Huit dessins animés en version originale sous-titrée, allant de 1946 à 1951, du célèbre dessinateur américain disparu en 1980.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Radio-Canada présente : Lettres du Québec.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Même les oiseaux ne peuvent pas toujours planer, de L. Atlan (première partie).
21 h 45, La nuit d'Hermès, de M. Zbar.
22 h 25, Medium frais.
23 h 25, Entretiens avec... L. Guilloux.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35, Concert (Festival de Vienne 1981) : Récital de piano Alfred Brendel : « Quatre chants funèbres », « Suite opus 14 », de Bartok ; « Sonate quasi una fantasia » ; « Sonate au clair de lune », de Beethoven ; « la Vallée d'Oberman, extrait » ; « Funérailles, extrait », de Liszt
22 h, Ouvert la nuit : Les week-ends de la francophonie (Canada) : résonances du passé et du présent (Weinzweig, Bissel, Aitken) ; à 0 h 5, Jazz nocturne : les jam-sessions des concerts d'orchestre de l'Unité européenne de radiodiffusion.

Dimanche 23 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
En la paroisse de Saint-Jean-de-Cole (Dordogne). Prédication : Père André Lendger.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Variétés : Billy Smart Circus.
14 h 10 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
15 h 5 Pol Pol Story.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : La Couronne du diable.
16 h 35 Comédie musicale : Paris-Vichy.
Réal. A. Revel-Bertrand Avec D. Volle, S Desmarets, J.-P. Aumont...
Poésie subtile, amours, admiration cachée dans un hôtel de Vichy.
18 h 10 Dessin animé.
18 h 25 Série : Les Roues de la fortune.
Réal. T. Erhat.
19 h 30 Les animaux du monde.
Cascadeurs et funambules.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : l'Aile ou la cuisse.
Film français de C Zidi (1976), avec L. de Funès, Coluche, J. Guiomar, C. Gensac, A. Zacharias, V. Caprioli (Rediffusion).
Un spécialiste de l'art culinaire, auteur d'un guide gastronomique faisant autorité, part en guerre contre un P.-D.G de la restauration industrielle. De bonnes idées comiques un peu perdues dans l'étalage des moyens importants donnés aux décors et à la technique. A voir pour les numéros de Louis de Funès.
22 h 10 Concert : Concerto pour piano opus 16.
de E. Grieg, par l'Orchestre symphonique de Londres sous la direction d'A. Prévin. Sol. : A. Rubinstein.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h Récré A 2 à table.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Le retour du Saint.
14 h 10 Document : Un monde différent.
Sur la piste des grands singes. Réal. F. Rossif.
15 h Magie de la danse.
Les débuts magnifiques.
16 h 5 Cirque du monde : Le cirque municipal de Budapest.
16 h 55 Série : Orient Express.
18 h La chasse au trésor.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontière à Meiringen (Suisse).
En suisse.
22 h 5 Les dimanches d'ailleurs : Tunisie.
Réalisation : Abderrazak Hammani.
Un voyage à Carthage, au port de la Goulette près de Tunis, avec la participation de l'archéologue Azzedin Beshaoud et de Serge Reggiani.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

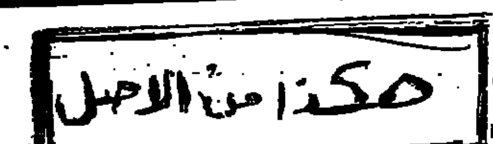
20 h Série : La malédiction du Kriss Pusaka.
No 8 : Le grand jeu.
Kidnapping, cauchemars, meurtres sur une plage de Java.
20 h 30 Un comédien lit un auteur.
M. Creton lit A. Dumas
« Les Aventures de Lyderic », conte flamand réécrit et enrichi par Dumas père, ont les défauts et les charmes d'une auberge espagnole. On y trouve de tout.
21 h 30 Journal.
21 h 45 L'invité de FR 3 : F. Villon et sa compagnie.
Des disciples du poète José Giovanni, Alphonse Boudard, Georges Brassens, évoquent avec simplicité et décontraction le plus grand de nos poètes.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle FR 3 et le cinéma) : Demain, les mômes.
Film français de Jean Pourtale (1975), avec N. Arestup, B. Rouan, M. Esposito, E. Beart.
Vivant dans la solitude après une catastrophe mystérieuse qui a dévasté la terre, un homme voit arriver une communauté d'enfants perdus. Il cherche à établir un contact avec eux mais, peu à peu, ils le dominent.
Renversement de la relation adultes-enfants selon un thème de science-fiction : l'existence de mutants. Un film étrange, inquiétant à force de réalisme et original dans le cinéma français.

FRANCE-CULTURE

7 h 15, Horizon : Magazine religieux.
7 h 40, L'université radiophonique et télévisuelle internationale : K. Jaspers, entretiens avec J. Hersch.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h, Messe en la cathédrale de Saint-Brieuc.
11 h, La musique et les mots : Liszt et ses poètes (Dante).
12 h 5, Agora : L'icône, avec H. Bret-Lankoff.
12 h 40, Libre parcours variétés.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Yokaïdi Yokada, les scouts sont toujours là : Nuits magnétiques d'avril 1981.
16 h 20, Spécial Prix Italia : Documentalia 1979, par R. Fabaret ; J'ai cru que la montagne s'écroulait, par N. Bjelogorlic et Z. Kostic ; L'ai-je bien descendu, l'avons-nous bien monté par R. Farabet et les Acr's Girls ; Bloody business, par H. Pallesen ; Duel avec légende, par J. Darsa ; Lufthansa 181, par S. Howden, S. Washams, T. Mckenna, R. Bronstein ; Tableaux d'une exposition, par K. Mortley ; Frères cochons, par A. Orr ; Giocchi di fanciulli, par G. Pressburger.
19 h 10, Paroles et écrits du bocage : Les patiences du bord de l'eau.
20 h 4, Martinu et la France.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : Musique viennoise et musique légère. (Wranitzsky, Offenbach, R. Strauss, Kalman, Weber, Alfven, Lanner).
7 h 30, Chorales d'Europe : Chœur Orphée Drängar (de Lassus, Dallapiccola, Saint-Saëns, Poulenc, Bartok).
8 h, Polyphonie d'été : Le délire des doigts (Rachmaninov) ; la grande polyphonie de l'été (Schubert, Beethoven, Xenakis, J.-S. Bach).
11 h, Festival de Salzbourg 1981 : Matinée Mozart, en direct du Mozarteum, par l'Orchestre du Mozarteum, dir. : G. Wimberger.
13 h 5, Jazz vivant estival : Concerts Esquire de janvier 1945
14 h, Tel qu'en lui-même : Autour du pianiste A. Schnabel ; Les enseignements du « 5e Concerto », de Beethoven.
16 h, Polyphonie de l'été : Opéra « David et Jonathas » de Charpentier ; « Concerto pour hautbois et orchestre », de R. Strauss.
18 h 45, Festival de Salzbourg 1981 (échanges internationaux) : l'Orchestre philharmonique de Vienne et les Chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. : J. Levine, sol. : C. Malfitano, A. Howells, J. Taillon, R. Corazza, J. van Dam, P. Domingo... interprètent « les Contes d'Hoffmann », d'Offenbach.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les week-ends de la francophonie (Canada), résonances du passé et du présent (Symonds, Peterson, Schafer).



SPECTACLES

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BUSTER S'EN VA-T-EN-GUERRE (A., v.o.) : Cinéma-Présent, 19e (203-02-55).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Movies-Les Halles, 1er (260-43-99) ; Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45 ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.f.) : Images, 18e (522-47-94).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (272-34-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.f.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; 3 Haussman, 9e (770-47-55).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA DOLCE VITA (It. v.o.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Templiers, 3e (272-94-56).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00)
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FILMING OTHELLO (A., v.o.)) (*) : Action-République, 11e (805-51-33).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33). 95-94).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.): Ranelagh, 16e (288-64-44).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) (1re et 2e époque) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
HELZAPPOPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt (543-67-42).
MONTY-PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LE PARRAIN (1 et 2) (A., v.o.) (*) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-37-77).
LES SEPT SAMOURAI (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
SILENCE ON TOURNE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TEX AVERY (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA TERRASSE (It., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Noctambules, 5e (354-42-34).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) : v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-36-31) ; Athéna, 12e (343-00-65).
ZARDOZ (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

PRESSE

CORRESPONDANCE

A propos de la censure en France

Notre confrère M. Denis Périer-Daville nous écrit :

On a pu lire dans *le Monde* du 11 août un article intitulé « La censure en France » dénonçant trois organismes constituant *« un véritable réseau de police et de censure parallèles »*. Sont ainsi dénoncés à la vindicte publique : la commission de surveillance des publications destinées à la jeunesse et à l'adolescence ; la commission paritaire des publications et agences de presse ; la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels.

Pour remettre les choses au point et éviter aux lecteurs de s'engager dans une fausse direction, il suffit d'indiquer que l'auteur de cet article, M. Louis Dalmas, est directeur du *Guide du sexy Paris* et qu'il est l'animateur de l'organisation de défense professionnelle de la presse érotique et pornographique.

Son problème est tout simple : il est de veiller à ce que cette presse bénéficie des mêmes avantages que les publications d'informations générales ou politiques.

La commission paritaire dont il parle est précisément chargée d'accorder un *numéro d'inscription* aux publications remplissant les conditions pour bénéficier des aides de l'Etat.

Le grand reproche que l'on peut faire à cette commission n'est pas d'être trop *sévère mais* au contraire d'être trop laxiste.

De ce fait, bénéficient des aides publiques dix mille publications, y compris la presse d'évasion, la presse à sensation, la presse du cœur, la presse érotique et même parfois la presse pornographique, car la frontière entre l'une et *l'autre est* bien ténue.

Cette *générosité* absurde, dispensée principalement sous forme de diminution de tarifs des P.T.T. et d'exonérations fiscales, notamment de la T.V.A., représente une moins-value de recettes pour l'Etat évaluée à plus de 3,5 milliards de francs (nouveaux) par an (1).

Il serait grand temps que l'on mette un peu d'ordre en ce *domaine et qu'on cesse de dilapider* ainsi une aide de l'Etat allant principalement aux publications les plus riches financièrement et les plus débiles sur le plan intellectuel.

Le nouveau ministre de la communication, M. Georges Fillioud, n'a pas caché son sentiment, notamment en intervenant à la tribune de l'Assemblée nationale contre ce gaspillage et cette attribution des aides de l'Etat à des publications auxquelles elles ne sont pas destinées.

Aussi, avant le vote de la loi de finances ou un débat sur l'information, M. Louis Dalmas prend-il les devants et tente-t-il de brouiller les pistes. Il essaie de faire croire que la liberté est en cause alors qu'il s'agit tout *simplement* et *uniquement d'une* affaire de gros sous.

La presse érotique constitue une industrie fort prospère. Nul ne songe à la gêner. Toute personne informée et de bonne foi constate que les trois commissions attaquées par M. Dalmas ont manifesté à l'égard de la presse *érotique un extrême libéralisme* et que le procès qui leur est fait est ridicule.

Il n'y a, en revanche, aucune raison pour que les publications érotiques ou pornographiques ne payent pas d'impôts.

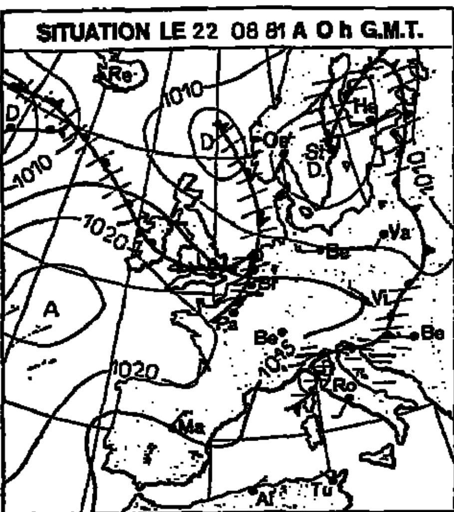
Prétendre le contraire serait se moquer des contribuables.

(1) Voir dans la revue *Esprit* de juin 1979 : « L'indéfendable système des aides de l'Etat à la presse ».

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 08 81 A O h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23-VIII-81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 août à 0 heure et le dimanche 23 août à 24 heures :

Les hautes pressions du proche Atlantique se décaleront encore vers la France et, après le passage d'une faible perturbation, samedi, dans le nord et dans l'est du pays, le beau temps se généralisera.

Dimanche 23 août, la matinée sera brumeuse dans l'intérieur, en particulier sur les régions de l'Ouest, du Centre et du Nord, mais le ciel sera peu nuageux et la journée restera bien ensoleillée. Les vents viendront du nord : ils seront modérés et *irréguliers en général, assez forts* par moments près des côtes de la Manche et surtout dans le Midi méditerranéen où le mistral persistera.

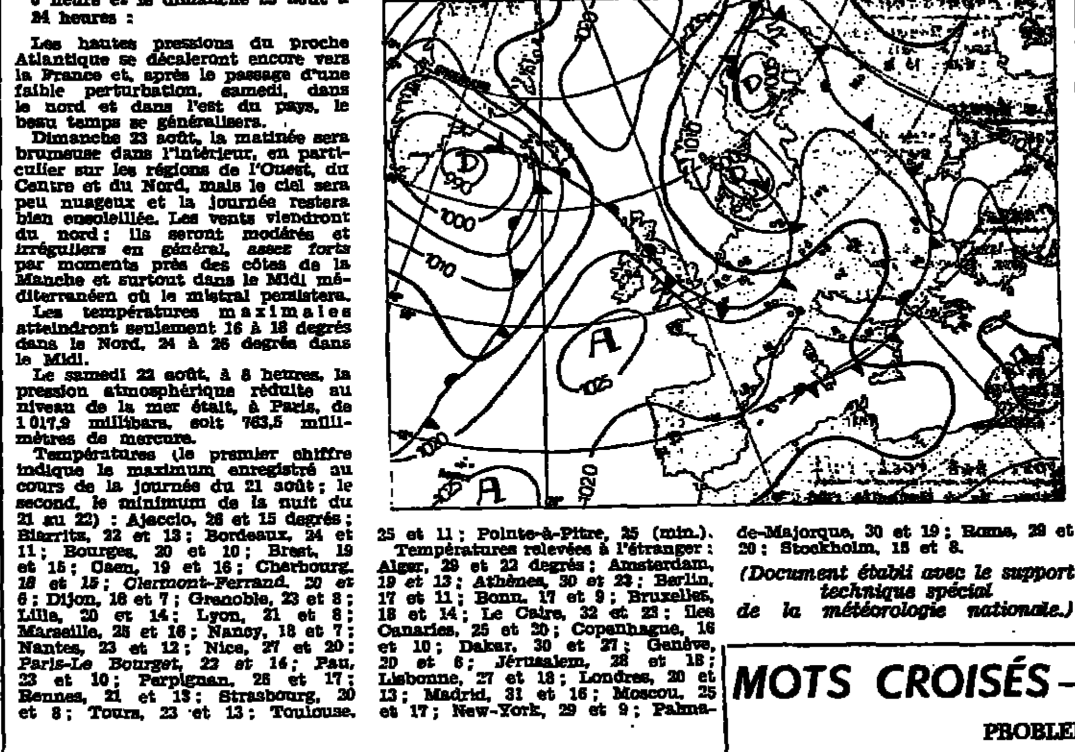
Les températures maximales atteindront seulement 16 à 18 degrés dans le Nord, 24 à 26 degrés dans le Midi.

Le samedi 22 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,9 millibars, soit 763,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 août ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 22 et 13 ; Bordeaux, 24 et 11 ; Bourges, 20 et 10 ; Brest, 19 et 15 ; Caen, 19 et 16 ; Cherbourg, *18 et 15 ; Clermont-Ferrand, 20 et* 6 ; Dijon, 16 et 7 ; Grenoble, 23 et 8 ; Lille, 20 et 14 ; Lyon, 21 et 8 ; Marseille, 25 et 16 ; Nancy, 18 et 7 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice, 27 et 20 ; *Paris-Le Bourget, 22 et 14 ;* Pau, 23 et 10 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 21 et 13 ; Strasbourg, 20 et 8 ; Tours, 23 et 13 ; Toulouse, 25 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 25 (min.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 22 degrés ; Amsterdam, *19 et 13 ;* Athènes, 30 et 23 ; Berlin, 17 et 11 ; Bonn, 17 et 9 ; Bruxelles, 18 et 14 ; Le Caire, 32 et 23 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 16 et 10 ; Dakar, 30 et 27 ; Genève, 20 et 6 ; Jérusalem, 28 et 18 ; Lisbonne, 27 et 18 ; Londres, 20 et 13 ; Madrid, 31 et 16 ; Moscou, 25 et 17 ; New-York, 29 et 9 ; Palma-de-Majorque, 30 et 19 ; Rome, 29 et 20 ; Stockholm, 15 et 8.

PRÉVISIONS POUR LE 23 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

P.T.T.

Les tarifs postaux au 1er septembre

Voici quels seront les principaux tarifs postaux du régime intérieur à compter du 1er septembre, suite à l'augmentation *décidée par le ministère des P.T.T.*

Poids	Lettres	Plis non urgents	Paquets Tarif général
Jusqu'à 20 g	1,60 F	1,40 F	
20 g à 50 g	2,90 F	2,00 F	
50 g à 100 g	4,00 F	2,60 F	2,60 F
100 g à 250 g	8,50 F	5,10 F	5,10 F
250 g à 500 g	10,60 F	7,50 F	7,50 F
500 g à 1 kg	14,20 F	10,70 F	10,70 F
1 kg à 2 kg	19,00 F	15,50 F	15,50 F
2 kg à 3 kg	23,40 F	20,10 F	20,10 F
3 kg à 4 kg	27,60 F	24,10 F	24,10 F
4 kg à 5 kg	31,40 F	28,00 F	28,00 F

L'affranchissement des cartes postales urgentes coûtera 1,60 franc ; celui des cartes postales simples 1,40 franc.

JEUNESSE

SI UN APPELÉ EST VICTIME OU RESPONSABLE D'UN ACCIDENT...

Trois cent mille jeunes sont enrôlés chaque année sous les drapeaux et peuvent être victimes ou responsables d'un accident. Comment est organisée l'indemnisation.

LE MILITAIRE EN SERVICE :

1) est responsable d'un accident : l'Etat indemnise la victime ;

2) est victime d'un accident : s'il s'agit de blessures sans gravité, il recevra, gratuitement, les soins dispensés dans les centres hospitaliers du ministère des armées. En cas d'incapacité permanente, il percevra une pension militaire d'invalidité selon les dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

Les préjudices annexes (préjudice d'agrément, « prix de la douleur », remboursement des frais engagés par la famille pour visiter *son fils...) ne sont pas pris* en charge par l'Etat. Toutefois, si un tiers est responsable de l'accident, la réparation des dommages interviendra selon les règles du droit commun, compte tenu des prestations versées par l'Etat.

La situation est la même si l'accident se produit sur le trajet caserne - lieu de la permission et retour.

LE MILITAIRE EN PERMISSION :

1) est responsable d'un accident : il est considéré comme un simple citoyen et peut donc faire jouer *ses* assurances personnelles (contrat de responsabilité civile, familiale, ou contrat *auto ou deux-roues s'il s'agit d'un* accident de la circulation) ;

2) est victime d'un accident : il fera aussi appel à son assureur qui lui versera les prestations (ou le capital) prévues par le contrat individuelle - accidents éventuel. De même, s'il bénéficie d'une garantie défense-recours, sa *société d'assurances effectuera* les démarches auprès du responsable pour tenter d'obtenir l'indemnité correspondant au préjudice subi.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 22 août 1981 :

DES DECRETS

● Portant publication de la convention créant l'Office national djiboutien des anciens combattants et victimes de guerre entre la République française et la République de Djibouti ;

● Portant modification du décret n° 58-873 du 16 septembre 1958 déterminant le classement des cours d'eau en deux catégories.

UN ARRETE

● Relatif à l'exploitation d'établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur.

PARIS EN VISITES

MARDI 25 AOUT

« Montmartre », 15 h., devant l'église Saint-Pierre, Mme Brossais.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., façade, Mme Meyniel.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vearsmerch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« La Sorbonne », 15 h., 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Le Pont-Neuf », 15 h., statue de Henri IV (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Sénat », 15 h. 20, rue de Tournon (Tourisme culturel).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h. 30, 3, rue Mabillon (le Vieux Paris).

AUTOMOBILE

● *Pour 250 000 francs environ* on peut acheter une Cadillac Séville dont le moteur peut marcher, selon les circonstances et l'allure — entendez par là la pression sur l'accélérateur, — sur 8, 6 ou 4 cylindres. La consommation suit la courbe, mais elle reste très confortable comme la voiture elle-même, un ordinateur s'occupe de tout.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3000

HORIZONTALEMENT

I. Pastille pectorale propre à développer la poitrine. Défenseur de Paris contre les Normands. — II. Manifeste un geste d'entraide ou se *livre* à un geste des *plus agressifs. Signal* de limitation de vitesse. Morceau de violon en solo. — III. Sentence. Place de chef. Négation. — IV. Telle une campagne d'autant plus fertile qu'elle a été bien arrosée. Pile prussienne à l'origine d'un pont parisien. — V. Démonstratif. Grand *quartier général* des Camisards. — VI. Traite des sujets éthiques. Pétrin duquel on ne peut tirer que de la panade. Traditions. — VII. Résolut, d'un trait de lumière, le secret de la chambre noire. Note. Ceux qui le tondent seront peut-être tondus à leur tour. — VIII. Moyen ou extrême. Angevine ou Catalane, selon l'accent. — IX. Parasite un système récitatif. Faisait tapisserie pendant que son mari dansait sur les ondes. — X. Endolorit le bas d'une colonne ou censure dans d'autres. Grandit à la lumière, jamais dans l'obscurité. — XI. Sacré dans une cérémonie au cours de laquelle les huiles étaient présentes. C'est quand elle est imprenable qu'on cherche à l'obtenir. Personnel. Partie de plaisir. — XII. Nombre de commensaux d'un célèbre et frugal repas. Article pour demoiselle. Bastide. — XIII. Note. Personnel. *Ligne* toujours à la mode présentée par les mannequins. — XIV. Travailler au service de l'environnement. Grande, en Amérique. — XV. Deux par personne ! Cercles internationaux.

VERTICALEMENT

1. Le confident de nos plus secrètes affections. Membres de la compagnie de Jésus. — 2. Effectuer un travail des plus fastidieux ou des plus rasants. Le chant du cygne pour l'aigle de Ferney. — 3. Le fait marquant du jour. Femme stupéfiante à double titre. Symbole d'un dur. — 4. Contracté. Père de trois « Ecossaises » et de plusieurs « Polonaises ». A ne prendre qu'avec des pincettes ! — 5. C'est souvent dans le plus peuplé qu'on se sent le plus isolé. Aire d'opéra. Auteur de la belle Hélène. — 6. Pique des *sommes dans les* troncs. Allume des cordons explosifs. — 7. Mis en dernier pour terminer. Enjôlé. Vieille tige qui fit souche. — 8. Célèbre captif de Babylone. Embrasseuse plus agressive qu'affectueuse. — 9. Souvent critiquées par ceux qui ne peuvent s'en passer. Pièce. *Négation. — 10. Avec lui,* les femmes les plus conciliantes sont vite emportées. Pour lui, l'envers ne valait pas l'endroit. — 11. Aborigène éponyme d'un Etat de l'Union. Dressées. — 12. Femme au franc-parler dans un milieu où tout est hypocrisie. Se suivent en parlant. Bien que de nature rugueuse, il est capable d'usages polis. — 13. Préposition. Du café, il en a souvent plein le dos. Vaste territoire ne comprenant qu'un seul Canton. — 14. Soliste pour instrument à corde. Il faut souvent s'armer de patience pour l'avoir au bout du fil. — 15. Grosses coupures exigeant souvent une agrafe. Station où l'on changeait les « pneus ».

Solution du problème n° 2999

Horizontalement

I. Tripotage. — II. Horaces. — III. Et. Renard. — IV. Rideau. Au. — V. Me. Sn. Air. — VI. As. Grec (Constantin Canaris). — VII. Matelot (cf. « gaffer »). — VIII. Ego. Au. Zr. — IX. Truc. Lee. — X. Rétameurs. — XI. Es. Piston.

Verticalement

1. Thermomètre. — 2. Rôtie. Arès (cf. « cravate » et « galoche »). — 3. Ir. Atout (cf. « retourne »). — 4. Paresse. Cap. — 5. Océan (cf. « taupe »). Là. Mi. — 6. Tenu. Goules (cf. « bière »). — 7. Asa. Art. Eut. — 8 Raie. Zéro. — 9. Endurcir. S.N.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE NAIROBI

Les pays industrialisés ont refusé de s'engager financièrement

Nairobi (A.F.P.). — Les pays réunis à Nairobi pour la conférence des Nations unies sur les sources d'énergies nouvelles et renouvelables sont tombés d'accord, le 21 août, sur un programme d'action, mais le tiers-monde n'a pu obtenir d'engagements financiers précis des pays industrialisés.

« Le résultat n'est pas glorieux, mais il sauve la face de chacun », commentait un diplomate européen après ces deux semaines de travaux. Les chefs de délégation, quant à eux, parlaient de succès, et M. Perez-Guerrero, président du groupe dit des « 77 », a qualifié de « document historique » le programme d'action.

L'objectif de ce programme est de permettre au monde de réaliser aussi rapidement que possible et sans à-coup une transition vers une économie moins dépendante du pétrole.

Pour assurer la mise en œuvre de ce programme, un comité intergouvernemental intérimaire a finalement été créé pour un an, compromis entre les Etats-Unis qui s'opposaient à tout nouvel organisme au sein de l'ONU et les pays en développement, le groupe dit des « 77 », qui insistaient sur la nécessité de créer une organisation permanent ayant la responsabilité des énergies nouvelles.

Le comité ne pourra se réunir qu'une seule fois en 1983, pour une durée maximale de deux semaines, et devra présenter un rapport à l'Assemblée générale de l'ONU, à l'automne 1982. Il sera présidé par un Ghanéen, M. Kenneth Dadzie, actuellement directeur général pour le développement et la coopération économique internationale à l'ONU.

Sur le plan financier, les pays en développement importateurs de pétrole avaient fait pression sur les « nantis » (pays industrialisés, OPEP), pour obtenir des engagements financiers précis.

Des contributions additionnelles

Finalement, aucun objectif chiffré concernant les efforts à consentir pour les énergies nouvelles n'est inclus dans le document final, qui se contente de reconnaître que 54 milliards de dollars par an devraient être investis pour développer des sources d'énergies dans le tiers-monde. Face aux pays en développement, les Etats-Unis ont maintenu une position très ferme et bloqué toute recommandation sur la création d'une filiale énergie de la Banque mondiale. Les Européens ont cependant réussi à imposer aux Américains une formulation *assez proche de celle du sommet* des sept pays industrialisés à Ottawa, qui ne ferme pas complètement la porte à la création de cette filiale.

M. Perez-Guerrero a regretté l'absence d'engagement financier précis de la part des pays « riches » et estimé que l'idée d'une filiale énergie de la Banque mondiale *devrait être « élaborée pour constituer un projet acceptable par tous ».*

Il est prévu dans le programme d'action que les pays présents devront apporter des « *contributions additionnelles* » pour soutenir les actions pour les énergies nouvelles et renouvelables. Toutefois, la délégation américaine a rappelé à Nairobi l'attachement du président Reagan à une « *croissance zéro* » pour les *fonds affectés aux organisations* internationales au titre de sa « *lutte contre la bureaucratie* ». Il apparaît donc que les Etats-Unis soutiendront les quatorze sources d'énergies nouvelles et renouvelables en réduisant leur contribution aux autres fonds de l'ONU, estiment les milieux proches de la conférence.

La conférence a aussi voté le 21 août deux résolutions condamnant Israël pour son *projet de canal entre la mer* Méditerranée et la mer Morte par 63 voix contre 33 abstentions et 1 voix contre (Israël) et pour son « *agression contre le centre de recherche nucléaire irakien* ». Les pays industrialisés, et notamment les Européens, se sont abstenus, considérant que ces résolutions n'entraient pas dans le cadre de la conférence.

Une autre résolution enfin a condamné l'Afrique du Sud pour son exploitation des ressources énergétiques de la Namibie.

● *Cinq gisements d'uranium ont été découverts dans la chaîne* arabique, à 500 kilomètres au sud-est du Caire, a annoncé, le 19 août, le directeur général de l'organisme géologique égyptien. L'étude géologique, qui a duré quatre ans et a porté sur 250 000 kilomètres carrés, a confirmé, après analyse, des spécimens dans des laboratoires canadiens que « *le minerai était à 100 % industriellement rentable* ».

L'extraction a commencé dans trois mines, dont la capacité sera, en 1982, de 20 à 50 tonnes d'uranium. Elle sera ensuite augmentée graduellement jusqu'à 100 tonnes. Une usine sera construite pour le traitement et la concentration du minerai radioactif. — *(A.F.P.)*

IMMIGRÉS

De nouvelles circulaires précisent les procédures de délivrance et de renouvellement des cartes de travail

Une circulaire interministérielle — signée le 5 août par les ministres de la solidarité nationale et du travail, ainsi que par le secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, — vient d'être adressée aux préfets et aux directeurs de l'Agence nationale pour l'emploi et de l'Office national d'immigration pour préciser le processus de délivrance et de renouvellement des cartes de travail délivrées aux étrangers.

Ces dispositions visent à « *rapprocher la situation des immigrés qui ne jouissent pas d'un régime préférentiel de celle des catégories privilégiées, déjà nombreuses* » qui bénéficient en droit, soit de la non-opposition à la situation de l'emploi, soit de l'accès automatique à la carte C (renouvelable tous les dix ans). « *Bien que la situation de l'emploi demeure en principe opposable*, précise cette circulaire, il faut « *une application très souple* » de ce critère, notamment dans la délivrance des titres de travail opérée dans le cadre de la procédure d'admission au travail pour les salariés du régime général. A cet égard, un arrêté modifiant celui du 29 février 1976, et qui sera publié prochainement au *Journal officiel*, ajoute deux catégories nouvelles à la liste des étrangers bénéficiaires de la non-opposition de la situation de l'emploi : les conjoints de ressortissants étrangers établis en France régulièrement, et tous les *jeunes étrangers admis au séjour* en tant que membres de la famille d'un immigré.

La circulaire préconise un assouplissement du renouvellement des titres de travail « *après vérification de la réalité de l'emploi* » et des facilités similaires pour « *les nouvelles prorogations de validité* » de la carte de travail aux étrangers « *involontairement privés d'emploi* ». Enfin, la même circulaire stipule qu'il est « *souhaitable* » d'utiliser « *le plus largement possible* » les dispositions réglementaires permettant de délivrer le plus rapidement possible la carte C pour toutes professions salariées : passage de la carte A à la carte B après un an ; passage à la carte C après quatre ans. Ces dispositions « *abrogent toutes dispositions contraires figurant dans la circulaire du 19 juin 1980* » (qui précisait, en s'appuyant sur la situation de l'emploi, les modalités d'instruction des demandes de titre de travail).

D'autre part, une circulaire du ministre de l'intérieur et de la décentralisation précise les facilités qui seront accordées aux étrangers ayant bénéficié des récentes *mesures visant* à limiter les expulsions. Ce texte concerne notamment les jeunes étrangers nés en France ou qui y sont entrés avant l'âge de dix ans, et qui devront être remis en possession d'un titre de travail de même nature que celui dont ils étaient titulaires avant la décision d'expulsion. Il vise aussi les étrangers ayant obtenu l'abrogation de leur arrêté d'expulsion et ceux résidant en France sous le *régime des sursis*. C'est-à-dire ayant fait l'objet d'une expulsion non abrogée, mais qui ont été autorisés à résider sur le territoire sous couvert d'un titre de séjour valable six mois, et renouvelable. Toutes ces catégories d'étrangers pourront bénéficier de la procédure d'admission au travail.

Ces circulaires, indique-t-on au secrétariat d'Etat aux immigrés, viennent s'ajouter à la circulaire interministérielle du 11 août dernier, qui concernait seulement les immigrés en situation irrégulière, et qui vient également d'être adressée aux préfets (*le Monde* du 18 août.)

SOCIAL

Les négociations sur la durée du travail

PREMIERS RENDEZ-VOUS DANS LES BRANCHES PROFESSIONNELLES

Les premiers rendez-vous pour l'ouverture des négociations sur la durée et l'aménagement du temps de travail viennent d'être fixés dans plusieurs branches professionnelles.

Les entretiens, prévus par l'accord national interprofessionnel *du 17 juillet, commenceront* le 10 septembre pour les industries du caoutchouc (125 000 salariés), le 14 pour lel bâtiment et les travaux publics (1 800 000), le 15 pour la chimie (325 000), le 22 pour les textiles naturels (300 000), le 23 pour l'imprimerie de labeur et la sérigraphie (100 000), et le 29 pour les textiles artificiels (10 000). Les discussions dans les industries de la chaussure (63 000 travailleurs) auront lieu dans la deuxième quinzaine de septembre.

Ces premières négociations concernent plus de 2 700 000 salariés. Dans la branche la plus importante, celle de la métallurgie, la date de rendez-vous n'a pas été encore fixée. L'accord du 17 juillet a été signé par toutes les organisations syndicales, sauf la C.G.T., qui entend cependant participer de plein droit aux discussions dans les branches professionnelles.

LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS

L'attente des cadres

II. – Citoyen, contribuable, employé

par FRANÇOIS SIMON

L'attitude des cadres dans les entreprises qui vont être nationalisées varie beaucoup suivant les situations hiérarchiques locales, ou selon que l'on appartient à une branche de pointe ou en perdition. Mais quel que soit leur sentiment personnel sur la nouvelle formule, les cadres joueront le jeu (« le Monde » du 22 août).

Travaillant à quelques kilomètres les uns des autres, Jacques, Pierre et Xavier se connaissent-ils ? On n'en jurerait pas. Ils ont cependant en commun de partager le même destin, d'être contraints d'envisager leur avenir sous l'angle de la nationalisation. Qu'ils réagissent différemment tient autant à leur âge qu'à leur situation professionnelle.

Jacques est vraiment très jeune pour le poste d'ingénieur en chef qu'il occupe. Il est vrai qu'il a accepté de s'exiler dans une province endormie, pire encore, dans un tout petit bled d'où on ne le tirera pas s'il ne se fait remarquer. Il n'en a cure pour le moment. Sa carrière commence et son principal souci est de bien s'intégrer à sa petite unité de production. Il pense y réussir, en tenant pour preuve le fait que les ouvriers lui ont demandé de leur donner son avis sur la situation nouvelle. « *Je leur ai dit que nous aurions à faire les mêmes efforts pour redresser la situation* », indique-t-il, car la branche dans laquelle il travaille est en perdition. « *Je n'ai pas eu de réaction bien symptomatique*, poursuit-il. *Pour eux, ce qui compte, c'est leur emploi et la transformation de leur usine. Ils sont persuadés qu'un gouvernement socialiste ne peut pas se permettre de licencier. Moi je ne vois pas les choses comme ça. On ne s'en sortira pas sans une restructuration avec des dégâts inévitables, car les règles du jeu économique restent les mêmes.* »

Etait-il pour les nationalisations ? Au vrai, ce n'est pas la question qu'il se posait. « *Le fait de voir mon usine dépérir*, explique-t-il, *c'était rageant. J'ai voté contre Giscard et pour Mitterrand, plus par ras-le-bol que par conviction profonde. Pour moi, les socialistes ont donc une position précaire. Je leur demande au moins d'arrêter l'hémorragie. J'attends des résultats concrets, qui se sentent ici, et je leur donne deux à trois ans. Après, fini !* »

Jacques n'en craint pas moins quelque peu pour sa carrière. Selon lui, les nationalisations risquent d'accroître le nombre d'échelons entre lui et le P.-D. G., alors qu'il y en a déjà assez. Les vitesses de décision vont s'en trouver ralentie, ce qui ne sera pas peu dire. Il souhaite un retour à l'autonomie, mais pense que c'est le contraire qui va se passer. Il accepte d'en rabattre sur ses avantages, « *si c'est au profit de tous, s'il ne s'agit pas d'un appauvrissement général* ». Au demeurant, le temps n'est plus où les avantages du cadre s'étendaient à l'octroi d'un jardin... et du jardinier. « *De toute façon*, conclut-il, *il fallait faire quelque chose. Je me sens comme l'automobiliste qui tombe en panne. Va-t-il seulement se lamenter ? Non, il va réfléchir à ce qui lui est arrivé et se donner les moyens de repartir. On prend des risques, mais j'ai envie de les prendre. Je suis prêt à jouer le jeu.* »

A quelques pas de là, Pierre nous a soigneusement préparé par écrit les réponses qu'il veut nous faire. Tous ces bouleversements ne le préoccupent par pour lui-même qui va prendre sa retraite dans un an. Fils d'ouvrier, il a eu la chance de mener à bien ses études d'ingénieur et a gravi les échelons de la hiérarchie jusqu'à se retrouver directeur d'usine. Quelque deux cent cinquante personnes sous ses ordres et une solide aversion pour les nationalisations, qu'il qualifie d'« *opération déraisonnable, anachronique et stupide* ». Déraisonnable, car nous sommes en état de guerre économique, et ce n'est pas en état de guerre que l'on chamboule tout ; anachronique, car elle ne respecte pas la liberté d'entreprise, qui est un principe de progrès et qui a sauvé les Etats-Unis ; stupide, car ces idées-là datent d'un siècle, elles font retourner le pays en arrière et les expériences socialistes n'ont réussi nulle part.

Pour faire bonne mesure, il nous parlera de la France, « *des instituteurs et des professeurs qui vont décider de l'avenir industriel du pays* », de la « *bureaucratisation en marche* », des « *risques de politisation du personnel* », de « *la médiocrité et l'immobilisme qui guettent ceux qui vont désormais faire partie de la fonction publique* », de la « *dictature des syndicats et des partis* » dont il se sent menacé.

Un récital de tambour

A-t-il forcé son trait ? Doit-on penser, *a contrario*, qu'il vivait jusqu'à maintenant dans le meilleur des mondes ? Pas du tout, et le voilà tout aussi caustique pour nous répondre : « *Nous n'aurons pas de mal à nous y faire, car nous sommes déjà fonctionnarisés, avec des sièges sociaux pléthoriques, et à la tête des gestionnaires qui ne se complaisent que dans la bureaucratie.* »

Lui, en tout cas, continuera, dans le temps qui lui reste, à jouer le rôle social qu'il pense avoir à jouer dans le respect des principes avec lesquels il a toujours vécu. « *Nous ne saboterons pas* », répète-t-il à plusieurs reprises, comme si nous étions prêts à en douter. Puis, réfléchissant tout haut, il donne la mesure de son tourment : « *Le projet socialiste est un projet d'égalité. Les chrétiens, dont je fais partie, peuvent y être sensibles. Mais un récital de tambour...* » En nous raccompagnant, il nous parlera de la « *gestion de l'intelligence* » et de la « *capacité des hommes* » qui devrait être l'apanage des dirigeants. Puis, contemplant sa fabrique déserte à l'heure de midi, il soupire : « *Bah ! les usines tourneront quand même !* »

Xavier, c'est l'intelligence du cadre supérieur qui a réussi et qui a tout le temps de réussir encore. Sa branche est un des fleurons du groupe auquel il appartient, auquel il se sent vraiment appartenir. Il se présente comme « *citoyen, contribuable et employé* »... « *Je collaborerai*, dit-il, *bien que je sois plutôt contre les nationalisations. Rien de tout cela ne devrait remettre en cause nos missions, et je continuerai à travailler avec le même acharnement, je ne ferai pas capoter l'expérience. Mais je ne suis pas très optimiste. Toutefois s' [ils] réussissent, je serai très satisfait.* »

S'il s'est présenté en citoyen, c'est pour affirmer qu'il sera respectueux de la loi. Mais le contribuable qu'il est aussi s'interroge sur l'addition qu'il faudra payer. Partagé entre la condamnation d'un patronat qui, à son avis, s'est trop lié au pouvoir, et le regret de voir disparaître un système libéral qui permettait les échanges entre responsables « *ayant le même langage* », il redoute la déperdition d'autorité que va provoquer le pouvoir syndical.

A nous d'innover !

Il espère au moins que sera utilisé « *le seul aspect positif de la situation : l'enthousiasme d'une partie de la population qui avait été jusque-là tenue à l'écart* ». « *A nous les cadres d'innover*, dit-il enfin, *mais il me paraîtrait très dangereux que les décisions soient imposées par une nouvelle majorité qui ferait la même erreur que l'autre en abusant de son pouvoir.* »

N'existerait-il donc que des cadres circonspects, que des cadres hostiles aux nationalisations ? Evidemment non. Bien que les « *opposants* » forment à nos yeux le gros des bataillons, on peut aussi rencontrer des cadres membres du parti socialiste ou proches de lui, pour lesquels les choses ne se racontent pas tout à fait de la même façon. Non qu'ils aient chaussé des lunettes roses pour décrire la situation, mais que croyant au changement, ils en perçoivent d'emblée les aspects positifs. Certes, ils se sont amusés de la révérence dont ils ont brusquement été l'objet. Petite satisfaction personnelle que de voir le directeur de division s'aviser soudain de votre présence, vous proposer la communication de documents secrets, et s'enquérir de la possibilité d'un rendez-vous avec Jean-Pierre Chevènement !

Les partisans de la nationalisation n'en restent pas à ces vanités. Ils profitent de la circonstance pour tenter d'analyser le milieu dans lequel ils évoluent. Ils sont les premiers à constater que, faute d'une propagande adéquate, l'idée que la nationalisation puisse être un instrument de politique économique nationale n'est pas perçue par les cadres. D'où leur indifférence. « *Ils attendent* », explique un militant, c'est-à-dire qu'ils sont attentistes. Par nature, ils ignorent ce qu'est le rapport de forces, représentant moins le pouvoir dans l'entreprise que le miroir du pouvoir. Ils s'installeront dans le système, dans la mesure où ils ne seront pas déçus par le changement. Pour réussir, il faudra établir un type de relation hiérarchique nouveau. Mais si rien ne bouge, si les technocrates restent en place, si la concertation n'apparaît pas dans le projet, il y aura échec, affirme ce militant, et le P.S. en sera alors rendu responsable, conclut-il avec une pointe d'angoisse dans la voix.

FIN

L'ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE DE L'OPEP

(Suite de la première page.)

« *Le prix moyen du pétrole de l'OPEP va tomber en dessous de 34 dollars* » (il est actuellement de 34,24 dollars), a prédit Cheikh Yamani, précisant que plusieurs pays lui avaient annoncé officiellement une baisse de leurs prix. Outre le Nigéria, qui pourrait réduire ses tarifs de 5,5 dollars, Abou Dhabi a réduit la qualité Murban de 1 dollar. Et le Koweït envisage lui aussi une réduction.

« *Nous allons souffrir*, reconnaissait le ministre libyen, M. Zagaar, *mais nous ne réduirons pas nos prix. Nous abaisserons encore notre production.* » La délégation algérienne ne cachait pas non plus devoir être affectée par la décision du Nigéria. Il n'était pas question, pourtant, d'accepter le compromis saoudien : « *Un seul pays ne peut pas dicter sa loi à l'organisation.* »

BRUNO DETHOMAS.

MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION D'INFORMATION SUR LA CENTRALE DE NOGENT.

Une « commission d'information » vient d'être placée auprès de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine (Aube). Présidée par M. Bernard Pieds, conseiller général de l'Aube (P.S.), et composée d'une vingtaine de membres (élus, syndicalistes, représentants d'associations), la commission a une double mission. Elle examinera « *les conditions dans lesquelles les préoccupations de la population vivant autour de la centrale ont été prises en compte* » et étudiera « *les problèmes d'environnement, en particulier les mesures relatives à la protection des eaux* ».

[On peut s'interroger sur l'efficacité d'une commission qui, en raison de la proximité du débat sur l'énergie qui sera organisé au Parlement à la rentrée, ne dispose que de vingt-sept jours pour examiner les nombreuses et graves questions qui se posent à propos de la centrale de Nogent. On peut se demander aussi si sa composition exclusivement locale est adéquate alors que les effluents liquides des réacteurs s'écoulant dans la Seine concernent l'ensemble de l'agglomération parisienne (« le Monde » du 11 mars 1980).]

Pour approvisionner leur « réserve stratégique »

LES ÉTATS-UNIS VONT ACHETER DU BRUT MEXICAIN

Les Etats-Unis ont conclu le 21 août avec le Mexique un accord sur l'approvisionnement de leur « *réserve stratégique* ».

Les Etats-Unis achèteront au Mexique deux cent mille barils de pétrole par jour du 1er septembre au 31 décembre 1981, puis cinquante mille barils par jour jusqu'au 31 août 1986.

Le brut mexicain sera vendu au prix officiel actuel qui sera revu tous les trois mois compte tenu des fluctuations du marché mondial.

Jusqu'à présent, tous les clients américains de la « PEMEX », la compagnie nationale mexicaine, étaient des compagnies privées qui achetaient un peu plus de la moitié des exportations de pétrole du pays.

Les pays de l'OPEP et notamment l'Arabie Saoudite ont affirmé, à plusieurs reprises, leur opposition au projet américain de constitution d'une réserve stratégique.

● *Protestation de la C.G.T. contre l'audience accordée à la C.S.L. à Matignon.* — « *Les travailleurs ne sauraient admettre que le premier ministre fasse ce que personne n'avait osé faire : reconnaître de fait cette pseudo-organisation syndicale* », déclare la C.G.T. dans un communiqué, en protestant contre l'audience accordée jeudi (*le Monde* du 22 août) à la C.S.L. à l'hôtel Matignon, où une délégation de l'ex-C.F.T. avait été reçue par un conseiller du premier ministre. « *C'est en 1977*, rappelle la C.G.T., *après l'assassinat du militant cégétiste Pierre Maître à Reims par des militants de la C.F.T., que cette organisation changea de sigle pour devenir la C.S.L.* », dont, conclut la C.G.T., « *la dissolution serait une mesure de salubrité publique* ».

● *Licenciements à Air Alpes.* — Vingt-quatre employés des services administratifs et techniques de la compagnie aérienne régionale Air Alpes viennent d'être licenciés pour motif économique. C'est la conséquence des difficultés économiques rencontrées par Air Alpes et qui l'avaient conduite d'abord à signer un accord avec Touraine Air Transport, avant que la majorité de ses actions passe sous le contrôle du président du groupe tourangeau, M. Michel Marchais.

● *Pression syndicale à la R.A.T.P.* — Le Syndicat autonome de la R.A.T.P. annonce qu'il appellera le personnel de la Régie « *à réagir par des arrêts de travail* » si la situation des salaires ne se débloque pas au cours du mois de septembre.

Les autonomes affirment, comme F.O. l'avait fait précédemment, que le pouvoir d'achat des quelque trente-six mille agents de la Régie est « *considérablement mis en cause* » en l'absence d'un contrat salarial. Selon les calculs du syndicat, les rémunérations des agents, malgré une augmentation de 5,5 % depuis le 1er janvier (date à laquelle expirait le contrat signé en 1977), accusent un décalage d'environ 3 % par rapport au taux de l'inflation.

La C.G.T. demande de son côté des mesures de rattrapage « immédiates » avant l'ouverture des négociations en septembre.

AGRICULTURE

Le conflit viticole franco-italien

LES ORGANISATIONS COOPÉRATIVES ET SYNDICALES DU MIDI SE RENCONTRENT LE 24 AOUT

Toutes les organisations coopératives et syndicales viticoles du Midi sont invitées, lundi 24 août, à une réunion d'information sur la conjoncture viticole et les mesures gouvernementales qui se tiendra dans les locaux de la Société d'aménagement foncier (SAFER), à Maurin, près de Montpellier. Cette initiative a été prise par le *CEVILAR* (*Comité* économique des vins du Languedoc-Roussillon), présidé par M. Marcellin Courret, également président de la cellule de gestion et de crise mise en place par le ministère de l'agriculture.

A Bruxelles, la réunion entre les experts des Dix et les fonctionnaires européens qui devait se tenir le 25 août a été reportée de vingt-quatre heures. La discussion s'annonce difficile. La fermeté avec laquelle la France a indiqué qu'elle ne modifiait pas sa position, en dépit de la demande pressante de Bruxelles de dédouaner les vins italiens à Sète, n'a pas été appréciée à Rome. M. Bartolomei, ministre italien de l'agriculture, a indiqué à la presse que « *ce dédouanement était un préalable* » et que « *si le bon droit de l'Italie n'était pas reconnu, il en résulterait une situation très difficile pour la politique agricole commune* ».

Les organisations agricoles italiennes demandent à leur gouvernement de prendre des mesures de rétorsion à l'encontre des produits français. Jusqu'à présent, hormis les camions de lait refoulés, pour des raisons sanitaires, à la frontière de Vintimille (*le Monde* du 21 août), on ne signale aucun ralentissement des exportations agro-alimentaires françaises vers l'Italie.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

AFFAIRES

DIOR « LIBÉRÉ »

Le prestige, la haute couture, le « ça c'est Paris » ne supportent pas les taches. Déjà il avait fallu à Christian Dior passer sous les fourches Caudines des « repreneurs d'affaires » du Nord, puisque, aussi bien, telle une orchidée dans une botte de pâquerettes, Dior était tombé dans l'escarcelle des Willot avec le reste de l'ensemble Boussac.

Puis, la justice s'en mêlant, deux des frères Willot étant inculpés, quelques journaux étrangers, français aussi, oubliant qu'inculpation n'est pas condamnation, eurent tôt fait de mettre les « propriétaires de Dior » en prison. De Dior et non de Boussac-Saint-Frères, car à Singapour, New-York ou en Allemagne fédérale, on n'ignore rien de cette griffe française et tout d'une Belle Jardinière ou d'un obscur B.S.F.

D'où la réaction de M. Rouët, le patron de Dior. Exit les Willot, remplacés aussitôt par un ancien ambassadeur de France à Washington, M. Jacques Kosciusko-Morizet, et un industriel aux fonctions parapubliques, M. Anatole Temkine, président de l'IDI, mais aussi conseiller de l'administrateur provisoire du groupe Agache-Willot.

Et puisqu'on avait mis Dior en vitrine, la société a choisi de l'éclairer plus encore, pour montrer à un prétendant combien l'affaire était belle.

Plus de mille salariés, un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs, dont 86 % générés hors de France, par des contrats de franchise, qui, en résultats brut, procurent peu de revenus, mais qui permettent de bénéficier des effets de change, quand comme en 1981 le dollar est à la hausse.

Belle, mais farouche aussi la société Dior. Depuis dix ans environ qu'elle était ponctionnée par M. Boussac, puis MM. Willot, au point de cesser d'investir, le moment est venu d'exiger du futur plus de considération. Selon M. Rouët, le comité d'entreprise s'en est ému qui a recommandé que le parti soit français, sérieux et solide, et laisse à Dior sa capacité d'investir, afin de développer l'emploi. Les pouvoirs publics, l'administration judiciaire et, en dépit de leur discrétion, les gens de Dior, travaillent au dossier étant entendu que la société de couture doit être rachetée pour que soit dégagé le capital nécessaire au désintéressement des créanciers de Boussac-Saint-Frères. Christian Dior, en effet, est leur gage, avec certes d'autres actifs.

Et le P.-D. G. de Dior d'exposer des projets d'avenir, afin d'en éclairer les pouvoirs publics, saisis de l'ensemble du dossier textile, mais aussi le futur propriétaire. Ce sont le développement important des surfaces de ventes sur Paris, l'ouverture de cinq à six boutiques de grand prestige dans le monde, à New-York notamment, le rééquilibrage des opérations avec l'étranger, par des prises de participation dans le capital des licenciés. Afin, d'une part, de mieux assurer la pérennité d'une entreprise où le chiffre d'affaires indirect passera de 70 % en 1970 à 81 % en 1981. Afin d'augmenter la part des bénéfices retirés des ventes sous licence.

Ces investissements seraient, affirme M. Rouët, autofinançables, puisque la société dégagera en 1981 un cash-flow de 60 millions de francs (51,4 millions en 1980, et 45,5 millions en 1979). En bref, la société Dior cherche un partenaire sensible à ses attraits, mais suffisamment libéré pour la laisser vivre sa vie.

JACQUES GRALL.

URBANISME

L'aménagement des quartiers anciens à court de subventions

Le Fonds d'aménagement urbain croule sous les demandes de subventions : trois cents dossiers, émanant de quelque cent cinquante collectivités locales, ont été présentés à son comité directeur au mois de juillet.

La fin de l'incertitude politique qui régnait pendant la période électorale, l'espoir pour les municipalités de gauche d'être mieux entendues par le nouveau gouvernement, expliquent sans doute cet afflux.

Or une partie des crédits sont déjà consommés, et M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, vient de donner des instructions aux préfets et aux directeurs de l'équipement pour qu'ils ne lui transmettent plus que les dossiers qui sont « finançables » : restauration de l'habitat insalubre, surcharge foncière pour les constructions sociales en centre ville (la subvention passera de 50 à 70 %), réhabilitation des grands ensembles, etc. En revanche, les crédits inscrits pour l'amélioration des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine (206 millions de francs) sont presque entièrement distribués et les dossiers ne seront plus acceptés cette année

Le « mécanisme » du FAU continuera de fonctionner pour le reste, et M. Quilliot indiquera, lors de la discussion budgétaire, les nouvelles orientations qu'il entend donner à la politique en faveur des quartiers anciens.

Créé en 1976 pour coordonner l'action de diverses administrations (urbanisme, construction, architecture, action sociale) dans les quartiers anciens, le Fonds d'aménagement urbain réunit les directeurs des services concernés dans plusieurs ministères (sous la houlette du ministre chargé de l'urbanisme) et distribue les crédits correspondants : 322 millions de francs en 1978, 361 en 1979, 443 en 1980. Environ 425 millions de francs étaient inscrits au budget de 1981, mais certaines « lignes » sont consommées plus vite que d'autres.

CARNET

Décès

— Mme Bernard Bon, son épouse,
Mme Louis Bon, sa mère,
M. et Mme Henri Doyen,
Ses beaux-parents,
Toute sa famille
et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard BON,

survenu à l'âge de quarante-six ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 25 août 1981 à 14 h 15 en l'église de Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines).

« Chantez, bénissez son nom !... »

78470 Saint-Lambert-des-Bois.

— Marie-Lucette Draber, née Corrieu, son épouse,
Jean-Benoît, Pierre-Antoine, Matthieu et Luc, ses fils,
Les familles Draber et Corrieu, leurs enfants et petits-enfants,
Ses parents et amis,
ont la douleur d'annoncer le subit rappel à Dieu de

Charles DRABER,

le 15 août 1981 dans sa quarante-quatrième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, Yonne.
Cet avis tient lieu de faire-part.
95, rue de la Santé,
75013 Paris,
5, rue R.-Nordling,
92200 Neuilly-sur-Seine,
185, rue du Chevaleret,
75013 Paris.

— Mme Aristide Frereau, son épouse,
M. et Mme Gérard Bonnan,
M. et Mme Philippe Delache,
M. et Mme Yves Frereau,
M. Gérard Frereau,
M. et Mme Roland Bergeret-Frereau,
M. et Mme Bernard Frereau,
Ses enfants,
Ses dix petits-enfants et toute sa famille,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

M. Aristide FREREAU,

ingénieur général des Mines,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier de la Légion d'honneur,
pieusement décédé à Dijon le 21 août 1981.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Bernard de Dijon le mardi 25 août à 9 heures.

L'inhumation aura lieu le même jour, au Poinçonnet (près Châteauroux, Indre), à 17 heures.
19, rue Philippe-le-Bon,
21100 Dijon,
6, villa George-Sand,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

ÉTRANGER

En R.F.A.

PAS DE REPRISE AVANT 1982

La reprise économique n'interviendra pas avant l'année prochaine en R.F.A., vient d'indiquer à Bonn au cours d'un entretien avec la presse le secrétaire d'Etat ouest-allemand à l'économie, M. Otto Schlecht.

Pour l'ensemble de l'année, Bonn mise désormais sur un recul absolu du produit national, compris entre zéro et moins 1 %.

Les prix de détail ont augmenté en moyenne de 5,6 % au premier semestre par rapport au premier semestre de l'an passé, a noté M. Schlecht. Ils sont poussés par l'inflation importée « qui a dépassé en base annuelle 20 % » dans les six premiers mois de l'année du fait de la flambée du dollar.

Le chômage, qui a progressé « de manière continue » dans les derniers mois en données corrigées des variations saisonnières, va continuer de s'aggraver. Selon M. Schlecht, il frappera cette année 1,25 million de personnes en moyenne, soit 5,25 % de la population salariée.

En ce qui concerne la balance des paiements, M. Schlecht a noté le développement favorable du commerce extérieur. Le déficit de 0,2 milliard de DM des échanges de marchandises au premier trimestre a fait place au deuxième trimestre à un excédent de 6,5 milliards de DM. Cette évolution n'est pas seulement due à la dépréciation du mark et à la récession, mais aussi à l'adaptation des entreprises allemandes à la nouvelle donne énergétique, a jugé M. Schlecht. Elle devrait donc se poursuivre dans les mois à venir.

Malgré l'augmentation des excédents commerciaux, M. Schlecht est resté réservé sur le déficit des paiements courants, tablant notamment sur une nouvelle détérioration cette année de la balance des services.

Le secrétaire d'Etat a jugé « trop optimiste » une analyse que vient de publier l'institut économique IFO de Munich, selon laquelle le déficit courant régresserait de 29,8 milliards de deutschemarks en 1980 à 25 milliards de deutschemarks cette même année et à 13 milliards de deuschemarks en 1982. Il a estimé pour sa part que le découvert des opérations courantes « serait, cette année, du même ordre ou à peine inférieur » à celui de 1980.

M. Schlecht a indiqué que la conjoncture était actuellement soutenue par l'exportation. L'investissement, qui n'a que faiblement diminué en volume au premier semestre (par rapport à janvier-juin 1980), devrait à nouveau augmenter dès le dernier trimestre. A l'opposé, la demande privée reste faible et ne devrait pas reprendre avant l'an prochain.

Au total, le P.N.B., qui avait augmenté de 0,5 % en termes réels au premier trimestre par rapport aux trois derniers mois de 1980, s'est stabilisé ou a légèrement diminué au deuxième trimestre. Il devrait de nouveau régresser faiblement au second semestre.

En Grande-Bretagne

LE TAUX ANNUEL DE L'INFLATION RETOMBE EN DESSOUS DE 11 %

Les prix de détail ont augmenté de 0,4 % en juillet en Grande-Bretagne (contre 0,6 % en juin et 0,8 % il y a un an). Du fait de cette faible progression, le taux annuel d'inflation s'établit à 10,9 % le niveau le plus bas depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher, en mai 1979.

Les résultats du mois d'août devraient être moins favorables en raison des augmentations prévues de l'essence et des cigarettes, mais les experts gouvernementaux n'en espèrent pas moins que l'objectif d'un retour à un taux d'inflation de 10 % en 1981 sera atteint.

Mme Thatcher, qui avait fait de la lutte contre l'inflation — elle atteignait 21,9 % en mai 1980 — l'objectif prioritaire de son gouvernement, a tout lieu de se réjouir de cette évolution. Il n'en reste pas moins que sa politique reste vigoureusement contestée par l'opposition travailliste et même au sein de son cabinet, en raison de ses conséquences sur l'emploi. La Grande-Bretagne compte en effet 2,5 millions de chômeurs, et le chiffre de 3 millions pourrait, selon des études réalisées par les syndicats, être atteint au début de 1982.

● *Important incendie dans une raffinerie au Koweït.* — L'incendie du complexe pétrolier de Shuaiba, qui avait débuté jeudi 20 août, s'est étendu vendredi, trois nouveaux réservoirs ayant commencé à brûler, a annoncé le Dr Awadi, porte-parole par intérim du gouvernement koweïtien.

La production de la raffinerie a été interrompue et la menace d'une pénurie — le complexe fournit l'essentiel des produits pétroliers du pays — a provoqué la création de longues files d'attente dans les stations-service. — (A.F.P.)

LA SEMAINE FINANCIÈRE

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 17 AU 21 AOUT

Le respect des règles

« TOUT ce qui doit être fait sera fait. Il faut appliquer plus rapidement les décisions qui ont été prises, mais pas dans la précipitation. » L'écho de ces deux petites phrases laconiques a largement franchi les limites du pays gascon, choisi par le président Mitterrand pour commenter ses « cent jours » à l'Elysée. Survenant après la main tendue aux chefs d'entreprise, dont « l'image doit être restaurée » ainsi que le souhaite, là encore, la plus haute charge de l'Etat, le message a été très vite entendu à la Bourse de Paris, qui a opéré, vendredi, un énergique redressement alors qu'elle se complaisait dans une évidente morosité depuis le début de la semaine.

Tant lundi et mardi qu'au cours des deux séances suivantes, les valeurs françaises ont fait la moue, perdant au total près de 3,5 %. Un bilan que certains professionnels jugeaient techniquement inévitable après l'envolée des cours qui avait accompagné, vendredi 14 août, l'annonce par M. Delors de la reconduction des « SICAV Monory » et des avantages fiscaux qui y sont liés. D'autres commentateurs, par contre, mettaient en évidence la proximité des opérations de liquidation, traditionnellement propices aux courants vendeurs.

Il est vrai que la plupart des informations d'ordre économique dont la Bourse a pu prendre connaissance au cours des derniers jours n'incitaient guère les investisseurs à prendre position : nette aggravation du chômage et de l'inflation au mois de juillet, dégradation du commerce extérieur pendant la même période... Autant d'éléments jugés négatifs par le marché, qui ne semblait guère réagir à l'annonce, lors du conseil des ministres de mercredi, d'un plan de relance pour l'automne qui ferait la part belle aux P.M.E. et aux P.M.I.

Et pourtant... Dès jeudi, il apparaissait que la baisse était contenue : 0,5 % seulement contre plus de 1 % au cours de chacune des deux précédentes séances, et le lendemain la cote s'octroyait une forte hausse (2,06 %), sous l'impulsion des valeurs nationalisables, Usinor, Rhône-Poulenc et Suez en tête, après que leur cotation eut été retardée en raison d'un excédent d'ordres d'achats.

Pourquoi diable justement ces valeurs promises à nationalisation, alors qu'approche à grands pas le délai fixé pour lever enfin le voile sur cette nationalisation dont le détail doit être révélé le 16 septembre prochain à l'issue du conseil des ministres ? Eh bien, tout simplement parce que nombre d'opérateurs, estimant, à tort ou à raison, que le vent a légèrement tourné dans les allées du pouvoir, anticipent d'ores et déjà une indemnisation plus favorable que celle initialement escomptée pour les actionnaires des sociétés concernées.

Ceux-ci ne devraient pas tarder à être fixés, mais, au-delà de ce point précis des nationalisations, un nombre grandissant d'observateurs croient discerner dans les récents propos tenus par divers ministres la marque d'une évolution qui va dans le sens d'une meilleure appréhension des réalités économiques, qui s'impose au vu de la situation actuelle. Dotée d'importantes liquidités qui n'ont pas encore été réinvesties sur le marché, dopée par la conviction du maintien de l'avoir fiscal, appelée à bénéficier, dès la rentrée, des retombées des « SICAV 5 000 », la corbeille estime qu'elle a tout à y gagner.

« Sans doute n'est-il plus possible d'espérer rattraper, en cinq ans, la Bourse de Londres, mais je ne vois pas la place de Paris retomber au niveau de Milan ou de Madrid », estime pour sa part le syndic de la Compagnie des agents de change, M. Yves Flornoy, dans une interview au « Quotidien de Paris ». « Il faudra, à l'avenir, une Bourse plus ou moins forte, selon que les règles de l'économie de marché seront plus ou moins respectées », assure-t-il, ajoutant : « Il n'a jamais été dit que les socialistes étaient contre l'économie de marché. » Sans doute un simple rappel...

SERGE MARTI.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF (en millions de francs)		au 13 août 1981
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER		347 778
dont : Or	212 427	
Disponibilités à vue à l'étranger	43 31[illegible]	
Ecus	78 344	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 [illegible]	
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR		4 256
dont : Concours au Trésor public	6	
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT		114 780
dont : Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation)	65 [illegible]	
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM		64 [illegible]
5) DIVERS		5 118
		536 977

PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION		156 [illegible]
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS		[illegible]
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC		[illegible]
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANC.		90 702
dont : Comptes courants des établ. astreints à la constitution de réserves	20 [illegible]	
5) ÉCUS A LIVRER AU FECOM		61 34[illegible]
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR		[illegible]
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE		1 331
8) DIVERS		[illegible]
		[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 14 8	COURS 21 8
Or fin (kilo en barre)	[illegible]	[illegible]
— (kilo en lingot)	[illegible]	[illegible]
Pièce française (20 fr.)	932	918
Pièce française (10 fr.)	[illegible]	[illegible]
Pièce suisse (20 fr.)	[illegible]	776
Union latine (20 fr.)	75[illegible]	751
● Pièce tunisienne (20 fr.)	[illegible]	[illegible]
Souverain	846	827
● Souverain Elizabeth II	[illegible]	895
● Demi-souverain	[illegible]	448
Pièce de 20 dollars	[illegible]	[illegible]
— 10 dollars	[illegible]	[illegible]
— 5 dollars	950	844 50
— 50 pesos	365	[illegible]
● — 20 marks	[illegible]	[illegible]
— 10 florins	758	715
● — 5 roubles	51	56

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	21 909	51 959 298
Elf-Aquitaine	29 850	18 289 437
Saint-Gobain	159 725	18 227 029
B.S.N. St-Gerv. (1)	9 675	18 612 475

(1) 4 séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	17 août	18 août	19 août	20 août	21 août
Terme	127 583 737	142 189 532	126 929 465	154 240 406	184 865 997
Comptant					
R. et obl.	155 949 083	84 609 559	156 115 330	173 470 202	119 295 580
Actions	52 384 125	63 255 724	68 525 475	66 371 376	59 957 732
Total	335 916 965	290 054 815	351 570 270	394 081 984	354 119 309

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)

	17 août	18 août	19 août	20 août	21 août
Franç.	87	85,9	84,8	84,4	86,1
Etrang.	155,5	151,5	151,3	154,1	154,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)

	17 août	18 août	19 août	20 août	21 août
Tendance	97,9	96,7	95,6	95,1	96,7

(base 100, 29 décembre 1961)

	17 août	18 août	19 août	20 août	21 août
Ind. gén.	93,8	92,7	91,5	91	92,1

Bourses étrangères

NEW-YORK
Au plus bas de l'année

Les incertitudes persistantes à l'égard de la tendance future des taux d'intérêt et les craintes de plus en plus vives d'une récession qui se substituerait au « ralentissement économique » actuel ont largement pesé sur la cote, entraînant Wall Street à ses plus-bas de l'année.

En termes d'indice, le Dow Jones des industrielles a finalement clôturé la séance de vendredi à 920,56, en baisse de 16,36 points sur la semaine précédente, le volume d'affaires étant ramené à 203,75 millions d'actions contre 229,66 millions précédemment.

Le maintien de taux d'intérêt élevés a fait échouer la reprise technique qu'avait amorcée le marché mercredi dernier, estiment les analystes, et les boursiers ont réagi ultérieurement par la négative à l'annonce d'une prochaine réduction de la production pétrolière de l'Arabie Saoudite, suite de l'échec de Genève.

	Cours 14 août	Cours 21 août
Alcoa	27 3/8	27 5/8
A.T.T.	58 3/4	57 3/8
Boeing	28	25 1/2
Chase Man. Bank	52 1/2	53
Du Pont de Nemours	43 1/8	44 1/2
Eastman Kodak	72	70 1/8
Exxon	35 1/8	34 1/8
Ford	21	20 1/2
General Electric	58 1/8	57 3/8
General Foods	32 1/8	31 3/8
General Motors	48	47 5/8
Goodyear	18 7/8	19
I.B.M.	58 1/8	56 7/8
I.T.T.	27 1/4	26 7/8
Mobil Oil	30 3/4	30
Pfizer	47 1/2	47 3/4
Schlumberger	68 1/4	66 3/4
Texaco	38 3/4	37 7/8
U.A.L. Inc.	23 1/8	20 7/8
Union Carbide	56	54 3/4
U.S. Steel	29	30 1/8
Westinghouse	28	28 7/8
Xerox Corp.	47 3/4	48

LONDRES
Tassement

Les bonnes orientations de la cote observées la semaine précédente n'ont pas résisté à l'annonce d'une nouvelle baisse du PIB britannique et à la menace d'une grève dans les chemins de fer, même si cette dernière semblait ultérieurement écartée.

Les fonds d'Etat, enfin, se sont bien comportés et les indices « F.T. » se situaient, le 21 août, aux niveaux suivants par rapport au vendredi précédent : industrielles : 561,5 contre 572,5 ; mines d'or : 370 contre 371,2 et Fonds d'Etat : 65,00 contre 64,91.

	Cours 14 août	Cours 21 août
Bowater	265	272
Brit. Petroleum	336	326
Charter	280	266
Courtaulds	66	64
De Beers *	7,45	7,37
Free State Geduld *	37 1/2	37
Gt Univ Stores	475	478
Imp. Chemical	286	282
Shell	418	402
Vickers	178	176
War Loan	28	28

* En dollars.

FRANCFORT
Nouvelle hausse

L'accès de faiblesse de la monnaie allemande par rapport au dollar a donné un coup de fouet aux sociétés à vocation exportatrice et la demande des investisseurs s'est essentiellement portée sur la métallurgie, les biens d'équipement, l'automobile et la chimie/pharmacie.

Ce courant a pratiquement entraîné l'ensemble de la cote à la hausse, une bonne disposition que ne reflète pas tout à fait l'indice de la Commerzbank : 733,5 contre 738,2 le vendredi précédent. Le marché obligataire n'a guère varié, de même que les valeurs étrangères.

	Cours 14 août	Cours 21 août
A.E.G.	49	[illegible]
B.A.S.F.	148,10	146,10
Bayer	138,80	132,70
Commerzbank	138	136,50
Hoechst	127,20	126,90
Mannesmann	158,50	151,30
Siemens	225	229,50
Volkswagen	156,20	151

TOKYO
Vif repli

Se situant au-dessus de la barre de 8 000 en début de semaine, l'indice Nikkei Dow Jones terminait finalement à 7 [illegible] samedi matin, en baisse de [illegible] yens sur la semaine précédente, l'indice général clôturant à [illegible] (— 3,38 points).

	Cours 14 août	Cours 21 août
Canon	[illegible]	[illegible]
Fuji Bank	[illegible]	[illegible]
Honda Motors	[illegible]	1 070
Matsushita Electric	[illegible]	[illegible]
Mitsubishi Heavy	[illegible]	316
Sony Corp.	[illegible]	4 770
Toyota Motors	[illegible]	1 460

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Les emprunteurs heureux et les autres...

Les emprunteurs heureux sont ceux qui n'ont pas de dettes ou tout au moins qui n'en avaient pas jusqu'au moment où ils se sont décidés à emprunter. Ils sont rares, mais c'est le cas de la société Walt Disney Productions, qui, parce qu'elle emprunte publiquement pour la première fois de son existence, bénéficie d'une réception des plus chaleureuses, malgré l'incertitude qui continue de régner sur le marché des euro-obligations. C'est par le truchement d'un emprunt euro-obligataire d'une durée de cinq ans que Walt Disney Productions draine actuellement 100 millions de dollars destinés à financer en Floride l'édification du prototype expérimental de la communauté de demain. Les obligations sont offertes à 99,50 avec un coupon de 15,75 afin de procurer un rendement de 15,90 par an. Elles sont très recherchées parce que, en effet, Mickey Mouse n'a non seulement aucune dette à long terme, mais encore n'avait jamais procédé à une émission publique auparavant. Il s'agit là d'un beau tour de force pour la société, qui en 1980 a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 910 millions de dollars et un bénéfice net légèrement supérieur à 135 millions dans la même devise.

Par contre, la cohorte des débiteurs fortement endettés qui aspirent à l'arrivée de nouveaux capitaux se doit, pour appâter les investisseurs, d'offrir des stimulants. Dans ce domaine, c'est la technique du warrant qui a été récemment le plus utilisée avec le maximum de succès. C'est elle qui, cette semaine, permet, une fois de plus à Hiram Walker Holdings, une filiale à part entière de la Walker Home Oil Ltd. de lever 65 millions de dollars. Afin de mieux séduire la clientèle en mettant toutes les chances de son côté, Hiram Walker propose tout d'abord des « *notes* » à trois ans parce que le papier de courte durée est présentement celui qui se place le mieux. Les « *notes* » sont offertes au pair avec un coupon annuel de 15,75 %. En outre, chacune d'entre elles est dotée de deux warrants dont l'exercice en cours des douze mois à venir permettra aux porteurs d'acquérir s'ils le désirent deux euro-obligations supplémentaires d'une durée de huit ans. Ces dernières seront dénuées de coupon, mais seront émises à un prix suffisamment bas pour offrir un rendement annuel de 15,50 %. Du coup, Hiram Walker, qui a déjà sollicité quelque cinq fois le marché international des capitaux et qui aurait dû se voir pratiquement éconduire à cause du nombre trop élevé de ses démarches pressantes et réitérées, a réussi à susciter l'intérêt des investisseurs. Il faut reconnaître que la proposition a de quoi séduire. En offrant par le biais des warrants du papier de longue durée qui assure un rapport annuel de 15,50 %, Hiram Walker paye très cher son besoin de financement. D'une manière générale, toutes les émissions de warrants proposées ces dernières semaines comportent les mêmes avantages phénomène auquel les investisseurs européens n'ont peut-être pas toujours été assez sensibles.

Première émission non européenne en ECU

La troisième émission internationale libellée en ECU, mais la première pour le compte d'un débiteur nord-américain, a été annoncée cette semaine. La société canadienne Hydro Québec entend émettre 40 millions d'ECU par le canal d'euro-obligations à sept ans dotées d'un coupon annuel de 14 % et à un prix qu'elle espère être le pair ou à un niveau très proche de celui-ci. La Kredit Bank, à Luxembourg, qui avait dirigé les premières euro-émissions en ECU, est également à la tête d'un consortium bancaire en charge de l'emprunt Hydro Québec. Certains estimaient vendredi matin que le taux de 14 % était trop faible, comparé avec ce que procurerait un même emprunt libellé en dollars dont le coupon serait d'environ 2 % plus élevé. Au moment même où la devise américaine brille de tous ses feux sur les marchés des changes, on peut également se demander quel intérêt les investisseurs ont actuellement à s'engager en ECU, unité composite dont le principal avantage est de compenser la faiblesse du dollar. Toutefois, le fait qu'un certain nombre de grandes banques suivent soigneusement les émissions libellées dans la monnaie de la Communauté européenne afin de participer à son développement devrait permettre à l'euro-emprunt canadien de se placer, mais plus par conviction que par enthousiasme.

L'euro-emprunt de 100 millions de dollars de la Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.) s'est soldé par un succès. Il fallait s'y attendre. Les conditions sont avantageuses pour les banques y participant et attrayantes pour l'investisseur final qui se voit offrir l'accès du marché monétaire, puisque les porteurs d'obligations à douze ans, dont le taux d'intérêt semestriel est celui du Libor, peuvent en redemander le remboursement chaque année. C'est à un total d'environ 165 millions de dollars que s'est montée la demande pour l'opération C.C.C.E. Le papier émis au pair sur le marché primaire s'est traité vendredi à 99,80-100, cours qui reflète un beau placement. En fait, toute la question était de savoir comment l'emprunt allait se comporter sur le marché secondaire. Les premières indications tendent à prouver qu'il devrait se maintenir à un niveau très proche de la parité.

La présence française sur la scène internationale ne se dément pas. Au début du mois de septembre, le Crédit foncier entend emprunter, sous la garantie de la République française, 75 millions de dollars au Moyen-Orient, via une euro-émission à taux d'intérêt variable, d'une durée de sept ans. Les porteurs seront rémunérés semestriellement par un intérêt composé d'une marge de 0,25 %, venant s'ajouter à la moyenne entre les taux offerts et demandés sur les dépôts en euro-dollars à six mois. La B.N.P. et le Crédit lyonnais avaient déjà procédé tous deux avec succès l'an dernier à des opérations identiques. Sur le marché des euro-crédits, les banques françaises sont en train de répéter ce qu'elles avaient fait il y a une année en émettant un nouveau prêt de 150 millions de dollars pour la banque centrale de Yougoslavie. Le crédit, d'une durée de sept ans, est accompagné d'une marge de 1,25 % s'ajoutant au taux du Libor. La caractéristique de cette transaction est d'être accompagnée par une « lettre de confort » du Trésor français que l'on peut assimiler à une action. Le Trésor tient à ce que son geste ne reçoive pas une trop grande publicité, vraisemblablement pour ne pas avoir à renouveler trop souvent ce genre d'expérience. Il en avait été de même l'an dernier avec les 150 millions de dollars prêtés par les établissements français à la Yougoslavie. La Société générale, qui alors coordonnait la transaction, avait rapidement montré la « *Lettre de confort* » aux banques prêteuses puis s'étaient, selon ces dernières, empressées de l'enfermer dans ses coffres, d'où elle n'est apparemment jamais ressortie...

CHRISTOPHER HUGHES.

Les matières premières

Hausse de l'étain - Baisse du café

La fièvre est retombée sur les métaux non ferreux, exception faite de l'étain. La perspective d'un ralentissement de la croissance économique aux Etats-Unis, une reprise plus tardive dans d'autres pays, des taux de l'argent toujours élevés — une réelle détente se faisant attendre toujours aux Etats-Unis — sont autant de facteurs ayant contribué à freiner l'évolution des places commerciales.

La tension internationale, concrétisée par l'incident américano-libyen, n'a finalement exercé que peu d'influence.

METAUX. — *L'étain s'est mis en évidence sur les différents marchés, atteignant son niveau le plus élevé depuis dix-sept mois. Depuis le commencement de l'année, la progression des cours atteint près de 30 %. Ce n'est pourtant pas l'accroissement de la demande des utilisateurs qui peut être considéré comme un stimulant. Mais des cours plus élevés inciteront les pays producteurs à demander, lors de la prochaine réunion du conseil international de l'étain, en octobre, à Londres, un relèvement des prix d'intervention du stock régulateur.*

Pour la première fois depuis plusieurs semaines, une détente s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La production des mines américaines est supérieure à celle de la période correspondante de 1980. La grève qui paralyse les mines péruviennes, et qui menace de durer longtemps, n'a pas exercé de répercussion sur le marché.

La baisse s'est poursuivie sur les cours du plomb à Londres. Plusieurs producteurs américains viennent de réduire de 2 cents par livre le prix de leur métal, ramené à 42 cents.

Le repli s'accentue sur les cours du zinc à Londres. Pourtant, les principaux producteurs viennent de porter le prix de leur métal de 925 dollars à 1 000 dollars la tonne.

Fléchissement des cours de l'aluminium à Londres. La production mondiale — pays communistes exclus — a progressé en juillet. Quant aux stocks, ils sont supérieurs de plus de 1 million de tonnes à ceux d'il y a un an.

DENREES. — *Fluctuations toujours peu importantes sur les cours du cacao. Le directeur du stock régulateur peut acheter pour soutenir le marché 10 000 tonnes de fèves par jour et 35 000 tonnes par semaine.*

Après leur hausse récente, les cours du café fléchissent sur tous les marchés. La récolte de l'Etat de Sao-Paulo, affectée par des gelées, serait réduite de moitié, évaluée entre 4 et 5 millions de sacs par le département américain de l'agriculture.

Baisse des cours du sucre. La récolte brésilienne de canne — incidence du refroidissement de la température — subirait une perte de 500 000 à 550 000 tonnes pour 1981-1982 et de 1 à 1,2 million de tonnes pour 1982-1983. Mais ce déficit, prévu, sera facilement compensé par l'accroissement des récoltes européenne et australienne.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 21 août 1981

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 953 (1 022,50) ; à trois mois, 987 (1 056) ; étain comptant, 8 090 (7 760) ; à trois mois, 8 190 (7 850) ; plomb, 410,50 (461,50) ; zinc, 493 (530) ; aluminium, 671 (694) ; nickel, 3 155 (3 345) ; argent (en pence par once troy), 510 (508). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 82,50 (83) ; argent (en dollars par once), 9,53 (8,98), platine (en dollars par once), 435 (430,30) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 95,50 (99,27) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 440-450 (437-450). — Penang : étain (en ringgit par kilo) : 35,21 (33,44). — Penang (en cents des Détroits par kilo), 259-260 (254-255).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct. : 68,05 (69,50) ; déc. : 69,77 (71,25). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), août : 402 (408) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inc. (245). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, 43,40 (42,70).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (compt.), 61,10-62,50 (62,20-62,30).

DENREES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao, sept., 1 960 (1 995) ; déc., 2 115 (2 117) ; sucre, sept. : 14,15 (15,52) ; oct., 14,31 (15,58) ; café, sept. : 111,70 (122,75) ; déc. 111,30 (116,75). — Londres (en livres par tonne) : sucre, oct. : 189,60 (211) ; janv. : 189 (206,25) ; café, sept. : 983 (1 045) ; nov. : 986 (1 043) ; cacao, sept. : 1 188 (1 210) ; déc. : 1 221 (1 243). — Paris (en francs par quintal) : cacao, sept. : 1 300 (1 320) ; déc. : 1 360 (1 375) ; café, sept. : 1 135 (1 245) ; nov. : 1 140 (1 220) ; sucre (en francs par tonne) : oct. : 1 980 (2 295) ; nov. : 1 999 (2 290) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne) : sept. : 196,80 (198) ; oct. : 201,70 (197,50). — Londres (en livres par tonne) : oct. : 133 (137) ; déc. : 132,90 (139).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept. : 396 (403 1/4) ; déc. : 426 3/4 (433 3/4) ; maïs, sept : 307 3/4 (308 1/2) ; déc. : 311 (312) : Indice Moody's : 1 059,50 (1 065,10) : Reuter : 1 699,80 (1 749,30).

Les devises et l'or

Reflux du dollar - Faiblesse du franc

Baisse du dollar, faiblesse persistante du franc français, toujours discuté à l'intérieur du serpent monétaire européen, très vive reprise de l'or : tels ont été les faits marquants de la semaine écoulée sur les marchés des changes, où, en dépit d'un retour apparent au calme, quelques tensions néanmoins se sont encore manifestées.

Le week-end du 15 août franchi sans qu'intervienne le moindre réajustement monétaire, la devise américaine redescendait dès lundi des sommets où elle était montée pour s'établir partout à des niveaux jugés encore élevés mais un peu plus acceptables, notamment à Paris (6,0350 F contre 6,0750 F) et à Francfort (2,5155 DM contre 2,5330 DM). La baisse de la monnaie américaine allait se poursuivre mardi, s'accélérant au fil des heures, pour atteindre plus de 2 % à Paris et revenir ainsi très en dessous de la barre des 6 F (jusqu'à 5,8880 F avant de repasser à 5,91 F), de 1,6 % à Francfort (2,4750 DM), de 1,4 % à Milan (1 285 lires contre 1 253 lires) et de 1,1 % à Zurich (2,1540 FS contre 2,1775 FS).

Le lendemain, cependant, le décor changeait brusquement et le dollar se redressait assez sensiblement, favorisé par le regain de tension enregistré outre-Atlantique sur les « Federal Funds » et, dans la City, sur l'eurodollar, mais aussi par l'accrochage aérien survenu au-dessus de la Méditerranée.

Cet incident paraissant clos, le billet vert se remit à fléchir les deux jours suivants pour revenir vendredi en fin d'après-midi sur les rivages où il avait échoué quarante-huit heures plus tôt.

Divergences d'opinions

La détente observée sur le dollar au cours de ces derniers jours après les excès commis avant le 15 août sera-t-elle durable ? C'est bien sûr la question que beaucoup se posaient à l'issue de ces cinq séances. Les opinions divergent assez sensiblement. De nombreux spécialistes pensent que le dollar n'a pas encore dit son dernier mot et qu'après un bref intermède, essentiellement dû à des causes techniques (ventes bénéficiaires, transfert d'une nouvelle tranche — 2 milliards de dollars — d'avoirs iraniens) et aux interventions massives des banques centrales — entre le 6 et le 13 août dernier, la Banque de France a dépensé 7 milliards de dollars, — il reprendra son escalade.

Les tenants de cette thèse estiment qu'en dépit des signes intermittents de détente apparus outre-Atlantique sur le front des taux d'intérêt le loyer de l'argent ne baissera pas dans l'immédiat aux Etats-Unis. M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, a du reste laissé clairement entendre qu'il poursuivrait sa politique rigoureuse d'encadrement du crédit. La politique « musclée » de M. Reagan semble également séduire les porteurs de capitaux en quête de placement, si l'on en juge par les réactions du marché après l'incident libyen.

M. Pierre Moussa, président-directeur général de Paribas, pour sa part, ne croit pas à une baisse profonde, estimant probable que la devise américaine continuera à évoluer de part et d'autre de la barre des 6 F.

D'autres, en revanche, ne retenant des déclarations de M. Volcker que le passage dans lequel ce dernier laisse présager une désescalade des taux d'intérêt pour éviter un ralentissement trop brutal de l'économie américaine, sont enclins à penser que le plus fort de l'orage est passé.

Si les pronostics sur la tenue du dollar ont fait encore couler beaucoup d'encre, le comportement du franc a suscité lui aussi de nombreux commentaires. En hausse au lendemain du 15 août, la monnaie française a en effet été l'objet de nouvelles attaques à l'intérieur du serpent monétaire européen et s'est affaiblie pratiquement contre toutes les devises, y compris le franc belge pourtant peu vaillant et, bien sûr, contre le deutschemark, dont la contre-valeur, initialement retombée à 2,37 F environ, est remontée progressivement au voisinage de 2,40 F, non loin de son cours plafond. Finalement le franc français est tombé en fin de semaine en queue du S.M.E.

Les milieux financiers britanniques sont persuadés qu'une dévaluation du franc français est inévitable et en fixent même le montant entre 9 % et 10 %. Ils se fondent pour cela sur la différence des taux d'inflation en France et en R.F.A. et sur la divergence des politiques menées de part et d'autre du Rhin.

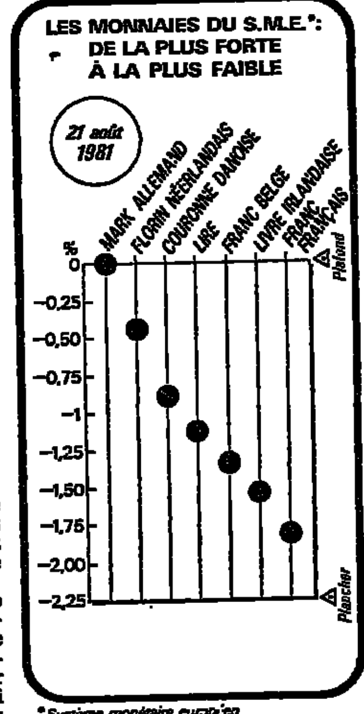
Rien, il est vrai, n'est venu conforter la position du franc français cette semaine, bien au contraire, puisque, à la perspective d'un déficit budgétaire élevé, sont venus s'ajouter l'annonce de l'accélération de la hausse des prix en juillet et l'accroissement du déficit commercial le même mois.

En attendant, M. Karl Otto Pœhl, président de la Bundesbank, a sévèrement critiqué le S.M.E. et mis en cause les monnaies faibles du serpent, par conséquent le franc, qui selon lui ont freiné la remontée du deutschemark vis-à-vis du dollar après l'énergique tour de vis monétaire donné outre-Rhin.

Les cours de l'or, déjà en hausse la semaine précédente, ont monté de plus de 7 % en cinq jours pour atteindre et même dépasser 430 dollars l'once, avant de revenir un peu en dessous de ce seuil (429,50 dollars).

Selon certaines informations, l'Iran aurait transformé en or une partie de ses avoirs débloqués par le Trésor américain. Les spécialistes attribuent cependant cette reprise de l'or à un regain d'intérêt de la spéculation, détournée ces derniers mois de ce mode de placement par les taux d'intérêt élevés. Serait-ce dans l'espoir d'un prochain abaissement du loyer de l'argent aux Etats-Unis ?

ANDRÉ DESSOT.



*Système monétaire européen

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	— —	— —	— —	— —	— —	— —	— —	— —
New-York .	1,8750 1,7935	— —	16,9779 16,4699	46,6427 45,7980	40,7331 39,4788	2,5062 2,4084	36,6568 35,5618	0,0813 0,07936
Paris	11,0437 10,8955	5,8900 6,0750	— —	274,72 278,22	239,91 239,83	14,7619 14,6315	215,90 216,03	4,7866 4,8214
Zurich....	4,0208 3,9161	2,1440 2,1835	36,4006 35,9427	— —	87,3319 86,2021	5,3734 5,2589	78,5923 77,6493	1,7430 1,7329
Francfort	4,6031 4,5429	2,4550 2,5330	41,6822 41,6962	114,5055 116,0064	— —	6,1528 6,1006	89,9926 90,0782	1,9959 2,0103
Bruxelles	74,8125 74,4661	39,90 41,52	6,7741 6,8345	18,6100 19,0153	16,2525 16,3916	— —	14,6260 14,7652	3,3439 3,2952
Amsterdam	5,1150 5,0433	2,7280 2,8120	46,3177 46,2898	127,2388 128,7840	111,1201 111,0146	6,8370 6,7726	— —	2,2178 2,2317
Milan	2306,25 2259,81	1230,00 126,00	208,82 207,40	573,69 577,05	501,01 497,43	30,8270 30,3468	450,87 448,07	— —
Tokyo ...	426,09 419,23	227,25 233,75	38,5832 38,4778	105,99 107,05	92,5661 92,2818	569,54 562,98	83,3027 83,1258	0,1847 0,1855

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 7 août, 2,5751 F contre 2,4463 F le vendredi 31 juillet

Le marché monétaire

Expectative

En cette fin de trêve estivale, l'expectative est restée de rigueur sur les marchés de part et d'autre de l'Atlantique. Il faut bien avouer que l'annonce, vendredi 14 août, d'un gonflement de 5,1 milliards de dollars de la masse monétaire américaine pour la première semaine du mois en cours ne laissait guère présager un éventuel assouplissement de la politique menée jusqu'ici par la Réserve fédérale et, par voie de conséquence, une baisse des taux d'intérêt, même si les observateurs n'en attendaient pas pour autant de nouvelles restrictions à l'encontre de la monnaie en circulation.

Cette analyse se trouvait confirmée dans les faits les jours suivants puisque les taux du loyer de l'argent aux Etats-Unis, baptisés « *federal funds* », oscillaient entre 18 3/4 % et 19 1/2 %, confirmant la tension persistante sur les taux à court terme perceptible dès l'adjudication de bons du Trésor intervenue en début de semaine. Les taux de rendement moyens des bons à trois mois étaient en effet passés à 15,705 % contre 15,235 % la semaine précédente, tandis que les taux applicables aux effets à six mois grimpaient à 15,344 % contre 15,122 % huit jours plus tôt.

Les investisseurs attendaient beaucoup, semble-t-il, de la réunion du comité fédéral de l'Open Market qui s'est tenue cette semaine, mais la Réserve fédérale n'a fourni aucun renseignement précis sur ses orientations futures, obligeant les analystes à examiner à la loupe les derniers propos de M. Paul Volcker. S'entourant d'un luxe de précautions oratoires, le président du « Fed » a réaffirmé une nouvelle fois la nécessité de s'attaquer au problème-clé de l'inflation et de continuer à appliquer une politique restrictive en matière de crédit. Jusque-là, rien de bien nouveau, mais les professionnels ont tout de même noté avec attention le passage de l'interview télévisée dans laquelle M. Volcker, tout en se refusant à prédire une décélération prochaine des taux d'intérêt, a estimé cependant qu'en raison de l'apparent recul de l'inflation la « tendance d'un futur grand mouvement des taux d'intérêt serait logiquement à la baisse ».

Une logique qui comblerait d'aise le président de la Dresdner Bank, M. Hans Friderichs. Invoquant la crainte d'un blocage qu'il juge inévitable des rouages économiques, celui-ci estime qu'une baisse des taux d'intérêt en Allemagne fédérale est tout à fait urgente. Il est vrai que la marge de manœuvre du gouvernement reste étroite dans ce domaine. Partagé entre la nécessité d'une reprise et les taux d'intérêt élevés actuellement pratiqués, le chancelier Schmidt a toutefois pris la décision de limiter à 26 milliards de deutschemarks environ le montant des emprunts fédéraux pour l'année prochaine, de façon à favoriser une baisse des taux.

Interrogé sur ce chapitre par le quotidien économique *Handelsblatt*, le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, a mis à profit cette occasion pour qualifier d'« irréaliste » la proposition française de détacher les taux d'intérêt européens des taux américains. Une idée qui « *n'a guère été approfondie* », a estimé M. Poehl et qui obligerait les autorités françaises à soutenir massivement le franc pour l'empêcher de tomber à un niveau trop bas à l'égard du dollar après avoir « décroché » des taux américains.

Jugement sévère... ou réaliste, mais nous n'en sommes pas encore là. S'ils se sont maintenus à des niveaux élevés, les taux français ont connu une certaine stabilité cette semaine sur le marché monétaire : 17 5/16 à 7/16 à un mois, 17 9/16 à 11/16 à trois mois, 17 1/8 à 1/4 à six mois et, enfin, 16 3/4 à 16 7/8 à un an.

Quant à l'adjudication de bons du Trésor que nous avions annoncée la semaine dernière, elle s'est effectuée avec un taux de rendement de 17,842 % pour les bons à six mois et de 17,747 % pour les effets à trois mois, à hauteur de 2 milliards de francs dans les deux cas. Une prochaine adjudication, d'un montant identique, est prévue pour le 26 août.

Sur le marché obligataire, les écarts ont été très réduits au vu des taux de rendement moyen des emprunts obligataires communiqués par Paribas. Les emprunts d'Etat à plus de sept ans se sont négociés à 16,39 % contre 16,38 % la semaine précédente, les emprunts publics à 17,06 % contre 17,10 % et les émissions du secteur privé à 18,18 % contre 18,28 %.

Sur le front des émissions, confirmation a été obtenue du lancement d'un emprunt de 250 millions de francs par les sociétés de développement régional (S.D.R.), assorti d'une durée de douze ans et d'un taux facial de 17,50 %, la Banque nationale de Paris procédant à l'émission d'un emprunt de 800 millions de francs sur huit ans, avec un taux facial de 17,70 %.

S. M.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22 août 1981 a été tiré à 520 215 exemplaires.

demain

Le Monde

publiera :

- IDÉES : Le vote des immigrés, page accompagnée d'un dossier dans « le Monde de l'économie », sur les droits de ces travailleurs dans quelques pays étrangers.
- ITINÉRAIRE : A la recherche des temps perdus (Y. Rebeyrol).
- ILE-DE-FRANCE : « Opération vacances » dans la ville nouvelle d'Evry.

A B C D E F G

Le candidat des grévistes de la faim l'emporte à une élection partielle en Irlande du Nord

De notre correspondant

Londres. — La victoire, vendredi 21 août, de M. Owen Carron, le candidat des grévistes de la faim nord-irlandais, lors de l'élection partielle de Fermanagh et South-Tyrone, dans le sud de l'Irlande du Nord, représente d'abord une défaite pour le gouvernement de Mme Thatcher et sans doute un succès de propagande pour l'IRA provisoire.

Ce scrutin partiel était destiné à élire à la Chambre des communes le successeur de Bobby Sands, le premier des détenus de l'IRA de la prison de Maze, près de Belfast, à être mort (le 5 mai dernier) des suites d'un jeûne. Depuis, neuf autres détenus ont succombé — le dernier, le dixième, jeudi 20 août, jour même du scrutin. Le gouvernement espérait bien que l'opinion catholique, lassée d'un conflit apparemment totalement bloqué, finirait par se démobiliser.

Il n'en a rien été. Instituteur au chômage et ancien agent électoral de Bobby Sands, M. Carron se présentait exclusivement pour défendre la cause des détenus républicains, qui revendiquent un réaménagement du régime de la prison. Il n'a fait campagne que sur ce thème et, avec 31 278 voix, il l'emporte sur le candidat loyaliste (protestant), M. Kenneth Maginnis, pour lequel se sont prononcés 29 048 électeurs, et qui avait le soutien des deux grands partis protestants. Le taux de participation a été encore plus fort qu'en avril : 88,2 % contre 86,8 %. M. Carron réalise un score supérieur à celui de Bobby Sands, qui n'avait devancé le candidat loyaliste que de 1 446 voix.

Les catholiques, dans cette circonscription frontalière de la République, ont sans doute voté par solidarité avec les détenus plus que pour manifester leur soutien à la lutte armée prônée par l'IRA.

Ce succès incitera-t-il les détenus républicains à la souplesse ou, au contraire, à la poursuite du mouvement de grèves de la faim ? M. Carron a assuré qu'il ne siégerait pas au Parlement de Westminster tant que les détenus n'auraient pas obtenu satisfaction et continueraient leur mouvement. Pour l'heure, cinq détenus refusent toujours de s'alimenter et l'un d'eux, qui en est à son cinquante-cinquième jour de jeûne, pourrait mourir prochainement.

(Intérim.)

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

Une contribution de MM. Martinet et Percheron sur l'Europe et le tiers-monde

Le numéro spécial du Poing et la rose, consacré à la publication d'une partie des contributions au débat préparatoire *au congrès du P.S. qui* aura lieu les 24, 25 et 26 octobre à Valence (*le Monde* du 20 août), fait *état d'un texte signé par deux membres* du comité directeur, MM. Gilles Martinet et Daniel Percheron, qui appartiennent, *le premier au courant* C (Rocard) et le second au courant B (Mauroy). Consacré à *l'Europe et à ses relations* avec les pays en voie de développement, ce texte propose une série d'orientations *susceptibles, selon ses auteurs,* de faire face au *« déclin historique »* dont l'Europe, selon eux, est menacée.

MM. Martinet et Percheron considèrent que l'Europe *« ne peut rester la zone du monde la plus ouverte aux échanges — ce qu'elle a effectivement été durant le dernier quart de siècle — sans voir s'aggraver le déficit de sa balance commerciale, disparaître des pans entiers de son industrie et croître le chômage ».* *Comme* l'industrie, le type de relations sociales des démocraties européennes est menacé, ajoutent-ils.

Les auteurs se prononcent pour *« l'organisation des échanges sur la base du développement autocentré de grandes régions du monde ». « Cette forme de développement,* remarquent-ils, *est en réalité déjà celle du Japon, des Etats-Unis et du bloc soviétique. Pour ces entités économiques, le commerce extérieur représente moins de 10 % de la production globale. Le moteur de la croissance demeure le marché intérieur, un marché totalement protégé dans le cas de l'Union soviétique et de ses satellites, fortement défendu dans le cas des Etats-Unis et du Japon. L'un des malheurs du tiers-monde vient de ce que, face à ces puissances économiques, il n'oppose pas de grands ensembles : les pays qui le composent sont donc nécessairement dépendants de systèmes qu'ils ne peuvent imiter sans compromettre leur propre avenir. C'est ici que la Communauté européenne peut jouer un rôle essentiel en devenant elle-même moins tributaire des productions américaines et japonaises et en aidant le tiers-monde à constituer des zones économiques suffisamment vastes pour que le développement des échanges Nord-Sud donne naissance à un essor des échanges Sud-Sud. »*

Cela implique que la Communauté européenne indique *« clairement à ses partenaires quelles sont, pour les produits « sensibles », les parts du marché qui seront laissées aux importations »*, qu'elle recherche la négociation d'accords d'autolimitation, la *mise en place de politiques* industrielles communes et la réduction des protections nationales qui *continuent d'exister en son sein.*

« C'est dans ce contexte, ajoutent MM. Martinet et Percheron, *que pourra être progressivement réalisé ce que François Mitterrand a appelé l' « espace social » européen et que pourra être renforcée et développée la politique à l'égard du tiers-monde. »*

Avant sa tournée au Proche-Orient

M. CHEYSSON S'ENTRETIENT AVEC UN ÉMISSAIRE DU PRÉSIDENT SADATE

M. Osama El Baz, premier secrétaire d'Etat égyptien aux affaires étrangères, s'est entretenu, vendredi après-midi 21 août, avec M. Claude Cheysson. *Le diplomate égyptien* a déclaré que cet entretien n'était pas *« directement lié »* au voyage que le ministre français des relations extérieures doit entreprendre du 28 au 31 août en Jordanie, au Liban et en Syrie, ou à sa rencontre prévue avec M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P. (*le Monde*, du 20 août).

M. El Baz a également remis, à M. Cheysson, un message du président Sadate pour M. Mitterrand. A l'issue de l'entretien, le numéro deux de la diplomatie égyptienne a déclaré qu'il avait souligné la nécessité de consolider le cesse-le-feu au Sud-Liban, et de faire *« très rapidement »* des *« progrès substantiels dans la recherche d'une solution au problème palestinien ».* Il a déclaré que le *« plan de paix »* saoudien devait être *« encouragé »* par l'Europe.

UN ACCIDENT D'AVION FAIT CENT DIX MORTS A TAIWAN

Taipeh (A.F.P.). — Un Boeing-737 a explosé en vol au-dessus de Taiwan ce samedi 22 août, alors qu'il effectuait une liaison locale entre Taipeh et Kaohsiung. L'appareil de la compagnie Far East Air Transport (FAT) transportait cent quatre passagers et six membres d'équipage. Il n'y a aucun survivant.

Citant des témoins, la radio locale a indiqué que l'avion avait explosé vers 10 heures (heure locale). L'appareil s'est brisé en deux et les corps des passagers ont été disséminés tout autour de l'épave, près de Huo Yen Shan (la Montagne enflammée), dans le comté de Miao Lin, sur la côte occidentale.

● *Le centième décès dû à l'épidémie espagnole de « pneumonie atypique »* (intoxications provoquées par la consommation d'huiles de colza dénaturées) a été annoncé à Madrid le vendredi *21 août. La victime est un Madrilène âgé de cinquante-deux ans.* Les autorités espagnoles ont indiqué que depuis le 1er mai — date du premier décès — six mille huit cent vingt-six cas ont été recensés.

● *M. Marco Pannella*, dirigeant du parti radical italien et coprésident du groupe des députés indépendants de l'Assemblée européenne, a décidé d'entreprendre le 2 septembre à Paris une grève de la faim illimitée pour *« soutenir la campagne visant à assurer la survie de dizaines de millions de personnes »* qui risquent de mourir de faim ou de malnutrition.

La grève de la faim de M. Pannella commencera le lendemain de l'ouverture de la conférence des Nations unies sur les problèmes du tiers-monde et *du quart-monde.* Initialement prévue pour débuter le 20 août, elle a été reportée *« à la suite de demandes pressantes d'un grand nombre de mouvements non violent, tiers-mondistes, politiques et de prix Nobel »*, précise Food and Conférence des Nations unies sur Disarmement International.

● *De violents incidents* ont opposé, à Salvador Da Bahia, au Brésil, la police à des manifestants qui protestaient contre une hausse des prix des transports en commun. Ils ont fait 56 blessés, et 87 personnes ont été arrêtées. Plus de 400 autobus ont été endommagés. — *(A.F.P.)*

La R.F.A. pourrait accepter le stockage de bombes à neutrons sur son territoire à certaines conditions

La R.F.A. pourrait accepter le stockage de bombes à neutrons sur son territoire à certaines conditions.

Alors que Moscou poursuit sa campagne contre la bombe à neutrons, le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, a déclaré vendredi 21 août, au cours d'une interview télévisée, que son pays accepterait l'installation de bombes à neutrons *« dans des conditions bien précises ».* Rappelant qu'il s'était prononcé en 1978 en faveur de la bombe à neutrons, qui devait ensuite être abandonnée par le président Carter, M. Schmidt a déclaré : *« Je ne vois pas en principe de raison pour laquelle le gouvernement allemand devrait changer fondamntalement sa position aujourd'hui. »*

En 1978, le chancelier Schmidt mis trois conditions au stockage de l'arme neutronique sur le territoire ouest-allemand : *un autre pays de* l'OTAN devrait aussi accepter des bombes à neutrons sur son territoire ; le déploiement de cette arme devrait être décidé par l'ensemble des pays de l'OTAN et ce déploiement *ne devrait avoir lieu que si* les négociations sur le désarmement qui étaient alors en cours (SALT 2) échouaient.

Ces trois conditions paraissent toujours valables au chancelier Schmidt qui n'envisage manifestement pas d'accepter le stockage de bombes à *neutrons tant que n'auront pas eu* lieu des négociations Est-Ouest à ce sujet. *« Il faut étudier,* a déclaré le chancelier, *comment la décision de fabriquer une telle arme peut être incluse dans la politique de contrôle des armements qui constitue un élément de la politique de sécurité et comment on peut arriver à des négociations entre les deux superpuissances sur cette nouvelle arme ».*

Selon le chancelier, l'arme neutronique ne doit pas être traitée au cours des négociations soviéto-américaines qui doivent s'ouvrir en septembre à Genève et qui porteront essentiellement sur le problème des euromissiles. Cette rencontre de Genève, qui regroupera MM. Haig et Gromyko, ne constituera en fait que les préliminaires d'une véritable négociation. Avant de s'y rendre, le secrétaire d'Etat américain passera par Bonn, les 13 et 14 septembre sans doute, et aussi par la Yougoslavie. Aussi bien à Bonn qu'à Washington, on affirme que la visite de M. Haig n'est en rien liée à la *décision de M. Reagan de produire* la bombe à neutrons. Ces précisions visent bien sûr à ne pas exacerber *l'opposition croissante à l'arme neutronique* qui se développe en R.F.A. et que le chancelier a qualifiée vendredi d' *« exagérée ».* Cent cinquante écrivains des deux Allemagnes viennent d'autre part de signer un *« appel à l'humanité »* pour inciter tous les responsables politiques *« à renoncer à une nouvelle étape de la course aux armements ».* Ce texte est notamment signé par Heinrich Boell, Guenter Grass, Max Frisch.

A Londres, où se trouve depuis vendredi le chef du Pentagone, M. Weinberger, le Foreign Office a démenti un article du *Guardian* selon *lequel le but de la visite du secrétaire américain à la défense était de* convaincre les dirigeants britanniques *d'accepter le stationnement de* bombes à neutrons sur leur territoire. A Moscou, enfin, l'agence Tass vient *de publier un commentaire tendant* à démontrer que l'arme neutronique est avant tout offensive et non pas *défensive, comme l'affirment les* Américains.

La rentrée sur TF 1

La grille d'automne de TF 1, mise en place le 7 septembre, propose des modifications, destinées à *« mieux répartir les genres,* et à valoriser la création ».

Un « news magazine » prend la place des « mardis de l'information » qui sont reportés au mercredi, et suivis par des documentaires de création.

D'autre part, la soirée du mardi commencera par une série française ou un téléfilm de jeunesse, et celle du jeudi par un téléfilm français : *Dickie roi*, avec Dave, d'après le roman de Françoise *Mallet-Joris, la Double Vie de Théophraste Longuet*, d'après Gaston Leroux, adapté par Jean-Claude Carrière, une vie de Luther : *Frère Martin*, adaptée par Alexandre Astruc et mise en scène par Jean Delannoy. *Au bon beurre*, de Jean Dutourd, par Edouard Molinaro, avec Roger Hanin, *Livingstone*, avec Georges Moustaki, *Antoine et Julie*, d'après Simenon, avec Michel Bouquet, *T'es grand et puis tu t'oublies*, dont l'auteur est Serge Moatti, directeur des programmes de FR 3. La célèbre série de Stellio Lorenzi, *Jacquou le Croquant* sera reprise à partir du 17 octobre, à 21 h 30.

Le dimanche et le lundi restent consacrés au cinéma avec *Une journée particulière*, d'Ettore Scola, *la Splendeur des Amberson*, d'Orson Welles, *Transamerica Express*, de Gene Wilder, et des rediffusions : *Que la fête commence*, de Bertrand Tavernier...

Les vendredis seront ouverts au théâtre. On attend *le Fleuve rouge*, de Pierre Laville par Marcel Maréchal, *le Loup garou*, de Vitrac par Romain Weingarten, *Henri IV*, de Pirandello par Roger Hanin. Des magazines culturels suivront.

La musique trouve sa place le *dimanche soir*, et *TF 1* retransmettra en direct la réouverture de la salle Pleyel — avec Daniel Barenboïm et l'Orchestre de Paris, — et des concerts au Théâtre des Champs-Elysées avec Lorin Maazel et Leonard Bernstein à la tête de *l'Orchestre* national.

Les grands événements sportifs bénéficieront également du direct, et l'après-midi, les émissions dépendront avant tout de la personnalité des animateurs, Jean Bertho, Catherine Anglade, Garcimore, Michel Fugain. Quant aux variétés on retrouve Michel Drucker, Eve Ruggieri, Danielle Gilbert, etc.

Le trente-septième anniversaire de la libération de Paris

Plusieurs manifestations sont organisées durant cette fin de semaine pour célébrer le trente-septième anniversaire de la libération de Paris, à l'occasion duquel les monuments et édifices publics de la capitale seront pavoisés.

A l'invitation de l'Association nationale des combattants volontaires de la Résistance, M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, devait déposer, ce 22 août au matin, une gerbe à l'Arc de triomphe et une autre au Mont-Valérien devant le Mémorial de la France combattante.

Le dimanche 23 août, à 11 h. 30, à *Notre-Dame de Paris*, le ministre assistera à la messe à la *mémoire des combattants en présence* de Mme la maréchale Leclerc et du secrétaire général de la 2e D.B. Le mardi 25 août, dans le cadre des cérémonies organisées par la Ville de Paris, il déposera à 18 heures une gerbe au *monument du maréchal* Leclerc, place du 25 août 1944. A 18 h. 45, M. Jean Laurain représentera le gouvernement au cours de la prise d'armes suivie d'un défilé place du 18-Juin-1940.

La Ville de Paris et le Comité parisien de la libération organisent en outre le dimanche 23 août, à 16 heures, à la cascade du bois de Boulogne, où furent fusillés trente-cinq jeunes membres de la Résistance, une cérémonie du souvenir.

Sur l'initiative du comité central du P.C.F. a été célébré le vendredi 12 août, place du Colonel-Fabien, dans le 19e arrondissement, le quarantième anniversaire de l'action de Pierre Georges, militant communiste avant de devenir le colonel Fabien dans la Résistance, qui le 21 août 1941 au matin abattit à la station de métro Barbès d'une balle de revolver un officier de marine allemand.

REPRISE DES INCENDIES DE FORÊTS DANS LE SUD-EST ET EN CORSE

Le beau temps et le mistral aidant, plusieurs incendies de forêts se sont déclarés dans les départements méditerranéens notamment dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Gard et la Haute-Corse.

Le feu a ainsi détruit plusieurs centaines d'hectares de maquis au nord de Bastia ainsi que deux maisons dont les locataires avaient été évacués. Les pompiers *ont réussi à arrêter les flammes* à proximité immédiate des résidences voisines de la clinique Zucarelli.

Près d'Arles, sur le massif de la Montagnette, un incendie progressant sur un front d'un kilomètre est activement combattu par une flottille aérienne de huit appareils et deux cents sapeurs-pompiers au sol. Dans le Gard, c'est à Saint-Victor-la-Coste que les flammes ont détruit déjà une trentaine d'hectares de résineux et de chênes-verts. Enfin un incendie combattu par des moyens aériens, des militaires transportés par hélicoptères et de nombreuses brigades de pompiers, ravage la forêt de Valderoure, au-dessus de Nice.

LE PREMIER MINISTRE DÉCIDE DE DIMINUER LES CRÉDITS VERSÉS A L'INSTITUT AUGUSTE-COMTE

M. Pierre Mauroy, premier ministre, vient de faire savoir à M. Roger Martin, président de l'Institut Auguste-Comte pour les sciences de l'action, que la contribution annuelle versée au budget de l'Institut par les différents *ministères représentés au conseil* de gestion, devrait faire l'objet d'une diminution et passer de 18 à 5 millions de francs. Le premier ministre a proposé au *président de prendre contact* avec M. Charles Hernu, ministre de la défense, dont dépend l'Institut, pour envisager l'avenir de cette école.

[La décision de créer cet institut avait été prise en juillet 1977 par le gouvernement, à la demande personnelle de M. Giscard d'Estaing, pour dispenser une formation complémentaire aux ingénieurs et cadres de haut niveau. Installé depuis le 3 janvier 1979 dans une partie des anciens locaux de l'Ecole polytechnique à Paris, il est rattaché à l'Ecole polytechnique, mais doté d'un budget propore. Moyennant des frais de scolarité d'environ 180 000 F pour l'année — payables par l'administration ou l'entreprise qui continuent, en outre, à verser leur salaire à leurs employés détachés, — les élèves suivent un an d'études à l'Institut à plein temps.]

DES SCANOGRAPHES POUR LE SECTEUR PRIVÉ EN 1982

Plusieurs erreurs se sont glissées dans la liste que nous avons récemment publiée (*le Monde* du *14 et du 15 août*) des établissements hospitaliers qui ont aujourd'hui la possibilité d'acquérir des scanographes (appareils permettant, au moyen d'investigations radiologiques, d'établir des diagnostics fiables et précis). Cette liste, en définitive, s'établit de la manière suivante : pourront acquérir un scanographe « corps-entier » les centres hospitaliers des villes suivantes : Strasbourg, Amiens, Clermont-Ferrand, Nîmes, Nantes, Fort-de-France, Bastia, Versailles, Aulnay-sous-Bois, Argenteuil, Perpignan, Valence, La Rochelle, Lens, Thionville, Belfort ; les centres de lutte contre le cancer de Toulouse, Lyon et Rouen et les hôpitaux Henri-Mondor (Créteil), Saint-Antoine, la Pitié-Salpêtrière (*Paris*) et *Avicennes (Bobigny)*, qui dépendent de l'Assistance publique de Paris. Les hôpitaux de Tours, de Bayonne et l'hôpital Bicêtre (A.P. de Paris) pourront acquérir un scanner « crâne ».

A cette liste, il faut ajouter les autorisations préalablement délivrées par M. Jacques Barrot aux hôpitaux d'Avignon et de Dijon et celles délivrées par M. Edmond Hervé, prédécesseur de M. Jack Ralite au ministère de la santé, aux hôpitaux de Rennes et du Mans, tous scanographes « corps-entier ».

Au ministère de la santé, on indique qu'on arrivera ainsi — une fois les installations effectuées — *à un total de quatre-vingt-dix* appareils pour la France entière, soit une moyenne d'environ un appareil pour six cent mille habitants. On précise, par ailleurs, que d'autres autorisations seront accordées au cours *de l'année 1982 (cinq ou six)* et qu'à cette occasion *« le secteur privé ne sera pas oublié ».* La première liste, souligne-t-on, *« a pour objectif de pallier rapidement les insuffisances criantes du secteur public ».*

LES PLAGES SONT PLUS PROPRES DANS LES ALPES-MARITIMES

(De notre correspondant.)

Nice. — Selon la direction des affaires sanitaires et sociales du département, il n'y a plus de zones de baignade à « points noirs » sur le littoral des Alpes-Maritimes. 81 % des prélèvements bactériologiques effectués à Nice font apparaître une eau de bonne qualité » (B.Q.) et 19 % une eau de « qualité moyenne » (Q.M.)

Pour Cannes, Menton et Antibes, les autres villes les plus importantes du département, on note des résultats comparables.

Si le bilan n'est pas totalement satisfaisant, *explique la direction* de la DASS, c'est qu'il peut exister des pollutions accidentelles mais qui généralement disparaissent dès le lendemain, ainsi que le montrent les analyses complémentaires de contrôle.

Cette amélioration résulte des travaux réalisés ces dernières années : prolongement en mer des émissaires publics, suppression des petits émissaires vétustes ou privés (*dans le cadre de villas* pieds dans l'eau, par exemple), extension des réseaux d'égout, aménagement des embouchures de rivières, notamment en enlèvement des macro-déchets flottants au moyen de bateaux nettoyeurs. — M. V.